RAPPORT DE TRANSPARENCE





LES LABELS INDÉPENDANTS

RAPPORT DE TRANSPARENCE 2021



Édito

Depuis le 7 juillet 2021, j'ai l'honneur de présider la SPPF

Je tiens, tout d'abord, à remercier chaleureusement Emmanuel de Buretel, qui a su donner à notre société une nouvelle impulsion et accroître sa notoriété, et ce, malgré des vents défavorables (contentieux toujours en cours avec la SCPP, crise du Covid-19).

Vous connaissez mon parcours: Président pendant près de 20 ans d'Universal Music France et également Président de la SCPP, de 1996 à 2016. Tout au long de ma carrière professionnelle j'ai toujours mis au premier plan la préservation de l'intérêt général et défendu le beau métier de producteur phonographique. À ce titre, j'ai largement participé à l'émergence puis à la croissance des droits voisins, qui sont désormais entrés dans l'âge adulte.

Depuis 2017, j'ai entamé un nouveau parcours en créant à la fois un label indépendant, 6&7, et une agence de management d'artistes de la musique. Pourquoi, dès lors, m'investir de nouveau au service des producteurs phonographiques au travers de la présidence de la SPPF? Tout simplement parce que de nouveaux combats nous attendent:

La déflagration provoquée par l'arrêt « RAAP » sur notre capacité à soutenir la production phonographique en France a amputé notre budget d'aides de près de 40 %. Tous nos efforts portent sur la réparation de cette situation au niveau européen. Nous espérons qu'une solution soit trouvée d'ici la fin 2022.

Le financement du Centre National de la Musique, cette maison commune qui a su accompagner les graves difficultés du secteur musical pendant toute la période du Covid, mobilise également notre énergie. Sauf à imaginer que cet établissement soit financé par les fonds publics à compter de 2023, il convient d'imaginer un dispositif pérenne et ambitieux pour lui permettre d'accomplir pleinement toutes ses missions. À cet égard, la création d'une taxe fiscale sur le streaming musical constitue la piste la plus sérieuse, à l'instar de ce qui existe depuis 20 ans pour le spectacle vivant musical avec la taxe fiscale sur la billetterie.

Je voudrais également mettre en avant les premières mesures concrètes et significatives en faveur de nos associés que j'ai demandé à notre Directeur Général de mettre en place. Elles portent toutes un dénominateur commun: mettre plus que jamais notre trésorerie au service des labels indépendants. Nous avons ainsi mis en place une avance structurelle, qui vient compenser l'écart entre le niveau des répartitions provisoires et définitives. Nous avons augmenté, par ailleurs, le taux des avances financières de 2022 qui a été porté à 100 % au lieu de 90 % fin 2020. Le montant des droits mis en répartition provisoire au titre de la rémunération équitable et de la Copie Privée a été porté à 90 % au lieu de 80 % du total des droits à répartir. Enfin, concernant les aides à la création musicale, nous avons porté à 70 % le taux des acomptes au moment de l'attribution d'une subvention, au lieu de 50 % auparavant.

Les producteurs de musique indépendants sont une force motrice de notre secteur et sont appelés à devenir les acteurs essentiels de la production phonographique. Plusieurs « champions » ont ainsi émergé au cours de la période récente. La SPPF constitue plus que jamais le fer de lance de la production indépendante par la diversité et la richesse des labels qu'elle représente.

Pascal NÈGRE

PRÉSIDENT



Une année exceptionnelle en termes de répartitions et d'avances financières

En 2021, les perceptions totales de la SPPF se sont élevées à 32,5 M€, en progression par rapport à 2020 (25,4 M€). Cette augmentation est due essentiellement à un déblocage en début 2021 de droits à rémunération qui auraient dû être versés par la SCPA au cours du dernier trimestre 2020. En 2021, l'impact négatif du Covid sur la perception de la Rémunération Équitable s'est prolongé : si les perceptions de la SPRE ont atteint 108,8 M€ l'an dernier contre 106,1 M€ en 2020, le niveau de perception de 2019, soit 135,2 M€, n'a pas encore pu être rattrapé. Nous avons bon espoir qu'il le soit en revanche à compter de 2022.

Parallèlement, près de 43,5 M€ nets ont été répartis aux associés de la SPPF. Ce montant inclut les droits répartis de 30,3 M€, les subventions accordées de 5,4 M€, la hausse de l'avance financière de 3,5 M€ et la mise en place d'une avance structurelle de 4,3 M€ en 2021*. Soit une augmentation très significative de 15,2 M€ par rapport à 2020. La SPPF a ainsi décidé de pratiquer une politique de répartition encore plus dynamique, afin de mettre à disposition des producteurs indépendants la trésorerie dont elle dispose.

Le montant élevé de ces répartitions s'explique également par le produit d'une régularisation définitive de la Copie Privée pour les années de droit 2018 et 2019, à la suite d'un accord intervenu avec la SCPP pour convenir de nouvelles règles de répartition applicables aux phonogrammes de Livres Audio. Malgré un contexte encore défavorable, la SPPF a pu maintenir un taux de retenue très faible (8,5 % sur la Rémunération Équitable et 6 % sur les droits vidéos).

La SPPF a aidé **836** projets, avec un taux d'acceptation de **85** %. Les montants affectés à des aides directes aux associés de la SPPF et à des organismes de la filière musicale se sont élevés à **5,4 M€** (contre 6,8 M€ en 2020). Cette baisse est due aux conséquences directes de l'arrêt RAAP qui a entraîné une chute drastique des budgets consacrés aux aides de la part des OGC de droits voisins.

Un grand nombre d'organisations de producteurs phonographiques européens et d'artistes-interprètes, s'est fortement mobilisé tant auprès des autorités françaises qu'européennes afin de procéder à une révision de la directive de 2006 sur certains droits voisins pour réparer les conséquences de l'arrêt RAAP. Sur le plan européen, le transfert actuel ou potentiel des droits à Rémunération Équitable au bénéfice principalement des ayants droit américains représente environ 125 M€ par an. Au niveau francais, c'est près de 25 M€ d'aides dont sont privés annuellement les producteurs phonographiques, les artistes-interprètes, le spectacle vivant, les festivals et plus généralement tous les acteurs de la création musicale. La SPPF reste confiante dans une issue positive de ce dossier majeur avant la fin de cette année et espère que la présidence française de l'Union Européenne permettra d'en accélérer le

*Le montant de l'avance structurelle n'est pas recoupable sur les droits à répartir, à la différence de l'avance financière annuelle qui s'est élevée à 13,2 M€ pour 2022.

Jérôme ROGERDIRECTEUR GÉNÉRAL

-2-

Chiffres Clés

32,5
Millions d'euros de droits perçus

30,3 Millions d'euros de droits répartis 1997

Producteurs indépendants au service de toutes les musiques 836

Projets artistiques aidés

13,2
Millions d'euros
d'avances sur droits

226

Nouveaux adhérents **250**

Producteurs aidés

4,3
Millions d'euros
d'avances structurelles

5,4
Millions d'euros d'aides à la production et aux Actions d'Intérêt Général

85 %
De projets aides

Sommaire

Rapport d'activité

A - Perceptions	08
B – Répartitions	20
C – Aide à la création	26
D – Actions de la SPPF	34
E – Protection de vos droits	38

Ī

Rapport financier

A – Arrêté des comptes : Analyse du Bilan	44
et du Compte de Résultat	
B - Comptes annuels	53

Ш

Rapport de transparence

A – Rapport de transparence 2021	72
B – Attestation du Commissaire aux Comptes	80

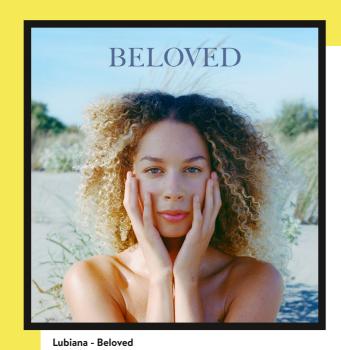
IV

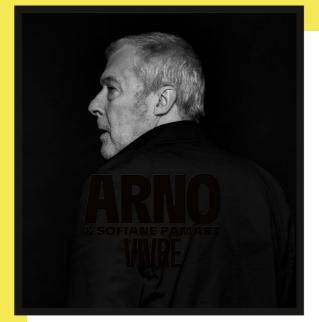
Annexes

A – Commission de contrôle des	84
Organismes de Gestion Collective	
B – Comité de surveillance	86
C – Détail des aides	88
D – Gouvernance	108

- 4 -

Rapport d'activité





Arno - Vivre

nne Si	la
à nos cœurs -	

Anne Sila - À nos coeurs

A.	Perceptions	P.08
В.	Répartitions	P.20
C.	Aide à la création	P.26
D.	Actions de la SPPF	P.34
Ε.	Protection de vos droits	P.38



A. Perceptions

Des perceptions en hausse

En application d'un accord conclu avec la SCPP ayant permis de libérer en février 2021 les fonds et les régularisations bloqués à la SCPA en 2020.



Orelsan - Civilisation

Perceptions brutes

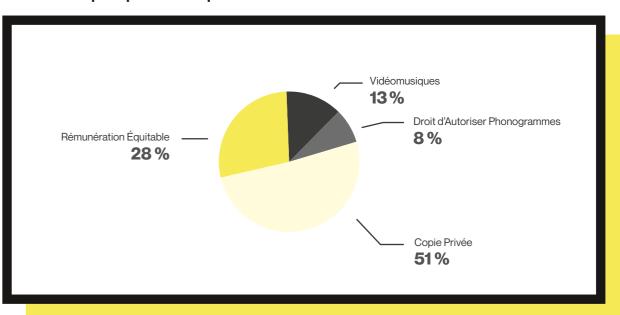
En 2021, la SPPF a perçu un montant de $32495302 \\ €$ de droits contre $25367472 \\ €$ en 2020, soit une augmentation de $28,1 \\ %$.

La SPPF a perçu un montant de 7 873 869 € en 2021 au titre des fonds bloqués de l'année de droit 2020 auxquels il convient de déduire des régularisations bloquées défavorables à la SPPF pour un montant net de - 327 586 €.

En l'absence de ces décalages de paiement (fonds bloqués et régularisations), les perceptions auraient été en légère diminution de 1,7 % en raison des revenus en provenance de la SPRÉ, impactés par la crise sanitaire.



Ventilation des perceptions brutes par secteur



EN EUROS	2021	2020	ÉCART	ÉV	OLUTION
Rémunération Equitable	8 869 357	13 553 109	-4 683 752	И	-34,6 %
Copie Privée Sonore	16 646 504	6 730 274	9 916 230	71	147,3 %
Copie Privée Audiovisuelle	96 719	131 815	-35 096	и	-26,6 %
Vidéomusiques	4 080 076	3 819 007	261 069	7	6,8 %
Droit d'Autoriser Phonogrammes	1 979 956	894 888	1 085 068	7	121,3 %
Droits Etrangers Vidéomusiques	45 454	137 200	-91 746	и	-66,9 %
Droits Etrangers Phonogrammes	777 236	101 179	676 057	71	668,2 %
TOTAL	32 495 302	25 367 472	7 127 830	71	28,1 %

Analyse des perceptions

Rémunération Équitable

Une baisse des droits perçus au titre de la Rémunération Équitable (8 869 357 € en 2021 contre 13 553 109 € en 2020). En effet, le paiement en 2021 des fonds bloqués à la SCPA à compter de septembre 2020, par décision unilatérale de la SCPP, n'a pu compenser la libération des fonds séquestrés en 2019 libérés en 2020 pour donner suite à la décision rendue par la Cour d'Appel de Versailles le 5 mars 2020 en faveur de la SPPF. Par ailleurs, à noter que les périodes de confinement (fermeture des Lieux Sonorisés tels que les discothèques, cafés et restaurants) d'octobre à décembre 2020 puis de janvier à juin 2021 ont impacté les perceptions SPPF en provenance de la SPRÉ suite au décalage des encaissements.

Copie Privée Sonore

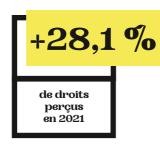
Une hausse des droits perçus au titre de la Copie Privée (16 646 504 € en 2021 contre 6 730 274 € en 2020) qui s'explique par la bonne tenue de la Copie Privée, des régularisations favorables à la SPPF et les quatre mois de fonds bloqués à la SCPA par décision unilatérale de la SCPP, libérés en 2021.

Vidéomusiques

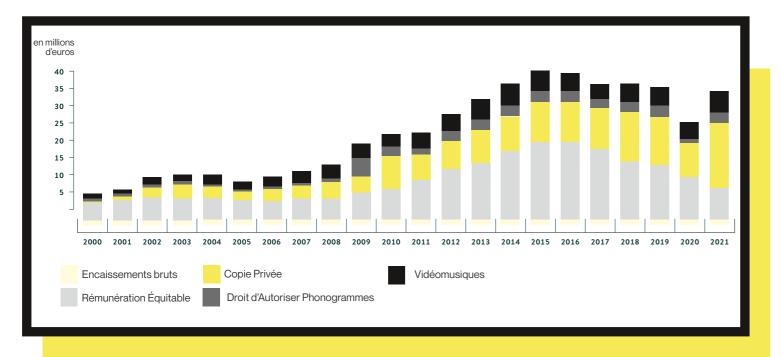
Une bonne performance des diffusions de vidéomusiques de la SPPF sur certains diffuseurs tels que le groupe TF1, le groupe Canal+ et une progression du chiffre d'affaires déclaré en 2021 par les chaînes musicales (4 125 530 € en 2021 contre 3 956 207 € en 2020) ont permis de compenser les effets du nouveau protocole conclu avec le groupe M6 début 2021, prévoyant une nouvelle baisse maîtrisée des tarifs jusqu'en 2023.

Gestion collective volontaire

Une forte augmentation des droits relevant de la gestion collective volontaire (1 979 956 € en 2021 contre 894 888 € en 2020) qui résulte de la libération en 2021 des fonds bloqués à la SCPA par décision unilatérale de la SCPP dès septembre 2020. En effet, en 2020 la SPPF n'avait pas perçu les attentes téléphoniques, droits normalement encaissés lors du dernier trimestre de chaque année et la SPPF n'avait perçu, pour les principaux diffuseurs télévisions, que deux trimestres de droits au lieu de quatre normalement, à l'exception des paiements anticipés ou différés.



Évolution des perceptions brutes



Rémunération Équitable

Une légère hausse des perceptions due aux effets moindres de la crise sanitaire en 2021

La Rémunération Équitable est perçue par la SPRÉ, société commune aux producteurs de phonogrammes et aux artistes-interprètes. Cette rémunération est due par les radios, les télévisions, les lieux sonorisés et les discothèques en application des barèmes réglementaires adoptés par la commission administrative de l'article L. 214-4 du CPI.

En 2021, les perceptions de la SPRÉ se sont élevées à 108 781 050 € contre 106 114 677 € en 2020, soit une légère hausse de 2,5 %.

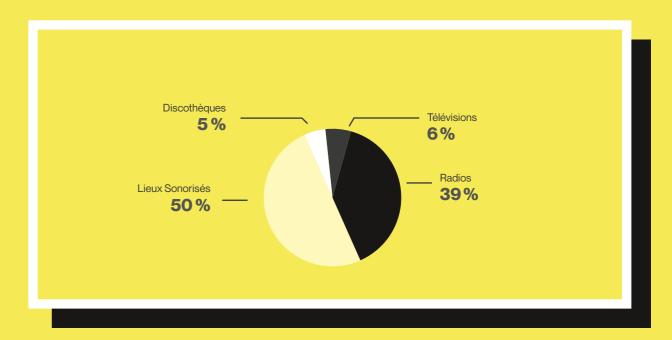
La SPPF a perçu de la SCPA (en provenance de la SPRÉ), sur la base d'un taux de trésorerie provisoire de 22,2 % (contre 21,8 % en 2020),

un montant hors régularisations SCPP/SPPF de 10 755 211 € contre 13 553 109 € en 2020 dont 2 935 667 € correspondant aux quatre mois de fonds bloqués par la SCPP au niveau de la SCPA, débloqués en février 2021. Après retraitement des montants séquestrés en 2019 perçus en 2020 et les quatre mois de fonds bloqués perçus en 2021, hors régularisations, la SPPF aurait dû encaisser en 2021 en provenance de la SPRÉ 7 819 545 € contre 9 594 974 € en 2020. Cette baisse est due aux périodes de confinement des cafés, restaurants et autres lieux sonorisés d'octobre à décembre 2020 et d'avril à juin 2021 qui impactent les perceptions SPPF 2021 suite au décalage des encaissements.



de perceptions **SPRÉ**

Perception Rémunération Équitable 2021 par secteur



- 10 -- 11 -

Variation des droits perçus par la SPPF au titre de la Rémunération Équitable

Tous les droits en provenance de la SPRÉ perçus par la SPPF sont impactés par les séquestres 2019 libérés par la SCPP en 2020 et par les fonds bloqués de l'année de droit 2020 débloqués en 2021.

Discothèques

Une baisse de 58 % du secteur Discothèques, soit un montant en diminution de 779 647 €, expliquée principalement par la crise sanitaire. En effet, les revenus débloqués en 2021 et les perceptions au titre de 2021 sont très faibles en raison de la fermeture administrative des discothèques et lieux assimilés du 14 mars 2020 au 9 juillet 2021 puis du 10 décembre 2021 au 16 février 2022.

Lieux Sonorisés

Une baisse de 34,7 %, soit un montant en diminution de 2 878 540 € dans le secteur des Lieux Sonorisés, expliquée principalement par la fermeture administrative des Lieux Sonorisés en raison de la crise sanitaire. Compte tenu des décalages de paiement entre la SPRÉ, la SCPA et la SPPF, la

fermeture des cafés, restaurants et autres lieux sonorisés d'octobre à décembre 2020 et d'avril à juin 2021 ont impacté les perceptions de la SPPF en 2021. La facturation de ces usagers n'a pu reprendre qu'en juillet 2021.

Radios

Une hausse de 18,3 % dans le secteur des Radios, soit une augmentation de 641 813 €, expliquée d'une part par la libération en février 2021 des fonds bloqués par la SCPP à la SCPA, et d'autre part par la hausse du taux d'utilisation des phonogrammes du commerce dans le secteur des Radios Publiques.

Télévisions

Une hausse de 54 % dans le secteur des Télévisions, soit une augmentation de 218 476 €, expliquée, principalement par les fonds bloqués par la SCPP libérés en 2021. En effet les rémunérations de ce secteur tendent à diminuer fin 2021 en raison des régularisations négatives de l'année de droit 2020 dues à la baisse du chiffre d'affaires publicitaire.

8,9

millions d'euros de droits perçus au titre de la Rémunération Équitable en raison de la crise sanitaire

Détail de la Rémunération Équitable

EN EUROS	2021	2020	ÉCART	É	VOLUTION
Discothèques	565 161	1 344 808	-779 647	ĸ	-58,0 %
Lieux Sonorisés	5 415 672	8 294 212	-2 878 540	R	-34,7 %
Radios	4 151 030	3 509 217	641 813	7	18,3 %
Télévisions	623 348	404 872	218 476	7	54,0 %
Régularisations SCPP/SPPF taux de pesée	-1 885 854		-1 885 854	и	NS
TOTAL	8 869 357	13 553 109	-4 683 752	и	-34,6 %

Régularisations

En l'absence des fonds bloqués par la SCPP à la SCPA, les régularisations provisoires SCPP/SPPF, basées sur les diffusions, pour les années de droit 2016 et 2017, ainsi que la régularisation définitive de l'année de droit 2014 auraient dû être effectuées en 2020. Celles-ci, défavorables à la SPPF ont été régularisées en 2021 respectivement pour un montant de 1 489 502 € pour l'année de droit 2017 et de 396 352 € pour 2014. L'année de droit 2016 estimée défavorable à la SPPF pour un montant de 689 018 € et la définitive 2015 favorable à la SPPF pour

un montant de 56 903 € n'ont été réglées que début 2022.

Le montant significatif défavorable des sommes régularisées en 2021 et à régulariser en 2022 s'explique par un taux de pesée provisoire SCPP/SPPF en baisse, très en deçà du taux de trésorerie et par un taux de pesée définitif SCPP/SPPF inférieur au taux de pesée provisoire:

Des taux de pesée définitifs en baisse inférieurs au taux de pesée provisoire :

- x 32,22 % pour l'année de droit 2012 (taux de pesée provisoire de 32,72 %);
- 31,64 % pour l'année de droit 2013 (taux de pesée provisoire de 32,75 %);
- × 28,85 % pour l'année de droit 2014 (taux de pesée provisoire de 30,31 %).

Une baisse régulière des taux de pesée provisoire :

- × 29,88 % pour l'année de droit 2015 ;
- × 29,32 % pour l'année de droit 2016 ;
- × 28,15 % pour l'année de droit 2017 ;
- × 21,37 % pour l'année de droit 2018.

Copie Privée

Des perceptions en augmentation

La perception de la Copie Privée est assurée par COPIE FRANCE: pour le sonore 50 % sont reversés aux auteurs, 25 % respectivement aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes tandis que pour l'audiovisuel 33,33 % sont respectivement reversés aux auteurs, aux artistes-interprètes et aux producteurs audiovisuels.

Les perceptions brutes totales de COPIE FRANCE, hors régularisations exceptionnelles, s'établissent pour 2021 à la somme de 278 730 000 €, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à 2020, expliquée par les montants encaissés sur les téléphones et tablettes.

La configuration des perceptions 2021 se caractérise une fois encore par une forte concentration des collectes sur quelques familles de supports.

Quatre familles de supports représentent 91 % des collectes en 2021 (contre 92 % en 2020), la structure des perceptions au titre de la Copie Privée s'analyse comme suit :

Téléphones

Le marché du téléphone, pour la sixième année consécutive, est la principale source de perceptions en Copie Privée et représente 2/3 des perceptions totales, avec 67,5 % de part de marché en 2021 (67,4 % en 2020).

Ceci résulte de la bonne tenue du marché du téléphone et en particulier de ceux dont la capacité de stockage est au moins égale à 64 Go

Tablettes

La part de marché des tablettes s'établit à 13,6 % (contre 14,9 % en 2020). 96 % du marché facturé par COPIE FRANCE concerne les tablettes de capacité supérieure ou égale à 32 Go.

Décodeurs

La baisse de la part de marché de 0,7 % des décodeurs s'explique principalement par des régularisations de déclaration faites en 2020, d'un redevable dues en 2019 et 2020.

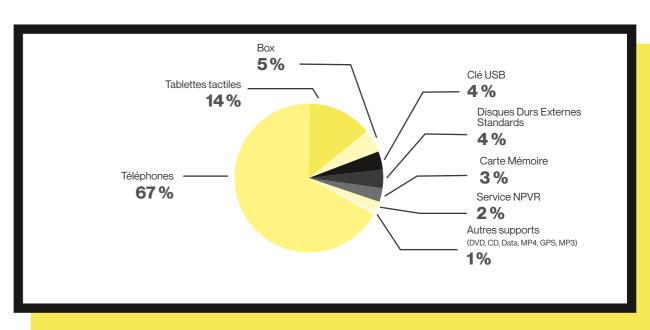
Clés USB

Les clés USB restent la quatrième famille de support avec cependant une légère baisse de 0,2 % de part de marché.

Autres

Les autres supports tels que les cartes mémoires, les services NPVR, DVD data et autres représentent moins de 10 % de la part de marché des collectes.

Copie Privée Sonore par secteur



<mark>- 1</mark>2 -

Copie Privée Sonore

Des droits perçus en forte hausse en raison de la libération en 2021 des fonds bloqués en 2020 inhérents à la SCPP

Au titre de la Copie Privée Sonore, la SPPF a encaissé 16 646 504 € en 2021 contre 6 730 274 € en 2020, soit une variation supérieure à 100 %. En l'absence des fonds bloqués à la SCPA par décision unilatérale de la SCPP, la SPPF aurait dû percevoir, hors régularisations, 10 452 436 €, soit Suite à un accord intervenu avec la SCPP pour une diminution de 6,6 % expliquée par le reversement des sommes mises en réserve par COPIE FRANCE depuis l'exercice 2014 (pour un montant de 884 851 €).

A périmètre comparable, en l'absence de fonds bloqués, cette baisse « recalculée » de 735 971 €, soit de 6,6 % s'explique principalement par:

- * en 2020, en l'absence des fonds bloqués, la SPPF aurait dû en effet percevoir, d'une part le reversement des sommes mises en réserve par COPIE FRANCE depuis l'exercice 2014 pour un montant de 884 851 €, et d'autre part, quelques régularisations d'importants redevables.
- * en revanche au regard des dernières pesées entre la SCPP et la SPPF, le taux de trésorerie de la SPPF est passé de 28,3 % en 2020 à 29,15 % en 2021.

La SPPF a perçu, en 2021, à titre provisoire, la somme de 14 910 568 € (contre 6 730 274 € en 2020), dont 3 521 916 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI.

convenir de nouvelles règles applicables aux phonogrammes de Livres Audio, la SPPF a pu déterminer le taux de pesée de la définitive des années de droit 2018 et 2019, aucune régularisation n'avait pu être effectuée sur 2020. La SPPF a encaissé, en 2021, au titre de la Copie Privée basée sur les ventes, respectivement pour l'année de droit 2018 et 2019, un montant de 821 874 €, dont 192 216 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI et un montant de 914 062 €, dont 208 063 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI.



Copie Privée Sonore montants perçus

MONTANTS PERÇUS EN EUROS	2021	2020	ÉCART	ÉVOLUTION
Montants perçus au titre des années de droit 2020 et 2021	14 910 568	6 730 274	8 180 294	7 121,5 %
Montants perçus au titre des régularisations SCPP/SPPF	1 735 936		1 735 936	- NS
TOTAL	16 646 504	6 730 274	9 916 230	7 147,3 %

Copie Privée Audiovisuelle

En 2021, la SPPF a perçu 96 719 € de droits contre 131 815 € en 2020.

Les sommes générées par la Copie Privée Audiovisuelle pour les vidéomusiques se sont élevées à 93 653 € (contre 131 815 € en 2020), dont 22 008 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI. Cette variation au titre de la Copie Privée Audiovisuelle pour les vidéomusiques, résulte principalement des encaissements au taux de trésorerie et des régularisations.

L'année de droit 2019 a été perçue en 2021 avec un taux de trésorerie SCPP/SPPF de 29,40 % (contre 30,40 % pour l'année de droit 2018 perçue en 2020). Les régularisations de pesée avec la SCPP au titre des années de droit 2017 et 2018, qui auraient dû également être effectuées en 2020, ont été reportées en 2021 compte tenu des fonds bloqués par la SCPP au niveau de la SCPA, puis en 2022. Pour l'année de droit 2018, les résultats de pesée en cours de finalisation sont favorables à la SPPF avec un taux de pesée en progression (38,78 % en 2018 contre 31,39 % en 2017) au-dessus du taux de trésorerie de 30.40 %. Pour l'année de droit 2017, les résultats de pesée en cours de finalisation sont favorables à la SPPF avec un taux de pesée en progression (31,39 % en 2017 contre 27,93 % en 2016) au-dessus du taux de trésorerie de 30,70 %.

La SPPF a perçu 3 066 € au titre de la Copie Privée Audiovisuelle des vidéogrammes (autres que vidéomusiques), sur la base des déclarations de diffusions d'œuvres audiovisuelles (telles que les sketchs filmés, les concerts, les émissions de variétés...) effectuées annuellement par ses associés. Suite à un problème technique de traitement des frais de gestion, la facturation avait été retardée en 2020 et aucune perception n'avait pu être enregistrée.

En application des accords de réciprocité conclus par la PROCIREP avec ses sociétés homologues étrangères, la SPPF est amenée à percevoir également des droits au titre de la Copie Privée Audiovisuelle pour les vidéogrammes non musicaux. Aucune perception n'a été enregistrée en 2020 et



Hoshi - Étoile flippante

Vidéomusiques

La perception des droits de diffusion des vidéomusiques est assurée directement par la SPPF sur la base des mandats de gestion qui lui sont confiés par ses associés. En 2021, la SPPF a collecté 4 125 530 € de droits contre 3 956 207 € en 2020, (soit une augmentation de 4,3 %) qui se ventilent de la manière suivante :

Chaînes de télévision

Un montant de 4 080 076 € a été perçu auprès des chaînes de télévision avec lesquelles la SPPF a conclu des contrats généraux d'intérêt commun ou sur la base de contrats particuliers

d'autorisation de diffusion de vidéomusiques (soit une augmentation de 6,8 %).

La bonne performance du répertoire vidéomusiques de la SPPF et la progression du chiffre d'affaires déclaré en 2021 par plusieurs chaînes musicales ont permis d'atténuer les effets du nouveau protocole conclu avec le groupe M6 début 2021, prévoyant une nouvelle baisse maîtrisée des tarifs jusqu'en 2023. Les retards de déclarations et de paiements dus à la crise sanitaire en 2020 ont été totalement résorbés en 2021.

millions d'euros perçus au titre des droits de diffusion des vidéomusiques

- 15 -

Droits Étrangers

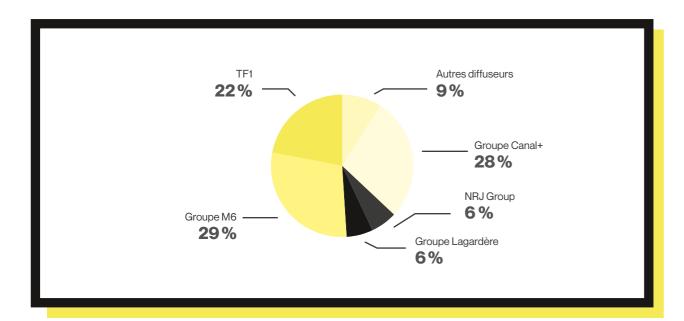
Un montant de 45 454 € de droits étrangers a × 27 958 € avaient été perçus en 2020 été perçu qui se ventile comme suit : auprès d'IMAGIA au titre des années 2018

x 45 454 € perçus auprès de la VPL (Video Performance Limited) contre 109 242 € en 2020.

La bonne performance 2020 résultait de régularisations au titre des années 2015 à 2019, non récurrentes en 2021.

x 27 958 € avaient été perçus en 2020 auprès d'IMAGIA au titre des années 2018 et 2019, suite au mandat de gestion signé en novembre 2016 ; les droits au titre de l'année 2020, facturés fin 2021 pour un montant de 27 689 € ont été perçus en 2022

Ventilation des diffusions télévisions



EN EUROS	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TF1	513 525	695 199	891 718	1 044 348	785 130	926 510
Télévisions Publiques	122 942	170 439	145 850	48 307	508	7 399
Groupe M6	2 302 984	1 631 662	2 286 631	1 786 249	1 524 881	1 214 489
Groupe LAGARDERE	272 445	252 993	357 399	312 242	261 337	244 904
Groupe CANAL +	571 512	640 273	774 812	809 463	836 167	1 154 292
NRJ Group	89 067	73 063	128 393	117 171	159 769	225 310
Autres Diffuseurs	525 572	405 238	618 904	476 314	388 415	352 626
TOTAL	4 398 047	3 868 867	5 203 707	4 594 094	3 956 207	4 125 530

Droit d'Autoriser

La gestion collective du Droit d'Autoriser

La SPPF a développé la gestion collective du droit d'autoriser des producteurs de phonogrammes et/ou de vidéogrammes auprès de certaines catégories d'usagers qui utilisent de façon massive de la musique enregistrée.

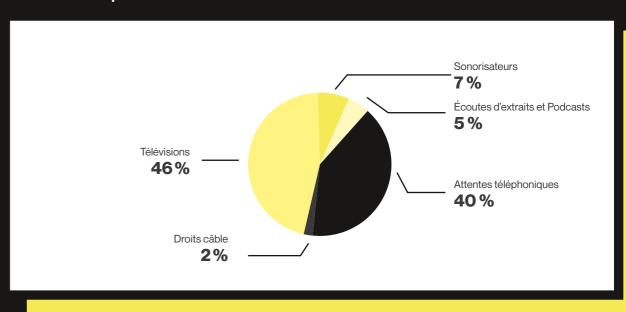
Celle-ci couvre des exploitations que les producteurs ne peuvent contrôler et pour lesquelles ils ne peuvent exercer leur droit exclusif de manière individuelle.

Assurée sur la base des mandats facultatifs qui lui sont confiés, cette gestion collective est mise en œuvre par la SPPF auprès des fournisseurs de programmes de musique

d'ambiance, des fournisseurs et des usagers finaux d'attentes téléphoniques, des sites Internet proposant l'écoute d'extraits de phonogrammes, des radios proposant des podcasts incorporant des phonogrammes et des Webradios jusqu'au 30 novembre 2019.

En 2021, la SPPF a collecté dans ce secteur au total 1 979 956 € (contre 894 888 € sur l'exercice précédent), soit une hausse supérieure à 100 %. Cette forte hausse de 1 085 068 € résulte principalement des fonds bloqués par la SCPP au niveau de la SCPA au titre des attentes téléphoniques et des droits télévisions.

Droit d'Autoriser par secteur



EN EUROS	2021	2020	ÉCART	ÉVOLUTION	
Attentes téléphoniques	788 215	6 504	781 711	-	NS
Télévisions	916 886	527 683	389 203	7	73,8 %
Sonorisateurs	148 002	222 742	-74 740	Я	-33,6 %
Droits câble	35 428	125 956	-90 528	Я	-71,9 %
Écoutes d'extraits et Podcasts	91 425	12 003	79 422	7	661,7 %
TOTAL	1 979 956	894 888	1 085 068	71	121,3 %

Attentes téléphoniques

La majeure partie des perceptions de la SPPF auprès des utilisateurs d'attentes téléphoniques est assurée par la SCPA. Compte tenu des fonds bloqués par la SCPP, la SPPF n'avait perçu aucun montant en 2020, soit une augmentation de 781 711 €.

En 2021, au déblocage des fonds, la SPPF a perçu, à titre provisionnel, au titre de l'année de droit 2019 (qui aurait dû être perçue en 2020), la somme de 443 303 € bruts de frais de gestion sur la base d'un taux de trésorerie de 20 % (contre 402 400 € en 2019 au titre de l'année de droit 2018 sur la base d'un taux de trésorerie de 19 %). En 2021, la SPPF a normalement perçu, à titre provisionnel, au titre de l'année de droit 2020, la somme de 421 091 € bruts de frais de gestion sur la base d'un taux de trésorerie de 19 %.

L'année de droit 2017 qui aurait dû être régularisée en 2020 pour un montant négatif de 78 899 € bruts de frais de gestion sur la base d'un taux définitif de 18,39 % (108 766 € au titre de 2016 avec un taux définitif de 19,88 %), a été régularisée en 2021 au déblocage des fonds. Ces régularisations défavorables à la SPPF résultaient du différentiel négatif entre le taux de trésorerie appliqué (25 % en 2016; 22 % en 2017) et le taux de pesée SCPP/SPPF.

lélévisions

L'augmentation de 389 203 € des droits perçus au titre des accords conclus en 2009 avec les chaînes de télévision, ne reflète pas l'activité de ce secteur mais est la conséquence des quatre mois de fonds bloqués par la SCPP à la SCPA. En effet pour les principaux diffuseurs, la SPPF n'avait perçu que deux trimestres au titre de l'année de droit 2020, voire aucun pour l'un d'entre eux.

Par ailleurs, compte tenu des fonds bloqués par la SCPP, aucune régularisation n'avait été effectuée en 2020. Au déblocage des fonds lors du 1er trimestre 2021, les régularisations provisoires et définitives de l'année de droit 2015 ont été réalisées. La provisoire 2015 est défavorable à la SPPF pour un montant de 179 915 € avec un taux de pesée de 22,16 % tandis que la définitive lui est favorable pour un montant de 2 248 € avec un taux de pesée de 22,23 %, soit un montant net défavorable à la SPPF de 177 667 € qui résulte d'un différentiel entre le taux de trésorerie appliqué (28 % en 2015) et le taux de pesée SCPP/SPPF définitif de 22,23 %. Les années de droit 2016 et 2017 devraient être finalisées et régularisées en 2022.

Sonorisateurs

Au titre de la réalisation de programmes musicaux destinés à la sonorisation de lieux publics, la SPPF a perçu directement la somme de 148 002 € bruts de frais de gestion. La diminution de 74 740 €, soit 33,6 %, résulte d'une part la baisse de l'activité d'un important sonorisateur, et d'autre part, de décalages de paiements de 2021 vers 2022.

Droits câble

En application du protocole d'accord conclu avec l'ANGOA et l'AGICOA (*) en février 2000, la SPPF a perçu en 2021, pour les vidéogrammes autres que les vidéomusiques, la somme de 35 428 € bruts de frais de gestion, soit une diminution de 90 528 €. Des régularisations de diffusions de vidéogrammes autres que vidéomusiques avaient été encaissées sur 2020 au titre des années de droit antérieures.

Écoutes d'extraits et Podcasts

Au titre des écoutes d'extraits de phonogrammes inférieurs à 90 secondes et des podcasts, la SPPF a perçu la somme de 91 425 €, soit une hausse de 79 422 €. Cette hausse s'explique principalement par l'encaissement de Radio France au titre du podcasting pour l'année de droit 2019. Cette perception aurait dû cependant être reçue en 2020. A noter que l'année de droit 2020 a été facturée et perçue en 2022 avec une hausse de 15 % et que l'année 2021 devrait être facturée lors du dernier trimestre 2022 lorsque le poids entre la SCPP et la SPPF sera défini.

par l'ANGOA concerne les œuvres cinématographiques et audiovisuelles Chérie 25, C8, CStar, TF1 Série Films M6 NR 12. TFX. RMC Story, RMC Découverte, TF1, TMC, W9 et 6Ter faisant l'objet d'une imultanée en France su les réseaux câblés et ADSL La rémunération perçue par l'AGICOA concerne toutes les œuvres cinématographiques et audiovisuelles es diffuseurs et contenues chaînes diffusées à l'origine (TF1, France 2, etc), et aui font par ailleurs l'objet d'une simultanée et sans changement à l'étranger, sur les réseaux câblés, ADSL, ou les bouquets satellites.

Droits Étrangers « phonogramme »

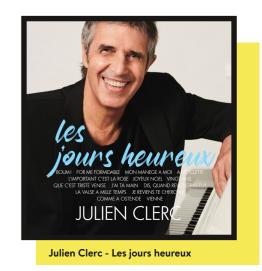
Au titre de la Rémunération Équitable, de la Copie Privée et du Droit d'Autoriser, la SPPF perçoit chaque année des droits en provenance de la PPL (Phonographic Performance Limited), de la GVL et de la SIMIM (Société de l'Industrie Musicale, mandat de gestion signé en février 2017).

EN EUROS		2021	2020	ÉCART	ÉVOLUTION
Rémunération Équitable, en provenance	ce de				
	GVL	96 070		96 070	NS
	PPL	26 277	39 998	-13 721	-34,3 %
	SIMIM	6 123	38 283	-32 160	-84,0 %
Copie Privée, en provenance de					
	GVL	3 294		3 294	NS
	SIMIM	6 507	7 889	-1 382	-17,5 %
Droit d'Autoriser, en provenance de					
	MUZAK LLC	630 591		630 591	NS
	SIMIM	8 374	15 009	-6 635	-44,2 %
TOTAL DROITS ÉTRANGERS		777 236	101 179	676 057	668,2 %

Une forte hausse des droits perçus en provenance de l'étranger expliquée par l'encaissement sur 2021 des droits au titre des années 2018 et 2019 du sonorisateur MUZAK basé aux Etats-Unis.

Par ailleurs, en 2021 la SPPF a perçu un montant de 99 364 € en provenance de la GVL pour les années de droit 2016 à 2020 alors qu'aucune perception n'avait été reçue en 2020.

Concernant les droits perçus au titre de la Copie Privée, 2 225 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI.



B. Répartitions

Des répartitions en hausse de 8,8 M€ dues à une politique de répartition encore plus dynamique.

Au cours de l'année 2021, la SPPF a réparti, hors avances financières, un montant de 30 276 270 € (contre 21 476 534 € en 2020), soit une augmentation de 41% expliquée par une politique de répartition encore plus dynamique, afin de mettre à disposition des producteurs indépendants la trésorerie dont la SPPF dispose. Celle-ci a ainsi décidé de relever de 80 % à 90 % le taux de mise en répartition provisoire des droits perçus au titre de la Rémunération Équitable et de la Copie Privée Sonore (*) en année N-1. Le montant élevé de ces répartitions s'explique également par le produit d'une régularisation définitive de la Copie Privée pour les années de droit 2018 et 2019, à la suite d'un accord intervenu avec la SCPP pour convenir de nouvelles règles de répartition applicables aux phonogrammes de Livres Audio.

Par ailleurs, des avances sur droits 2021 ont été versées aux associés éligibles pour un montant de 13 205 700 € et un dispositif d'avance structurelle pour un montant de 4 250 000 €, cumulable avec l'avance financière annuelle de décembre a été mis en place pour compenser le décalage dans le temps entre les perceptions et les répartitions définitives.

née de droit 2018, la Copie Privée est répartie brut de frais de gestion, les montants des autres secteurs sont toujours répartis nets de frais de gestion.

(*) Pour rappel, il convient

de préciser que depuis l'an-



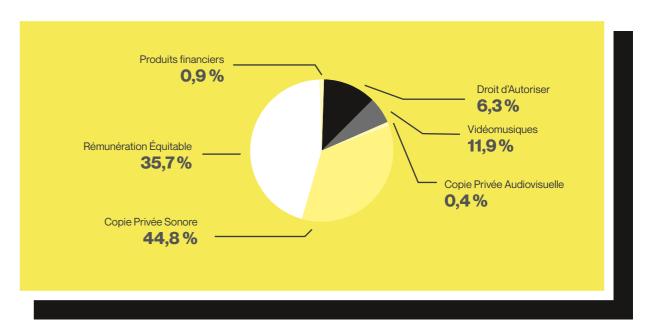
Sofiane - La Direction

Évolution des répartitions par secteur

+41 % de droits répartis en 2021

Détail des répartitions par secteur

EN EUROS	2021	2020	ÉCART		ÉVOLUTION
Rémunération Equitable	10 802 950	9 101 755	1 701 195	71	18,7 %
Copie Privée Sonore	13 572 643	6 154 563	7 418 080	71	120,5 %
Vidéomusiques	3 589 653	3 453 072	136 581	71	4,0 %
Droit d'Autoriser	1 929 202	2 125 944	-196 742	и	-9,3 %
Copie Privée Audiovisuelle	117 885	69 660	48 225	71	69,2 %
Droits Etrangers	-	276 546	-276 546		N/S
Produits financiers	263 937	294 994	-31 057	и	-10,5 %
TOTAL	30 276 270	21 476 534	8 799 736	71	41,0 %



Les points marquants

COPIE PRIVÉE

La hausse des répartitions au titre de la Copie Privée Sonore de 7 418 080 € s'explique par le fait que la SPPF a pu convenir avec la SCPP de nouvelles règles de répartition applicables aux phonogrammes de Livres Audio, et a pu repartir les années de droits 2018 et 2019. Pour rappel en 2020, la SPPF avait dû geler le taux de pesée de la définitive de l'année de droit 2018 et mettre en réserve des sommes à répartir au titre des années de droit 2018 et 2019.

La hausse des répartitions au titre de la Copie Privée Audiovisuelle de 48 225 € s'explique par une hausse du collège producteurs de 37,5 % et par une progression du taux de pesée définitif de la SPPF (38,77 % au titre de l'année de droit 2018 contre 31,39 % en 2017).

RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE

Les montants répartis au titre de la Rémunération Équitable augmentent de 1701195 €. Cette hausse de 18,7 % résulte :

- * d'une augmentation des répartitions au titre de la Rémunération Équitable basée sur les Ventes pour un montant de 1 924 609 € (soit + 59,2 %), cf. ci-après;
- * d'une diminution des répartitions au titre de la Rémunération Équitable basée sur les

diffusions pour un montant de 223 414 € (soit -3,8 %), expliquée principalement par la baisse significative de 502 857 € (soit une diminution de 9,2 %) des répartitions provisoires de l'année de droit 2020 par rapport à celles de l'année de droit 2019 due à la crise sanitaire, qui a fortement impacté les perceptions du secteur discothèques et lieux sonorisés. Cette diminution est cependant atténuée par les répartitions définitives 2015 en hausse de 67,6 % par rapport aux définitives de 2014 (soit une augmentation de 279 443 €). Cf. ci-après une analyse par secteur.

Rémunération Équitable basée sur les ventes

La hausse des répartitions au titre de la pour un montant de 1 924 609 € s'explique d'une part, par un complément de perception de 9 020 € au titre de la répartition définitive 2015, et d'autre part, par la mise en répartition complémentaire de la Rémunération Équitable basée sur les Ventes de l'année de droit 2018 (soit une augmentation cumulée pour 2018 et 2019 de 1 915 589 €).

Pour rappel des sommes avaient été mises en réserve en 2020 au titre de l'année de droit 2018 dans l'attente des résultats d'une étude sur les usages en matière de Copie Privée.

Radios Locales Privées

La hausse des répartitions au titre des radios locales privées de 252 129 € s'explique d'une part, par la définitive 2015 en hausse de 133 090 € suite à l'évolution du poids de la SPPF (35,01 % pour l'année de droit 2015 contre 21,73 % en 2014), et d'autre part, par la mise en répartition provisoire de l'année de droit 2020 en hausse de 119 039 € par rapport à l'année 2019 suite à la hausse du poids de la SPPF (25,52 % pour l'année de **DROIT D'AUTORISER** droit 2020 contre 24,29 % en 2019).

Radios Nationales Publiques

La hausse des répartitions au titre des radios nationales publiques de 94 507 € s'explique d'une part, par la définitive 2015 en hausse de 30 075 € suite à l'évolution du poids de la SPPF (28,36 % pour l'année de droit 2015 contre 21,22 % en 2014), et d'autre part, par la mise en répartition provisoire de l'année de droit 2020 en hausse de 64 432 € par rapport à l'année 2019 suite à la hausse du poids de la SPPF (25,39 % pour l'année de droit 2020 contre 24,25 % en 2019 et à une hausse du collège producteur de 4,30 %).

Radios Nationales Privées

La hausse des répartitions au titre des radios nationales privées de 20 263 € s'explique principalement par la répartition provisoire de l'année de droit 2020 en hausse de 24 115 € par rapport à celle de 2019 alors que la définitive de l'année de droit 2015 est en légère baisse de 3 852 € par rapport à celle 457 502 € en 2020 pour l'année de droit 2019, de 2014.

Télévisions

La hausse des répartitions au titre des télévisions de 16 979 € s'explique principalement par la répartition provisoire de l'année de droit 2020 en hausse de 21 078 € par rapport à celle de 2019 alors que la définitive de l'année de droit 2015 est en légère baisse de 4 099 € par rapport à celle de 2014.

Lieux Sonorisés

La baisse de 182 588 € des montants D'autres variations individuellement, non Rémunération Équitable basée sur les Ventes répartis au titre des lieux sonorisés s'explique significatives, représentent une diminution principalement par la baisse de la collecte entre 2020 et 2019 (une diminution de 4,8 %) due à la crise sanitaire.

Discothèques

discothèques de 424 704 € s'explique la PPL, GVL et de la SIMIM, non conformes principalement par la baisse de la collecte entre aux prescriptions d'échanges de base, aucune 2020 et 2019 (une diminution de 55,7 %) due répartition n'a pu être effectuée en 2021, soit à la crise sanitaire.

Vidéomusiques

La hausse au titre des vidéomusiques de 136 581 € s'explique principalement par la mise en répartition de régularisations antérieures pour les chaînes musicales rémunérées au forfait. La baisse de 238 857 € des répartitions 2021 à la diffusion résulte essentiellement du nouveau protocole conclu avec le groupe M6 début 2021, prévoyant une nouvelle baisse maîtrisée des tarifs jusqu'en 2023.

Les répartitions au titre du droit d'autoriser télévisions diminuent de 657 832 €:

- * la répartition du droit d'autoriser sur les ventes définitives au titre de l'année de droit 2019 n'a pu être calculée en raison de retards dus à la régularisation avec la SCPP, alors qu'en 2020 les années de droit 2017 et 2018 ont été réparties, à titre définitif, pour respectivement un montant de 280 991 € et 233 412 €
- * pour les répartitions sur la part diffusions, la SPPF a réparti en 2021 d'une part, à titre définitif, l'année de droit 2015 pour un montant de 254 919 € en baisse de 45 662 € par rapport à l'année de droit 2014 répartie en 2020, en raison de la baisse du poids de la SPPF de 8,23 %.

D'autre part, à titre provisoire, l'année de droit 2019 a été répartie pour 359 735 € contre en raison de la baisse du collège producteur de 61 % due à la crise sanitaire, et ce malgré un poids en hausse de 2,25 points (21,90 % pour 2020 contre 19,65 % en 2019).

Droit sonorisateurs

La hausse des répartitions au titre des droits sonorisateurs d'un montant de 589 450 € s'explique par les droits perçus auprès de Muzak, sonorisateur basé aux Etats Unis pour les années de droit 2018 et 2019

Autres secteurs

totale nette de 128 360 €.

DROITS ÉTRANGERS PHONOGRAMMES

En raison de difficultés rencontrées par la SPPF La baisse des répartitions au titre des dans le traitement des informations reçues de une diminution de 276 546 €. Ces répartitions sont reportées en 2022.

PRODUITS FINANCIERS

Une légère baisse des répartitions au titre des produits financiers, constatés en 2020, pour un montant de 31 057 €. Avec un taux moyen de rendement de 4,8 %, suite à la cession anticipée de placements dont le capital a été cédé au-dessus du capital garanti, la SPPF a pu répartir 263 937 € de produits financiers en 2021.

Détail des répartitions de l'année 2021		MONTANTS BLOQUÉS ET/OU RÉSERVE		MONTANTS AFFECTÉS AU BUDGET AIDES		
Secteurs de Droit Répartis	Périodes	Montants Répartis aux Ayants droit	Droits bloqués	Réserve/ Retenue Musiciens (*)	Non Répartissables	Non Reconnus
Rémunération Équitable Définitive : diffusions	2015	692 760	2 101	-551 767	49 969	1 507 541
Rémunération Équitable Définitive : ventes	2015, 2018 & 2019	5 173 113	6 297	-1 446 970		
Rémunération Équitable Provisoire : diffusions	2020	4 937 077	45 372			
Rémunération Équitable		10 802 950	53 770	-1 998 737	49 969	1 507 541
Copie Privée Sonore Définitive	2018 & 2019	5 698 752	5 473	-2 249 661	400 279	
Copie Privée Sonore Provisoire	2020	7 873 891	14 555	876 878	3 524 171	
Copie Privée Audiovisuelle	2018	117 885			22 008	
Copie Privée		13 690 528	20 028	-1 372 783	3 946 458	
Vidéomusiques		3 589 653	38 953	171 188		
Droits Câble	2010 à 2013 & 2019	63 998	293	2 924		
Attentes Téléphoniques	2018 & 2020	336 688	4 701	9 602		
Télévisions	2015 & 2020	614 654	2 592	-24 262		
Droit Reproduction Sonorisateur	2018 & 2019	832 316	357	3 215		
Podcasting	2019	81 546	242	2 116		
Droit d'Autoriser		1 929 202	8 185	-6 405		

(*) Les réserves correspondent à des reprises 2020 pour un montant de - 3 414 325 €. Les retenues musiciens s'élèvent à 207 588 €.

TOTAL DROITS MIS EN RÉPARTITION

Auquel il convient d'ajouter 263 937 € au titre des produits financiers générés en 2020, soit un montant total réparti, net de frais de gestion, de 30 276 270 €

3 996 427 1 507 541

RIAD

La pige de vos enregistrements diffusés en Radios et en Télévisions

Pensez à contacter BMAT pour vous assurer que vos catalogues sont bien représentés dans sa base pour l'identification et la répartition de vos enregistrements.

Deux solutions pour vous accompagner :

- × un mail : france@bmat.com
- * un questionnaire qui permet aux producteurs de vérifier très rapidement s'ils sont déjà dans la base, ou s'ils doivent contacter BMAT pour effectuer des démarches supplémentaires : http://bit.ly/RIADSPRE

- 22 -- 23 -

Top 25

Titres 2021 les mieux rémunérés

Rémunération Équitable & Copie Privée Sonore

CAMELIA JORDANA FACILE (2019 PLAY 2)

2

VIANNEY BEAU PAPA

(2020 VF MUSIQUE / TÔT OU TARD)

3

M POKORA SI T'ES PAS LÀ

(2018 MUZEEK ONE)

SOOLKING MELEGIM

(2020 AFFRANCHIS MUSIC)

5

GRADUR NE REVIENS PAS

(2019 LEGEVARA)

6

HATIK **ANGELA** (2019 LOW WOOD)

VIANNEY N'ATTENDONS PAS

> (2020 VF MUSIQUE (TÔT OU TARD))

8

MAÎTRE GIMS MALHEUR MALHEUR

(2018 CHAHAWAT)

CLAUDIO CAPEO MA JOLIE

(2018 JO AND CO)

10

TIBZ **TOUT AU BOUT DU** MONDE

(2019 MY MAJOR COMPANY)

11

TAYC N'Y PENSE PLUS

(2020 PLAY 2)

12

CLAUDIO CAPEO C'EST UNE CHANSON

(2018 JO AND CO)

13

LUCENZON NO ME AMA

(2020 PLAY 2)

14

MAÎTRE GIMS RESTE

(2019 CHAHAWAT)

15

DIVA FAUNE WOULD YOU STAND BY ME

(2018 PLAY 2)

16

GRAND CORPS MALADE MAIS JE T'AIME

(2020 ANOUCHE PRODUCTIONS)

17

HOSHI **AMOUR CENSURE** (RADIO ÉDIT)

(2019 JO AND CO)

18

LES FRANGINES DONNEZ MOI

(2018 JO AND CO)

19

M POKORA TOMBE

(2019 MUZEEK ONE)

20

FRANGLISH MY SALSA

(2020 LUTECE MUSIC)

21

HATIK LA MEILLEURE

(2020 LOW WOOD)

22

JEAN LOUIS AUBERT DU BONHEUR

(2019 LA LOUPE)

23

HEUSS L'ENFOIRÉ MOULAGA

(2019 150 PRODUCTIONS)

24

MAJORLAZOR QUE CALOR

(2019 BECAUSE MUSIC)

25

DADJU BOBO AU COEUR

(2019 AMATERASU PROD)

I - RAPPORT D'ACTIVITÉ

C. Aide à la création

La SPPF au service de la diversité

Lors de ces deux années de crise sans précédent, la SPPF s'est employée à améliorer et à dynamiser son programme d'aide à la création, un des plus complet de la filière, au service d'un grand nombre de labels représentant toutes les esthétiques.



Alex Beaupain - Love on the beat

Toujours à l'écoute de ses membres, la SPPF a fait évoluer son programme d'Aide à la Création

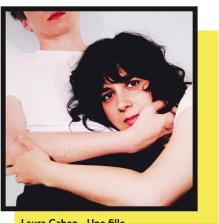
Afin d'apporter les meilleurs services possibles à ses associés, dans un contexte financier fragile, la SPPF a mis en place de nouveaux critères d'accompagnement :

- × Allégement du processus de solde pour les subventions accordées aux Vidéomusiques : au moment du solde, les labels n'ont plus à justifier d'un contrat particulier de fourniture conclu avec une chaîne de télévision signataire d'un contrat général d'intérêt commun avec la SPPF, ou d'une facture attestant de la mise à disposition sur la plateforme Muzicenter IMD-Fastrax. La subvention peut être soldée dès la diffusion sous réserve que la vidéomusique soit déclarée au répertoire de la SPPF, et que l'album, dont est extrait le phonogramme mis en image, soit déclaré et commercialisé.
- * Création ponctuelle d'un programme de soutien financier au Live Stream. En l'absence des concerts, la SPPF a mis en place un programme qui aide les producteurs de phonogrammes à financer leurs concerts en live stream.

× Possibilité de débloquer un acompte de 70 % de la subvention obtenue en commission dès la signature de la convention dans un délai de deux mois maximum après l'obtention ; 70 % d'avance pour tous, re-coupables sur les droits générés en cas de non-réalisation des projets sachant que le délai de solde est de 18 mois à compter de la date d'attribution de la subvention pour les albums et la promotion-marketing; 12 mois pour solder les vidéomusiques.

La SPPF a ainsi fait le choix de renforcer la mise à disposition de la trésorerie dont elle dispose au bénéfice de ses associés. C'est un signal important dans le contexte de la période difficile que les producteurs phonographiques ont traversé avec la Covid-19.

d'acompte de subvention débloqué



Laura Cahen - Une fille

- 27 -

Montants engagés

Augmentation du taux d'acceptation

Conformément aux dispositions des articles L. 324-17 et R. 321-6 du CPI, la SPPF a affecté une partie des sommes collectées à des actions d'aide à la création, à la diffusion de spectacles vivants, au développement de l'éducation artistique et culturelle, et à la formation d'artistes.

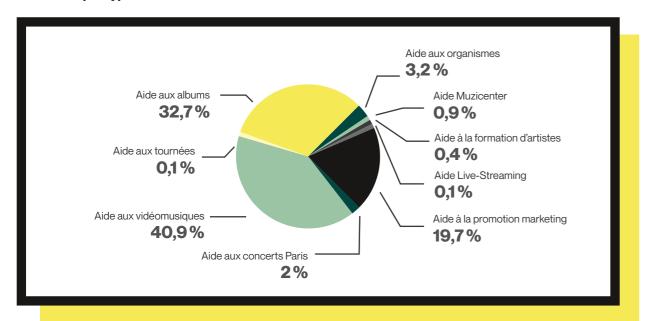
Les montants engagés en 2021 se sont élevés à 172 133 € pour les subventions accordées par le Conseil d'Administration de la SPPF aux organismes associés à la filière musicale dites Actions d'Intérêt Général (AIG) et à 5 195 596 € pour les subventions accordées aux labels, soit un montant total engagé de 5 367 729 €.

Détail des engagements 2021

TYPE D'AIDE	MONTANT EN EUROS
Enregistrements 233 Albums	1 754 900
Vidéomusiques 407 Vidéomusiques	2 195 000
Tournées 4 Tours supports	7 500
Promotion et marketing 78 Albums	1 056 500
Live-Streaming 1 Convention	8 000
Formations d'artistes 13 Conventions	21 450
Salles de spectacles Paris 53 Conventions	106 104

TYPE D'AIDE	MONTANT
	EN EUROS
Muzicenter	46 142
35 Conventions	40 142
Aides Sélectives	5 195 596
824	2 192 296
AIG	172 133
12	1/2 133
Projets aidés	5 367 729
836	3 307 729
Producteurs aidés	250
Demandes	969
Acceptation	85 %

Ventilation par type d'aide



Contributions en faveur de projets musicaux ou d'organismes associés à la filière musicale

En 2021, la SPPF a soutenu financièrement les manifestations et les structures dont l'objet concerne directement la production musicale (MaMA et Disquaire Day) ainsi qu'à des organisations attachées à la recherche de nouveaux talents ou à la formation d'artistes (FAIR, Studio des Variétés, Manufacture de la Chanson et Association Voix du Sud). Dans le cadre de l'aide au spectacle vivant,

elle a participé au financement des Victoires de la Musique, d'Au Fil des Voix, du Réseau Printemps dit « Les Inouïs du Printemps de Bourges » et de l'Association Jazzé Croisé.

Un état exhaustif des contributions énumérées ci-dessus est présenté en annexe du présent rapport.

Contributions en faveur des programmes d'aide à la création

5,2
millions d'euros
d'aide à la
création

La SPPF a accordé en 2021 un montant total de 5 195 596 € au titre de l'aide à la création, dite sélective (subventions attribuées par la Commission d'Aide à la Création) pour la production d'albums, la réalisation de vidéomusiques, et à la promotion-marketing, ainsi qu'à l'aide à la création dite directe (subventions attribuées hors commission) pour la formation d'artistes et l'organisation de concerts dans des salles parisiennes. La SPPF a aussi reconduit son dispositif d'aide à la diffusion via le partenariat avec Muzicenter (interface de mise à disposition promotionnelle, en écoute et en téléchargement des nouveautés à destination des médias Radio, TV, Presse et Deejays).

Au cours de l'année 2021, la Commission d'Aide à la Création s'est réunie 7 fois aux dates suivantes (dont 5 fois en Visioconférence): 6 février, 26 mars, 14 mai, 2 juillet, 17 septembre, 5 novembre et 17 décembre, afin d'assurer, conformément aux dispositions de l'article 34-1) du Règlement Général de la SPPF, l'instruction des demandes de subventions relevant des dispositions de l'article L. 324-17 du CPI.

Conformément aux dispositions de l'article R. 321-7 du CPI, ces projets ont fait l'objet d'une convention conclue avec la SPPF qui stipule les conditions d'utilisation des subventions accordées ainsi que les documents justificatifs à fournir.

La liste exhaustive des projets subventionnés par la SPPF au cours de l'année 2021 et pour lesquels une convention a été conclue en application de l'article R. 321-7 du CPI, se trouve en annexe au présent rapport.

Par ailleurs, les informations sur les bénéficiaires des subventions de la SPPF sont disponibles dans la base de données centralisée des aides culturelles prévue au premier alinéa de l'article L. 326-2 du CPI, accessible à l'adresse URL suivante: www.aidescreation.org.

Pour plus de détails sur les critères et conditions d'attribution en vigueur à ce jour, vous pouvez consulter le site Internet : www.sppf.com/ onglet Aide à la Création.

Pour rappel, les demandes d'aide à la création s'effectuent en ligne sur le site de la SPPF, via l'espace privé des associés, ou via l'onglet Aide à la Création.

Subventions affectées et réglées

Conformément aux dispositions des articles L. 324-17 et R.321-6 du CPI, les différentes subventions réglées par la SPPF en 2021 sont soumises au vote des associés réunis en Assemblée Générale Exceptionnelle. La SPPF a réglé au total en 2021, au titre des subventions relevant des articles susvisés, la somme de 5 935 512 €. 5,9
millions d'euros de subventions réglées

Subventions réglées en 2021

Aides à la Création et à la Diffusion

TYPE D'AIDE	MONTANT RÉGLÉ EN EUROS
Aide à la production d'albums Subventions réglées pour la réalisation de 216 albums	1 817 225
Aide à la production de vidéomusiques Subventions réglées pour la réalisation de 354 vidéomusiques	2 151 550
Aide à la promotion et au marketing Subventions réglées pour la promotion et le marketing de 101 albums	1 627 350
AJC Association JAZZÉ CROISÉ	2 750
La Culture avec la Copie Privée	525
Disquaire Day	4 500
Live streaming Subventions réglées pour la réalisation de 1 Live streaming	4 000
MaMA 2021	10 000
Muzicenter Subventions réglées pour la diffusion média à 36 labels	46 074
Tous pour la Musique	4 500
UPFI - Contribution annuelle	120 000
TOTAL	5 788 474

Aides au Spectacle Vivant

TYPE D'AIDE	MONTANT RÉGLÉ EN EUROS
Aide aux tours supports Subventions réglées pour la réalisation de 6 tournées	2 500
B!SE Festival	7 000
Conventionnements des salles de spectacles Subventions réglées pour 32 spectacles	55 038
Festival au fil des voix	9 900
Victoires de la Musique 2021	34 350
TOTAL	108 788

Aides à la formation d'artistes

TYPE D'AIDE	MONTANT RÉGLÉ EN EUROS
FAIR 2021 Soutien au démarrage de carrières d'Artistes, promotion, formation et management	8 850
Studio des Variétés et ACP La Manufacture Chanson Aides au développement d'Artistes (Partenariat entre la SPPF et le Studio des Variétés consistant à prendre en charge, en partie, le coût de la formation d'artistes) 16 formations	26 400
Voix du Sud	3 000
TOTAL	38 250

Total général des versements hors taxes en euros 5 935 512

- 30 - - - 31 -

Arrêt RAAP

L'arrêt « Raap » rendu le 8 septembre 2020 par la CJUE a fait l'effet d'un séisme dans le monde de la création et de la production musicale en France, mais également en Europe, secteur déjà impacté et durablement fragilisé par la crise sanitaire (période de confinement et restrictions qui ont suivi pour contenir la pandémie liée à la Covid-19).

En France, cette décision va purement et simplement priver les artistes et leurs producteurs d'une source majeure de revenus que constitue la Rémunération Équitable, vitale pour assurer le maintien de la diversité musicale, le financement de la création musicale et le renouvellement d'une production locale indépendante.

La mise en œuvre de cette décision, tant pour ses conséquences futures que pour le passé, va se traduire par une perte considérable de revenus pour l'ensemble des pays de l'Union européenne concernés. Concrètement, ce sont près de 125 M€ qui pourraient être transférés hors d'Europe et principalement au bénéfice des artistes et producteurs de musique américains.

Ce transfert massif de valeur bénéficiera aux pays tiers, dont principalement les États-Unis, qui n'ont pourtant adopté aucune législation propre à mettre en place un régime de droit à rémunération similaire pour ce type d'utilisation des phonogrammes du commerce, conformément à la Convention de Rome sur la protection des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes du 26 octobre 1961, dont tous les états membres de l'Union européenne sont signataires.

En France, avec la disparition des sommes dites « non répartissables » de la Rémunération Équitable qui venaient abonder le budget des aides à la création des OGC de droits voisins en France en application de l'article L. 324-17 du CPI, c'est tout un écosystème vertueux et vital au maintien et à la diversité de la création et de la production locale indépendante qui est ainsi mis en péril par cet arrêt.

Nous vous rappelons les décisions prises par le Conseil d'Administration de la SPPF pour tenir compte des effets de l'arrêt « Raap » :

- Sursoir à toute décision de mise en œuvre immédiate de l'arrêt de la CJUE :
- Réviser, à compter de l'année 2021, le budget d'aides à la création de la SPPF en le portant à 5,4 M€ (contre 8 M€ en movenne)

Se fondant sur l'arrêt « Raap », les sociétés américaines SoundExchange et AFM & SAG-AFTRA, organismes de gestion collective de rémunérations dans le domaine sonore, notamment pour les artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes américains, ont assigné le 12 novembre 2020 les OGC de droits voisins français. Celles-ci réclament le paiement des sommes qui seraient dues aux membres/ayants

droit américains qu'elles prétendent représenter au titre de la Rémunération Équitable perçue et répartie depuis la date d'effet de la Directive 2006/115/CE.

La SPPF se félicite du premier succès judiciaire obtenu dans ce contentieux suite à l'ordonnance rendue le 12 novembre 2021 ayant jugé que les assignations de ces sociétés américaines étaient nulles. Celles-ci ont interjeté appel en janvier 2022.

Tout au long de l'année 2021, la SPPF a continué de mener des démarches actives tant au niveau local que communautaire en vue de mobiliser le Ministère de la Culture et les instances de Bruxelles afin que des mesures soient prises pour corriger les effets financiers extrêmement dommageables de l'arrêt « Raap » pour la création et la production musicale indépendante.

Dans son arrêt, la CJUE a elle-même donné la solution : il suffit que le législateur de l'Union européenne introduise dans la directive du 12 décembre 2006 relative au droit de location et de prêt et à certains droits voisins une règle de réciprocité pour faire bénéficier les droits à Rémunération Équitable aux artistes et producteurs ressortissants de pays tiers.

Avec ce principe de réciprocité matérielle, admis dans les traités internationaux existants dans le domaine de la protection des titulaires de droits voisins, la législation nationale de chacun des États membres de l'Union européenne n'aurait nullement besoin d'être modifiée et les organismes de gestion collective pourraient continuer à ne rémunérer que les artistes et les producteurs de musique ressortissants de pays tiers qui offrent aux titulaires de droits voisins de l'Union Européenne la même protection qu'ils accordent à leurs nationaux.

La SPPF a continué de collaborer étroitement avec IMPALA, l'association européenne des labels indépendants, et les autres associations nationales équivalentes à travers l'Europe, pour pousser la Commission européenne à accélérer la cadence. De nombreux gouvernements et parlementaires européens ont soutenu cette démarche et ont pris publiquement position.

La bonne nouvelle est que la Commission européenne a enfin lancé une étude d'impact qu'elle a confiée début 2022 à un cabinet d'audit en charge de collecter et de consolider toutes les données chiffrées auprès de tous les États membres de l'Union européenne.

Les résultats de cette étude devraient être connus au cours de l'été prochain ; ils devraient permettre à la Commission de déterminer sa position et de se prononcer sur les mesures permettant de rectifier les conséquences dommageables de l'arrêt « Raap ».

La SPPF tiendra ses associés informés de l'état d'avancement, tant sur le plan national que communautaire, de ce dossier majeur pour la pérennité des actions artistiques et culturelles.

Le Centre National de la Musique (CNM)

Un soutien essentiel pour la filière musicale en période de crise du Covid-19

L'année 2021 a été marquée par la poursuite du soutien massif de l'État à la filière musicale. 8 500 dossiers ont fait l'objet d'un soutien financier pour 154 M€ engagés, tous acteurs et tous projets confondus. S'agissant des professionnels de la production et de la distribution phonographique, l'action en direction de ce périmètre s'est développée sur une triple logique : celle d'un fonds de sauvegarde des producteurs et distributeurs phonographiques, qui a permis d'aider les labels les plus fragiles à hauteur de 2,2 M€ pour 23 dossiers soutenus, celle d'un fonds de reprise phonographique, qui a permis d'aider 127 dossiers à hauteur de 2 M€ et celle d'un **fonds de** relance de la production phonographique, qui a octroyé aux acteurs dont l'activité était stable et récurrente un montant représentant 25 % de la moyenne de leurs investissements annuels passés, soit 11 M€ pour 89 dossiers.

Les programmes d'aide sélective à la musique enregistrée ont commencé par ailleurs à se déployer de façon significative : l'aide à la production phonographique (musiques actuelles, musique classique) et l'aide à la production de musique en images. En 2021, le CNM a déployé 3,7 M€ en direction de ces programmes, dont 0,7 M€ d'aide à la production de musique classique et contemporaine ; 1,7 M€ à la

production phonographique pour les musiques actuelles et 1,3 M€ d'aide à la production de musique en images.

2021 a été également marquée par la publication de la première étude publique d'impact sur le modèle de partage des revenus issus du streaming musical par voie d'abonnement à partir du « user centric ». Les conclusions de cette étude ont permis de poser la problématique des limites du système actuel : une forte aspiration des revenus en faveur des genres musicaux dominants, un risque d'éviction de pans entiers de la création musicale (une partie de la chanson française, le classique, le jazz, les musiques du monde, etc.). Pour autant, cette étude n'a pas permis de susciter un consensus général en faveur de la mise en œuvre du « user centric ».

Une nouvelle mission a été confiée en juin 2021 au CNM portant sur un diagnostic et des recommandations à opérer au sujet des écoutes en ligne (fake-streams): cette étude encore en cours doit permettre de proposer des recommandations d'ici fin juin 2022 afin de lutter plus effectement contre se fléau.



Albin de la Simone - Happy End



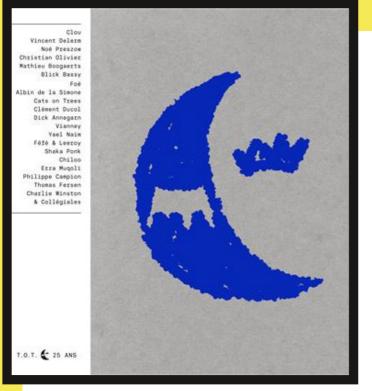
Tessae - Saison

- 32 -

D. Actions de la SPPF

La SPPF renforce ses actions de diffusions radio et télévision pour une meilleure visibilité des nouveautés et de la diversité

En l'absence du live en 2020 et de la reprise fragile des concerts en 2021, qui ont pénalisé les artistes émergents au service de la diversité musicale, la SPPF s'est employée à conclure de nouveaux accords avec deux des plus importants diffuseurs de musique en France afin de trouver de nouveaux canaux d'exposition grand public pour tous les artistes.



Artistes Tôt ou Tard - 25 ans

Partenariat SPPF et Radio France

Signature d'un nouvel accord pour que Les Concerts Live enregistrés et diffusés par les antennes de Radio France soient plus durablement accessibles au public

Radio France et la SPPF ont signé un accordcadre inédit pour les producteurs de musique qui va permettre d'organiser dans la durée la diffusion et l'exploitation des *live* de Radio France.

Pour rappel, Radio France capte et diffuse chaque année plus de 500 concerts live, organisés et produits par ses antennes ou par un tiers, que ce soit dans ses propres studios et auditoriums ou dans les festivals. Cet accordcadre augmente significativement la durée d'accessibilité pour le public des concerts des labels affiliés à la SPPF sur les sites et applications de Radio France : les concerts Radio France sont dorénavant accessibles 3 mois, contre 7 à 15 jours précédemment et les concerts extérieurs sont accessibles 1 mois contre 7 jours précédemment. De leur côté, les labels peuvent exploiter par tous modes d'exploitation les enregistrements sonores et audiovisuels de ces live.

Cet accord est entré en application dès sa signature, en septembre 2021, avec les concerts dits de rentrée comme la double affiche The Liminanas et Laurent Garnier.

En concluant cet accord-cadre, la SPPF et Radio France ont renforcé leur partenariat déjà existant tout en organisant les conditions contractuelles qui facilitent les relations quotidiennes qu'entretiennent les professionnels de la musique et le média prescripteur qu'est Radio France.

Cet accord-cadre est le 3° accord signé par la SPPF et Radio France après ceux signés en 2020 :

- Le second accord, conclu en décembre 2020, organisait les conditions dans lesquelles les producteurs de musique pouvaient exploiter les séquences de live de leurs artistes dans les émissions de grille de Radio France.
- Le premier accord visait à accroitre l'exposition de la musique dans les podcasts natifs de Radio France.

Pour Pascal Nègre, Président de la SPPF :

« Les concerts exceptionnels organisés par Radio France constituent un formidable tremplin promotionnel et créatif pour les artistes à l'occasion de la sortie d'un nouvel album. Grâce à cet accord, les producteurs de musique pourront partager avec le public des moments d'une grande intensité concernant leurs artistes ».



Partenariat SPPF et Groupe **M6**

Renouvellement du partenariat historique sur les vidéomusiques et les programmes musicaux de M6 et W9

La SPPF et le Groupe M6 ont renouvelé, le 9 février 2021, leur partenariat historique sur les vidéomusiques et les programmes musinouveautés sur les antennes de W9.

Les engagements qui ont été pris par le groupe M6 porte sur la programmation de neuf émissions par an en première partie de soirée consacrées aux variétés, à la musique et aux nouveautés de l'année.

La télévision reste un puissant outil de prescription pour les artistes et pour les nouvelles productions. L'arrêt du spectacle vivant, durant la pandémie, a renforcé encore plus l'importance de la diffusion de la musique, sous toutes ses formes, sur les chaînes grand

Dans le prolongement du renouvellement

Pour ce faire, il est prévu que W9 programme

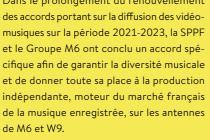
- * une émission de variétés, en 1^{ère} ou 2^{ème} partie de soirée, mettant en avant les nouveautés musicales de la production
- * une émission de variétés en 1^{ère} partie de soirée mettant en avant les musiques urbaines dans toute leur diversité et toutes productions confondues.

des accords portant sur la diffusion des vidéomusiques sur la période 2021-2023, la SPPF caux de M6 et de W9 et ont conclu un accord et le Groupe M6 ont conclu un accord spépour renforcer l'exposition des artistes et des cifique afin de garantir la diversité musicale et de donner toute sa place à la production indépendante, moteur du marché français de la musique enregistrée, sur les antennes

chaque année, de 2021 à 2023, 2 émissions :



Polo & Pan - Cyclorama



Partant du constat que la crise sanitaire a vu les initiatives se multiplier pour endiguer

« Les outils numériques du développement d'artiste : du Livestream à TikTok »

la disparition des revenus du live, la SPPF a fait le choix de mettre en avant les différents outils numériques qui ont été utilisés par les labels pendant ces longs mois.

MaMA 2021

Conférence

Ensemble, c'est tout!

La SPPF a ainsi réuni, le jeudi 14 octobre, au Théâtre du Lycée Jacques Decour, un panel d'experts venu parler du recours au livestream, conjugué avec l'explosion annoncée mais accélérée de TikTok et d'autres plateformes de diffusion à distance, bouleversent les canaux de promotion des artistes et d'engagement des fans.

Nos experts ont mis en avant les enjeux et les pièges. Ils ont aussi soulevé des questions

Après presque 2 ans d'arrêt pour le live et les rencontres professionnels, le MaMA a permis à la filière de se réunir à nouveau et de repenser l'avenir en mettant en avant des structures innovantes et des artistes émergents.

La SPPF a eu le plaisir de retrouver ses labels sur le terrain via deux événements qui ont fait salle comble.

D'un côté, une conférence « boîte à outils » et de l'autre, une soirée festival dédiée aux nouveaux talents.

Quels éléments de tensions concernent le partage de la valeur et le respect des droits? Quelles bonnes pratiques adopter pour bénéficier d'impacts positifs? Quelles sont les possibilités actuelles et futures de monétisation? Comment adapter sa stratégie de

développement à cette période instable ?

La SPPF remercie les participants : Adrien Bosom (Believe) Pierre-Olivier Toublanc (Wagram)

Clarisse Arnou (Yotanka et Lo'Jo) Vicken Sayrin (VS Com) Et le journaliste Olivier Pellerin qui a modéré



Soirée Concerts « La soirée Des Indés »

SPPF, toujours désireuse d'apporter son soutien aux artistes en développement, a eu le plaisir de programmer trois jeunes talents incarnant la diversité dans la salle mythique Les Trois Baudets, le mercredi 13 octobre au soir. Anna Leone (Half Awake), Franky Gogo (Cry Baby) et Terrier (Terrier records) ont joué à guichet fermé et ont bénéficié d'un bel éclairage médiatique.

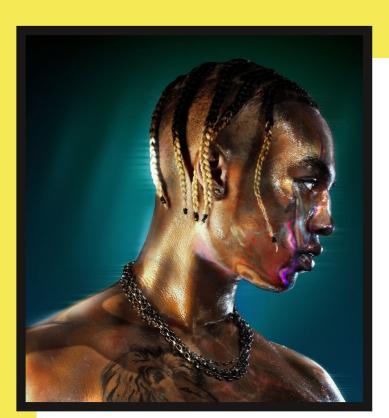
Dans le cadre du MaMA Festival 2021, la Ces trois artistes émergents ont été sélectionnés par un jury de producteurs indépendants de la SPPF et par l'équipe artistique du MaMA. Ils ont aussi été subventionnés pour leurs albums et/ou leurs vidéos par la commission « aide à la création »

- 37 -

E. Protection de vos droits

Lutter contre le piratage numérique

Plusieurs services sont proposés par la SPPF pour défendre vos droits.



Oboy - No crari

Les chiffres clés de la réponse graduée

Depuis septembre 2010, la SPPF a adressé plus de 8 millions de procès-verbaux de constats d'infractions de mises à disposition sur les réseaux P2P de phonogrammes déclarés à la SPPF à la Hadopi, devenue l'Arcom depuis le 1er janvier 2022.

Ce régulateur de la communication audiovisuelle et numérique poursuit les missions confiées à l'origine à la Hadopi : défendre les contenus protégés au titre des droits d'auteur et des droits voisins droits dans le cadre des échanges P2P, encourager le développement d'offres légales et étudier les pratiques et les usages du public.

Dotée de moyens d'action renforcés, l'Arcom s'est vue attribuer de nouvelles missions pour

lutter contre les services illicites diffusant des contenus culturels protégés et les sites dits « miroirs ». Cette instance de régulation est également chargée d'identifier et de publier une liste destinée aux utilisateurs et aux intermédiaires techniques de la publicité, du paiement en ligne ou les hébergeurs techniques afin de les inciter à ne plus collaborer avec les sites contrefaisants. Celle-ci doit enfin encourager la signature d'accords entre les ayants droit et les acteurs susceptibles de faire cesser les atteintes portées à leurs créations et productions dans l'environnement numérique.

Les rapports, publications d'études et de baromètres sur les usages et les offres légales de contenus protégés sont disponibles sur son site: www.arcom.fr.

12

millions de 1^{ères} recommandations 1,3

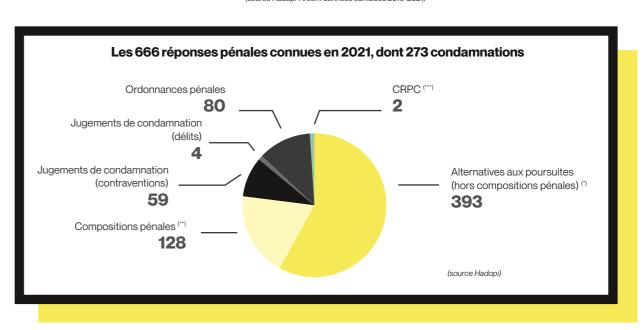
millions de **2**èmes recommandations

23 051

constats de négligence caractérisée 8 478

dossiers transmis au parquet

¹(source Hadopi-Arcom données cumulées 2010-2021)



(*)Pour éviter un procès, le procureur de la République peut mettre en œuvre certaines mesures alternatives. Ces mesures doivent être proposées préalablement à la décision de déclencher des poursuites.

- 38 -

^(**)Alternative aux poursuites décidée par le Procureur de la République qui permet de proposer une ou plusieurs sanctions énumérées par la loi (amende, stage de citoyenneté, ...),

^(***)Procédure simplifiée au cours de laquelle le juge statue sans débat préalable au vu du dossier présenté par le procureur de la République.

Les actions contre les sites de « Direct Download » et les hébergeurs de sites illicites

Le service de lutte contre la piraterie numérique

La SPPF a renouvelé pour la douzième année consécutive son contrat avec la société Leakid.

Ce service de lutte contre la piraterie numérique s'adresse plus particulièrement aux labels produisant des nouveautés afin d'assécher, avant la sortie commerciale de leurs singles ou albums, les liens illicites déjà présents sur les sites de DDL.

Il consiste pour Leakid à envoyer de manière automatisée, au nom et pour le compte de la SPPF, 24h/24 et 7j/7, des notifications de demandes de retraits de nouveautés (albums et/ ou singles), mis illicitement à disposition du public, sous forme de liens hypertextes, auprès des principaux sites de « Direct DownLoad » (DDL), des hébergeurs situés en France ou à l'étranger ou des demandes de déréférencement auprès des principaux moteurs de recherche (Google, Yahoo et Bing depuis fin octobre 2021).

Cet outil automatisé optimise efficacement la lutte contre la piraterie numérique sur internet et vient compléter celui de la réponse graduée assurée dans le cadre de la HADOPI (remplacée par l'Arcom en 2022) qui vise les échanges P2P.

Depuis mars 2014, plus de 3 202 656 liens illicites portant sur des nouveautés SPPF mises sous surveillance, à la demande des labels, ont été notifiés par la société Leakid, dont 64 978

75 albums et 26 singles concernant 87 artistes différents ont fait l'objet en 2021 de notifications automatiques de retraits de liens illicites. adressées à des sites de DDL majoritairement localisés à l'étranger. La quasi-totalité des liens illicites ainsi notifiés a été supprimée avant leur sortie commerciale physique ou digitale.

En 2021, 24 labels produisant des nouveautés ont bénéficié de ce service de notifications de retrait automatisé et de déréférencement de liens illicites et ont reçu des reporting hebdomadaires pendant toute la durée des campagnes de mise sous surveillance de leurs nouveautés.

96,3%

illicites déréférencés

Pour bénéficier de cette prestation, n'hésitez pas à contacter le service juridique de la SPPF

juridique@sppf.com

Les contentieux contre les webradios

Le barème de la rémunération applicable aux webradios non interactives adopté le 7 novembre 2019 par la commission administrative, prévue à l'article L. 214-4 du CPI est entré en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2019. C'est la SPRÉ (Société pour la Perception de la Rémunération Équitable), organisme de gestion collectif commun aux artistes et aux producteurs de phonogrammes, qui est en charge de collecter la Rémunération Équitable due par les webradios telles que définie à l'article L. 214-1. 3° du CPI.

Le Tribunal de Grande Instance de Paris a été saisi en juin 2017 par la SPPF (et la SCPP) en vue de faire juger au fond, qu'en l'absence de barème règlementaire applicable aux webradios non interactives et de dispositions transitoires dans la loi « LCAP », les contrats généraux d'intérêt commun « Webcasting » qu'elles ont conclus, continuent de s'appliquer. Un mois avant l'adoption du barème applicable aux webradios non interactives, le Tribunal a rendu le 8 novembre 2019, deux décisions défavorables à l'analyse juridique défendue par les deux OGC de producteurs de phonogrammes.

La Cour d'appel de Paris a rendu le 10 septembre La SPPF a formé un pourvoi, à titre conserva-2021 deux arrêts dans le cadre du contentieux opposant la SPPF et à la SCPP contre le groupe Lagardère, éditeur des webradios VIRGIN et RFM, venus confirmer les jugements rendus par le Tribunal judicaire de Paris le 8 novembre 2019. Les juges ont débouté les 2 OGC de leurs actions respectives en contrefaçon contre les webradios VIRGIN et RFM et jugé contre toute

- * l'article L. 214-1-3° du CPI, introduit par l'article 13 de la Loi « Architecture Création et Patrimoine », venu étendre la licence légale aux webradios non interactives, se suffit à luimême et que la mise en œuvre de la licence légale n'est pas édictée sous condition de paiement de la Rémunération Équitable;
- × cette disposition est entrée en vigueur dès le 9 juillet 2016;
- * les diffusions de phonogrammes par les webradios VIRGIN et RFM faites postérieurement à la date susvisée ne sont pas soumises à l'autorisation des producteurs de phonogrammes et qu'elles ne constituent pas des actes de contrefaçon des droits voisins ;
- x seule la SPRÉ est chargée du recouvrement de la Rémunération Équitable.

toire, le 1er décembre 2021 contre ces deux

Sur le fondement de ces arrêts venus confirmer l'application de la licence légale aux webradios non interactives et non dédiées à un ou plusieurs artistes à compter du 9 juillet 2016, la SPPF a été assignée par E-NRJ le 18/11/2021 devant le Tribunal judiciaire de Paris en vue d'obtenir le remboursement des sommes réglées en 2017 à la SPPF dans le cadre du contrat général d'intérêt « Webcasting » conclu le 21 décembre 2008, renouvelé par tacite reconduction.

Les quatre albums les plus piratés en **2021 en DDL**

- « Churches » LP
- « Glowing in the dark » Diango Diango
- «Enna»-PLK
- « Tinfoil Hat » Popa Chubby









Les quatre singles les plus piratés en **2021 en DDL**

- « Lose your Head » London Grammar
- « À cœur ouvert » Diadia & Dinaz
- « Prends ma main » Maître Gims
- «BDE»-Shygirl



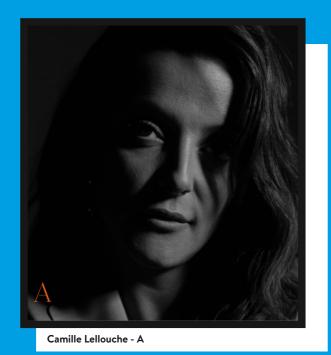


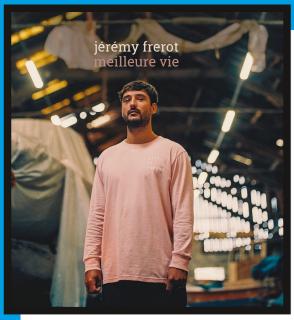




- 40 -

II Rapport financier





Jérémy Frerot - Meilleure vie

facile
Camelia Jordana - Facile

A.	Arrêté des comptes	P.44
В.	Comptes annuels	P.53



A. Arrêté des comptes

Analyse du Bilan et du Compte de résultat

Les comptes annuels 2021 de la SPPF ont été établis par le cabinet EXPONENS.



Jul - Demain ça ira

Arrêté des comptes

Les comptes annuels 2021 de la SPPF ont été établis par le cabinet EXPONENS (20 avenue de l'Europe – 78000 Versailles) dans le cadre de sa mission de révision et d'établissement des comptes annuels selon les normes de l'Ordre des Experts Comptables.

Afin de simplifier les opérations comptables et administratives, les frais de fonctionnement, rémunérant les services rendus par la société, sont comptabilisés dès la perception des droits auprès des diffuseurs ou des autres organismes de collecte.

De même, la comptabilité enregistre le montant des droits mis en répartition, dans l'attente de leur facturation par les associés.

Les affectations aux comptes de réserves sont également traduites dans des comptes spécifiques.

Faits Marquants

Le « ratio charges sur perceptions » passe de 11 % à 7,5 %. En l'absence de la libération en 2021 des fonds bloqués (quatre mois de perceptions de Copie Privée et de Rémunération Équitable) au niveau de la SCPA par décision unilatérale de la SCPP en 2020, ce ratio aurait été de 9,7 %, ce qui traduit une bonne tenue des charges de fonctionnement au regard de l'impact de la crise sanitaire sur les revenus 2020 et 2021

Sur 2021, les charges ont diminué de 13,1 %, dont 11,1 % au niveau des charges de personnel. En raison de la baisse des perceptions de la SPPF en 2020 liée à la crise sanitaire, des sommes exonérées et des aides au paiement Covid 1 et Covid 2 de l'URSSAF ont été obtenues par la SPPF en 2021 d'un montant total de 329 665 €, dont 254 504 € ont été comptabilisés en moins des charges sociales et 75 161 € ont été comptabilisés en subventions d'exploitation. Au regard de cette

exonération, le Conseil d'Administration de la SPPF a pris comme décision de gestion de supprimer la retenue pour frais de gestion sur les 25 % de la Copie Privée pour l'année de droit 2021 et ainsi réviser à la hausse le budget des aides sélectives à la production d'albums et de vidéomusiques et au spectacle vivant. Cette décision, validée par le Commissaire aux Comptes de la SPPF, est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2022.

Le taux de retenue de la SPPF pour la gestion des « phonogrammes » de 5,5 %, maintenu quatre années consécutives a donc dû être révisé à 8 % pour l'année de droit 2019, et à 8,5 % pour l'année de droit 2020 et 2021 pour le secteur de la Rémunération Equitable (suite à la fermeture administrative des discothèques et des lieux sonorisés), sachant que le taux de retenue « vidéomusiques » de 6 % reste inchangé depuis l'année de droit 2007.

7,5 %

Analyse du Bilan

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF (net en Euros)	2021	2020	PASSIF (en Euros)	2021	2020
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	156 873	107 236	Capital social	305 715	282 455
Immobilisations corporelles	134 020	138 113	Réserves réglementées	10 702	10 702
Immobilisations financières	160 496	160 836	Autres Réserves	839 645	768 783
			Report à nouveau	116 310	120 664
			Résultat de l'exercice	47 993	-15 617
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	451 389	406 185	TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 320 365	1 166 987
			Provisions pour pensions & obligations similaires	97 811	108 303
Actif circulant			Emprunts et dettes		
Avances et acomptes versés sur commandes	51 990		Emprunts et dettes financières diverses	572 672	957 690
Clients et comptes rattachés	8 653 688	4 577 332	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 685	327 469
Autres créances	17 488 540	22 554 446	Dettes fiscales et sociales	1 622 401	892 109
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	40 628 781	46 561 203	Autres Dettes	63 482 444	70 706 034
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	66 822 999	73 692 981	TOTAL DES DETTES	65 952 202	72 883 302
Charges constatées d'avance	95 990	59 426	Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF	67 370 378	74 158 592	TOTAL PASSIF	67 370 378	74 158 592

Actif immobilisé

Les principaux actifs immobilisés incorporels de la SPPF correspondent aux développements informatiques réalisés en interne : traitement des informations financières, mise en place d'un outil de gestion des aides et refonte de la base métier « phonogrammes ». Les immobilisations financières sont composées de 100 000 € de parts sociales de la Banque Populaire au titre de placement de trésorerie, du dépôt de garantie des locaux.

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commande

Les avances et acomptes correspondent à des avances sur prestations en cours de réalisation et non encore facturées. Au 31 décembre 2021, elles concernent principalement des avoirs émis par le Midem en attente de remboursement. En effet ce salon professionnel, en raison de la crise sanitaire, n'a pu se tenir en 2020 et 2021, et le groupe REED-ELSIVIER a décidé d'y mettre terme fin 2021.

Clients et comptes rattachés

Les comptes clients, d'un montant de 8 653 688 €, correspondent aux sommes facturées auprès des diffuseurs non encore encaissées. Au 31 décembre 2021, le compte client de la SCPA s'élève à 7 781 392 €, soit 89,9 % du total (3 633 243 € au 31 décembre 2020, soit 79,4 % du total). Le compte client du groupe M6/W9, au 31 décembre 2021, s'élève à 231 259 €, soit 2,7 % du total (434 543 € au 31 décembre 2020, soit 9,5 % du total).

Ces créances clients se sont apurées lors du 1er trimestre 2022. L'augmentation des comptes diffuseurs entre 2020 et 2021 s'explique principalement par les flux transitant par la SCPA. En effet, en raison des fonds bloqués à compter de septembre 2020 à la suite du litige entre la SCPP et la SPPF, les régularisations et les facturations du dernier trimestre 2020 au titre de la Rémunération Équitable n'avaient pu être émises.

Autres créances

Les autres créances s'élèvent à 17 488 540 € au 31 décembre 2021. Leur diminution de 5 065 904 € résulte :

* de la diminution des associés débiteurs de 1 435 031 €. Cette diminution s'explique par le recoupement en 2021 de l'avance exceptionnelle initiée en mars 2020 par la SPPF afin de soutenir ses associés suite à l'annonce du premier confinement national. Pour rappel 182 associés étaient éligibles pour un montant total de 4 059 417 € ; 80 d'entre eux ont réclamé cette avance pour un montant total de 3 486 180 €.

A noter cependant que cette diminution est moindre puisque le Conseil d'Administration de la SPPF du 26 octobre 2021 a décidé de mettre en place un dispositif d'avance structurelle, cumulable avec l'avance financière annuelle de décembre, pour compenser le décalage dans le temps entre les perceptions et les répartitions définitives.

Les critères d'éligibilité, la base de calcul et les modalités de récupération à terme de cette avance structurelle ont été portés à la connaissance de tous les associés le 18 novembre 2021 et sont soumis à leur ratification par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2022. 108 associés étaient éligibles pour un montant total de

4 250 000 € ; 26 d'entre eux ont réclamé cette avance au 31 décembre 2021 pour un montant total HT de 2 106 142 €, en cumul sur 2022, 32 d'entre eux ont réclamé cette avance pour un montant total de 2 313 065 €.

- * de la diminution des avances sur droits (*) de 484 150 € qui s'explique par la baisse des montants non recoupés suite à l'augmentation des répartitions en 2021. Le total des versements effectués s'élève au 31 décembre 2021 à 7 334 950 € contre 6 021 300 € en 2020. Le montant global des avances sur droits 2022 allouées en 2021, soit 13 205 700 € (9 644 000 € en 2020), a été demandé par les associés de la SPPF à hauteur de 8 172 450 € (7 213 100 € en 2020);
- * de la diminution de 2 731 702 € des comptes de fonds et notamment de ceux appelés, expliquée par les factures de régularisation émises par la SPPF, non compensées par la SCPA à la suite d'une décision unilatérale de la SCPP. Ces montants défavorables à la SPPF auraient dû être régularisés normalement en 2020. Ils n'ont pu être soldés qu'au 1er trimestre 2021 avec le déblocage par la SCPP des quatre mois de perception dus ;
- * de l'absence de produits à recevoir pour un montant de 514 543 €; au regard des fonds

bloqués par la SCPP au niveau de la SCPA, la SPPF avait provisionné les retenues sur les perceptions qui auraient dû être normalement encaissées en 2020, ces provisions ont été reprises sur 2021;

* de la légère augmentation des comptes de TVA de 99 522 € qui s'explique plus particulièrement par l'augmentation du crédit du TVA compensée par la diminution des comptes de TVA collectée sur les fonds régularisés en 2020 encaissés en 2021.

Trésorerie

Alors que les flux annuels bloqués en 2020 à la SCPA par la SCPP ont été libérés en 2021 et que les encaissements ont en conséquence progressé de 7 127 830 €, la diminution de la trésorerie de 5 932 422 € s'explique par une accélération des montants mis en répartition, la mise en place d'une avance structurelle et une politique très active de relance des montants répartis non facturés par les bénéficiaires.

L'encours des placements financiers au 31 décembre 2021 de 25 023 313 €, en diminution de 1 217 096 € par rapport au 31 décembre 2020, se décompose comme suit:

BANQUES ET PRODUITS

Banque Populaire Compte à terme

12 000 000

BNP - Placements à terme (> 1 an)

13 000 000

Intérêts courus non échus

23 313

TOTAL DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2021

25 023 313

Les disponibilités bancaires sont de 15 605 468 € (en diminution de 4 715 326 par rapport au 31 décembre 2020), dont 2 516 798 € placés en livrets sociétaires rémunérés par palier à 0,45 %. Les montants placés à terme à la Banque Populaire sont des dépôts à terme à taux de rendement garanti. Ces placements offrent une garantie en capital et permettent de disposer de disponibilités à court terme.

Des placements à long terme, à capital garanti, ont été cédés de façon anticipée car les coupons garantis arrivaient à échéance et les résultats de cession étaient excédentaires.

La trésorerie moyenne annuelle a diminué de 6,9 % en 2021 et s'élève à 51 631 630 €. Le rendement moyen sur 2021 des placements est de 4 %. La bonne tenue du taux moyen de rendement (4,8 % en 2020) résulte de la cession anticipée de placements dont le capital a été cédé au-dessus du capital garanti.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement composées du loyer du 1^{er} trimestre 2022, payé à terme à échoir.

le la SCPA, la enues sur les erre normales provisions millions d'euros d'avances

4,3

sur droits

millions d'euros création d'une avance structurelle en 2021

(*) Avec le système mis en place en 2018, le produit de l'avance ne fait l'obiet d'un recoupement au'à compter des répartitions de fin d'année, les bénéficiaires continuant de percevoir leurs droits tout au long de l'année. Le montant de l'avance de l'avance proposée pour l'année N. En tenant compte de ce nouveau système, lorsqu'aucune nouvelle avance n'est proposée pour N+1, le solde non recoupé peut être provisionné jusqu'à 100 % selon la recouvrabilité de la créance.

Capitaux propres

Les capitaux propres de la SPPF s'élèvent à 1 272 372 €, dont 850 348 € de réserves, constituées à hauteur de 206 913 € des produits financiers affectés en réserve de sécurité. Le capital social de 305 714 € compte 1 997 associés (1 845 au 31 décembre 2020).

En 2021, après plusieurs mois de relance auprès des bénéficiaires n'ayant pas facturé, et dans la continuité des exercices 2018, 2019 et 2020 (suite à la décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 2018),

la SPPF a versé, en application de l'article L. 324 17,2° du CPI, au compte de sécurité la totalité des sommes réparties mais non réclamées au titre de l'année 2015. Ces sommes relèvent de la licence légale pour un montant de 101 747 € et du droit d'autoriser géré collectivement pour un montant de 16 828 €. Au 31 décembre 2021, le montant total de ces sommes ne pouvant être réparties est de 474 017 €.

Provisions pour pensions & obligations similaires

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée pour la première fois au 31 décembre 2016. Cette dette actuarielle déterminée jusqu'à présent selon la méthode dite « rétrospective prorata temporis », a été calculée en 2021 selon la nouvelle méthode proposée par l'ANC en novembre 2021, suite à la mise à jour de sa recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013.

L'impact du changement de méthode a été traité de la manière suivante :

 à l'ouverture de l'exercice 2021, l'écart de la dette actuarielle entre la méthode rétrospective prorata temporis et la nouvelle méthode ANC retenue a été enregistré en capitaux propres pour un montant de 11 263 € ;

* à la clôture, la variation la dette actuarielle déterminée selon la nouvelle méthode a été comptabilisée au compte de résultat pour un montant de 771 €.

Cette provision a été révisée en 2021 avec un taux d'actualisation de 0,98 %, une revalorisation annuelle des salaires de 1 % et un départ à la retraite de 67 ans. Au 31 décembre 2021, cette provision s'élève à 97 811 €.



Lilly Wood and The Prick - Most Anything

Emprunts et Dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes financières diverses qui s'élèvent à 572 672 € correspondent aux factures de répartitions « Associés » de décembre 2021 non encore payées au 31 décembre 2021.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés, qui s'élèvent à 274 685 €, se composent de factures de prestations de services reçues en fin d'année pour 33 548 €, de factures de répartitions émises par les artistes musiciens et les ayants droits non associés, non encore payées au 31 décembre 2021 pour 124 621 € et de factures non parvenues provisionnées dans les comptes pour 116 516 €.

Le délai moyen de règlement fournisseurs est de 14 jours (41 jours en 2020) : au 31 décembre 2021, les dettes fournisseurs à moins de 30 jours s'élèvent à 29 951 €, celles à moins de 60 jours à 2 068 € et celles à plus de 60 jours à 1 530 €. Au 31 décembre 2020, les dettes fournisseurs à moins de 30 jours s'élevaient à 114 287 €, celles à moins de 60 jours à 1 218 € et celles à plus de 60 jours à 4 277 €.

Dettes fiscales et sociales

Elles se composent principalement de la TVA collectée sur les factures usagers et de la TVA sur les droits à percevoir comptabilisée sur les régularisations de pesée entre la SCPP/SPPF en attente de facturation. Leur augmentation résulte principalement de la hausse des droits facturés non encaissés et de la TVA collectée afférente.

Autres dettes

Les autres dettes, qui s'élèvent à 63 482 444 €, sont principalement composées :

- * des droits encaissés non répartis (fonds collectés, retenue musiciens, réserves et fonds bloqués) pour un montant de 41 018 093 € dont 16 331 815 € en attente de répartition et 24 686 278 € de réserves (dont 8 651 509 € de réserves pour les titres en cours d'identification et 3 782 580 € de réserves complémentaires);
- x des droits répartis mais dont les factures ne sont pas parvenues à la SPPF au 31 décembre 2021 pour un montant de 7 158 089 € (dont 323 661 € au titre de la retenue musiciens);

- * des droits facturés/à facturer non encore encaissés (principalement la SCPA et les diffuseurs de vidéomusiques) pour un montant de 7 705 028 €;
- * des régularisations de pesée entre la SCPP et la SPPF en attente de facturation, défavorables à la SPPF pour un montant de 695 094 €, comptabilisées au passif;
- * de créditeurs divers pour un montant 68 465 €;
- * des fonds affectés aux aides pour 6 837 675 €, qui correspondent aux subventions accordées dont la facture de subvention n'est pas encore parvenue à la SPPF, selon le détail ci-après :

LIBELLÉ (Montant en Euros)	2021	2020
Montants accordés en attente de justificatifs pour paiement	5 428 756	6 194 993
Projets annulés par les bénéficiaires à réaffecter	448 659	73 472
Montants affectés aux aides suite à la disparition juridique de l'entité associé	960 260	941 631
TOTAL	6 837 675	7 210 096

A noter que les montants attribués au budget Aide à la Création ont dû être revus à la baisse compte tenu du litige entre la SCPP et la SPPF sur la clé de partage des irrépartissables de la Rémunération Équitable : 5,4 M€ en 2021, 7,7 M€ en 2020 contre 8,6 M€ 2019.

- * La diminution des autres dettes de 7 223 590 € est la résultante de plusieurs variations positives et négatives :
- * des droits encaissés non répartis en baisse de 3 978 355 € : les fonds en attente de répartition ont diminué de 3 414 910 € en raison de la diminution des montants encaissés au titre de l'année de droit 2021. Les réserves complémentaires et celles correspondant aux enregistrements en cours d'identification ont diminué de 4 496 658 €: en effet, des sommes au titre des années de droit 2018 et 2019 avaient été mises en réserve en 2020 dans l'attente des résultats d'une étude sur les usages en matière de Copie Privée, ces montants ont été répartis en 2021. En revanche, les réserves constituées pour couvrir le risque de l'affectation des irrépartissables de la Rémunération Équitable ont augmenté de 3 933 213 €:

- * des droits facturés non encaissés qui diminuent de 308 234 €;
- ★ des régularisations à facturer avec la SCPP défavorables à la SPPF en diminution de 215 899 €, plusieurs régularisations facturées en 2020 ont été soldées en 2021;
- ★ des droits répartis en attente de facturation qui diminuent de 2 340 501 € alors que les montants répartis ont augmenté. La SPPF a en effet poursuivi, en 2021, sa politique de relance auprès de ses bénéficiaires de droits des sommes réparties mais non réclamées;
- * de la légère diminution des créditeurs divers de 8 180 €;
- ★ de la diminution du poste Actions d'Intérêt Général de 372 420 €, expliquée d'une part par une diminution du Budget Aides sur 2021 et d'autre part par une accélération des paiements d'acomptes et par des dossiers remis complets plus rapidement par les bénéficiaires pour le paiement du solde.

5,4

millions d'euros alloués au budget aide à la production et aux Actions d'Intérêt Général

Analyse du compte de résultat

Compte de résultat simplifié

EN EUROS	2021	2020
Chiffre d'affaires	94 391	104 320
Ressources de fonctionnement	2 386 767	2 680 447
Charges de fonctionnement	-2 433 165	-2 800 509
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	47 993	-15 742
Produits financiers	206 913	263 652
Transfert de charges	-206 913	-263 652
RÉSULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels		125
Charges exceptionnelles	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	125
RÉSULTAT NET	47 993	-15 617

Résultat d'exploitation

EN EUROS	2021	2020	Variation	%
Retenue sur Droits	2 657 120	2 074 519	582 601	28,1 %
Retenue sur Droits à Recevoir	-514 543	514 543	-1 029 086	-200,0 %
Production immobilisée	168 555	91 385	77 170	84,4 %
Refacturation licence base de données	94 391	92 949	1 442	1,6 %
Subventions d'exploitation	75 161	-	75 161	NS
Autres produits	474	11 371	-10 897	-95,8 %
Total des Produits d'exploitation	2 481 158	2 784 767	-303 608	-10,9 %
Autres achats et charges externes	639 993	743 545	-103 552	-13,9 %
Rémunérations intermédiaires	94 459	142 435	-47 976	-33,7 %
Impôts et taxes	34 769	31 336	3 433	11,0 %
Charges de personnel	1 467 565	1 651 171	-183 606	-11,1 %
Dotations aux amortissements et provisions	196 379	232 022	-35 643	-15,4 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 433 165	2 800 509	-367 344	-13,1 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	47 993	-15 742	63 735	404,9 %
TOTAL DES PERCEPTIONS	32 495 302	25 367 472	7 127 830	28,1 %
RATIOS CHARGES /PERCEPTIONS	7,5 %	11,0 %		

Lors de la clôture de l'exercice 2021, compte tenu de la poursuite de la crise sanitaire qui touche plus particulièrement les revenus de la Rémunération Équitable en provenance de la SPRÉ suite à la fermeture administrative des discothèques et/ou du couvre-feu des lieux sonorisés (cafés, hôtels, restaurants, commerces, ...), le Conseil d'Administration de la SPPF a décidé de maintenir le taux de retenue de ce secteur à 8,5 %. Le taux de retenue « phonogrammes » de 8 % est maintenu pour les autres secteurs.

Le taux de retenue était de 9,5 % de 2007 à 2010, de 8,6 % en 2011, de 6,5 % de 2012 à 2014, de 5,5 % de 2015 à 2018, puis de 8 % en 2019. Le « ratio charges sur perceptions » s'élève à 7,5 % en 2021 contre 11 % en 2020. En l'absence de la libération en 2021 des fonds bloqués au niveau de la SCPA en 2020, il aurait été de 9,7 %, ce qui traduit une bonne tenue des charges de fonctionnement au regard de l'impact de la crise sanitaire sur les revenus 2020 et 2021.

Les retenues sur droits s'élèvent à 2 657 120 € en 2021 contre à 2 074 519 € en 2020 (soit une augmentation de 28,1 %). En revanche, pour donner suite à la libération des fonds bloqués par la SCPP au niveau de la SCPA, la SPPF a repris sa provision de retenues sur les perceptions à recevoir pour un montant de 514 543 €.

Conformément aux accords en vigueur, la SPPF a facturé l'ADAMI pour l'utilisation de sa base de données, pour un montant de 94 391 €.

Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 206 913 € (dont 23 313 € d'intérêts courus non échus) et sont affectés en totalité en réserve de sécurité (cf. capitaux propres et provisions). Après affectation, le résultat financier est nul.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2021 est nul et celui de 2020 était non significatif.

En raison de la baisse des perceptions de la SPPF en 2020 liée à la crise sanitaire, des sommes exonérées et des aides au paiement Covid 1 et Covid 2 de l'URSSAF ont été obtenues par la SPPF en 2021 d'un montant total de 329 665 €, dont 75 161 € ont été comptabilisés en subventions d'exploitation.

La production immobilisée est redevenue à son niveau d'activité. En effet, en raison du départ à la retraite du Responsable Informatique, l'équipe informatique avait dû se mobiliser davantage en 2020 sur les travaux d'exploitation. Pour rappel, les salaires et charges patronales, du personnel chargé d'études, de développement et d'exploitation, sont immobilisés au prorata du temps passé en développement. Les autres travaux et coûts relèvent de l'exploitation.

Les autres produits sont non significatifs.

La diminution de 103 552 € des autres charges externes s'explique par la renégociation de certains contrats en raison de la crise sanitaire d'une part, et par la revue à la baisse des dépenses informatiques d'autre part. Pour rappel, en 2020, à la suite de l'échec du premier recrutement du Directeur des Systèmes d'Information suite au départ à la retraite du précédent, la SPPF avait dû faire appel à des prestations informatiques externes pour un montant de 87 435 €. Celles-ci ont pris fin au 1er semestre 2021 pour un montant annuel facturé de 23 475 €.

La diminution de 33,7 % des rémunérations intermédiaires concerne les frais de gestion

Résultat net

La SPPF a enregistré un bénéfice de 47 993 € contre une perte de 15 617 € pour l'exercice précédent.

afférents au traitement de la rémunération pour Copie Privée, pratiqués par chaque organisme de gestion collective. Leur diminution s'explique par un avoir de 33 537 € rétrocédé en 2021 au titre de la retenue Copie France 2020 et par la diminution des taux de retenue pratiqués par COPIE FRANCE et la SCPA en 2021.

La diminution des salaires et charges sociales de 11,1 % s'explique principalement par les sommes exonérées de l'URSSAF obtenues par la SPPF en 2021 d'un montant total de 329 665 €, dont 254 504 € ont été comptabilisés en moins des charges sociales. A l'exception de la revalorisation de certains salaires, l'augmentation annuelle du barème (2021/2020) est de 1 %. L'effectif moyen 2021 s'est établi à 19,5 salariés.

La dotation aux amortissements s'élève à 180 678 € (contre 145 586 € en 2020) et celle pour indemnité de départ à la retraite à 771 € (contre 12 426 € en 2020). Les variations sont expliquées ci-avant avec l'analyse du bilan.

Conformément aux méthodes comptables, les autres débiteurs sont examinés à chaque clôture d'exercice. Les nouvelles avances non recoupées ou autres créances à risque ont été prévisionnées sur 2021 à hauteur de $365\ 057 \in (350\ 157 \in \text{en }2020\ ;\ 276\ 148 \in \text{en }2019)$. Une dotation de $14\ 929 \in \text{a}$ été comptabilisée en 2021.

4 %

taux de rendement des produits financiers répartis

- 50 -

II - RAPPORT FINANCIER

II - RAPPORT FINANCIER

Autres informations financières

La synthèse ci-dessous retrace le coût complet, incluant les prélèvements des organismes de gestion collective intermédiaires (SCPA, SPRÉ, COPIE FRANCE et PROCIREP).

TAUX DE RETENUE POUR L'ANNÉE DE DROIT 2021	RETENUE SPRE	RETENUE COPIE FRANCE	RETENUE PROCIREP	RETENUE SCPA	RETENUE SPPF	TAUX DE RETENUE COMPLET
Rémunération Équitable	8,80 %			0,10 %	8,5 %	16,64 %
Copie Privée Sonore		0,85 %		0,10 %	8,0 %	8,87 %
Copie Privée Audiovisuelle		0,85 %	7,10 %	0,10 %	6,0 %	13,50 %
Vidéomusiques					6,0 %	6,0 %
Droits Phonogrammes - Attentes téléphoniques				20,0 %	8,0 %	26,4 %
Droits Phonogrammes - Télévisions				0,10 %	8,0 %	8,09 %
Droits Phonogrammes - Autres usagers					8,0 %	8,0 %
Droits Phonogrammes - Usagers Étrangers					8,0 %	8,0 %

Les taux de retenue SPPF phonogrammes pour l'année de droit 2021 de 8 % et de 8,5 % pour le secteur de la Rémunération Équitable couvrent :

- ${\bf x}~$ les coûts relatifs à la gestion de la SPPF en tant qu'organisme de gestion collective ;
- 🗴 mais aussi les coûts relatifs à la protection des droits et autres développements nécessaires à ses membres.

Taux de retenue SPPF stables entre 2020 et 2021

B. Comptes annuels

Bilan, Compte de résultat, annexes comptables et annexes spécifiques



Georgio - Sacré

Bilan

AU 31.12.2021 SOMMES PRÉSENTÉES EN EUROS

ACTIF			31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (0)				
.,				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	2 616 254,87	2 471 191,95	145 062,92	100 710,10
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	52 726,91	40 916,84	11 810,07	6 526,19
Fonds commercial		·		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	323 191,94	189 171,80	134 020,14	138 113,4
Immobilisations en cours	,	,,,,,		,
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	152,45		152,45	152,4
Créances rattachées à des participations	, ,			,
Autres titres immobilisés	101 300,00		101 300,00	101 300,0
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 043,98		59 043,98	59 383,2
	· ·	2 704 200 50		
TOTAL (I)	3 152 670,15	2 701 280,59	451 389,56	406 185,4
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	51 989,90		51 989,90	
Clients et comptes rattachés	8 653 687,84		8 653 687,84	4 577 332,2
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	10 007,36		10 007,36	7 929,3
Organismes sociaux	,,,,,			, .
État, impôts sur les bénéfices				
État, taxes sur le chiffre d'affaires	26 519,52		26 519,52	49 209,2
Autres	17 817 100,23	365 086,87	17 452 013,36	22 497 306,2
Capital souscrit et appelé, non versé	·	·		
Valeurs mobilières de placement	25 023 313,27		25 023 313,27	26 240 409,3
Disponibilités	15 605 467,83		15 605 467,83	20 320 793,6
Charges constatées d'avance	95 989,76		95 989,76	59 425,8
TOTAL (II)	67 284 075,71	365 086,87	66 918 988,84	73 752 406,0
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	70 436 745,86	3 066 367,46	67 370 378,40	74 158 591,5

PASSIF	31.12.2021	31.12.202
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 305 714,45 Euros)	305 714,45	282 455,1
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	10 702,44	10 702,4
Autres réserves	839 645,08	768 782,
Report à nouveau	116 309,71	120 663,8
Résultat de l'exercice	47 993,35	-15 617,
Subventions d'investissement	47 770,00	20 027,
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	1 220 265 02	1 166 096
	1 320 365,03	1 166 986,
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	97 811,00	108 303,
TOTAL (III)	97 811,00	108 303,
Emprunts obligataires convertibles Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts		
·		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses Divers		
Associés	E72 472 44	057 400
	572 672,46	957 689,
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 684,50	327 468,
Dettes fiscales et sociales	274 004,30	327 400,
Personnel	198 161,60	203 361,
Organismes sociaux	200 129,62	161 091,
État, impôts sur les bénéfices	200 127,02	101 071,
État, taxes sur le chiffre d'affaires	21 502,54	29 158,
État, obligations cautionnées	2 633,82	2 633,
Autres impôts, taxes et assimilés	1 199 973,73	495 863,
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11////3,/3	773 003,
Autres dettes	63 482 444,10	70 706 034,
	03 402 444,10	70 700 034,
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	65 052 202 27	72 002 201
Produits constatés d'avance TOTAL (IV)	65 952 202,37	72 883 301,
Instruments financiers à terme Produits constatés d'avance TOTAL (IV) Écart de conversion et différences d'évaluation passif (V) TOTAL PASSIF (I à V)	65 952 202,37 67 370 378,40	72 883 301, 74 158 591,

- 54 -- 55 -

Compte de résultat

PÉRIODE DU 01.01.2021 AU AU 31.12.2021 SOMMES PRÉSENTÉES EN EUROS

COMPTE DE RÉSULTAT			31.12.2021	31.12.2020	Variation absolue	%
	France	Export.	Total	Total		
Chiffre d'affaires net						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	921 100,52		921 100,52	896 364,60	24 736	2,76 %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	921 100,52		921 100,52	896 364,60	24 736	2,76 %
Produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée			168 555,08	91 384,79	77 171	84,45 %
Subventions d'exploitation			75 161,32		75 161	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			1 316 341,18	1 797 017,53	-480 676	-26,74 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 481 158,10	2 784 766,92	-303 608	-10,89 %
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de doua	ne)					
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvision	nnements					
Variation de stock (matières premières et autres a	pprovisionnements)					
Autres achats et charges externes			734 448,17	885 977,86	-151 529	-17,09 %
Impôts, taxes et versements assimilés			34 768,67	31 336,14	3 432	10,95 %
Salaires et traitements			1 151 736,47	1 158 576,61	-6 840	-0,58 %
Charges sociales			315 828,67	492 594,07	-176 766	-35,87 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	i		180 678,12	145 585,95	35 093	24,10 %
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 929,44	74 009,76	-59 080	-79,82 %
Dotations aux provisions pour risques et charges			771,00	12 426,00	-11 655	-93,79 %
Autres charges			4,21	2,88	2	100 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 433 164,75	2 800 509,27	-367 345	-13,11 %
RÉSULTAT EXPLOITATION (I-II)			47 993,35	-15 742,35	63 735	404,87 %

RÉSULTAT FINANCIER	31.12.2021	31.12.2020	Variation	%
	Total	Total		
Produits financiers				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	196 457,12	263 651,87	-67 194	-25,48
Reprises sur provisions et transferts de charges	-206 912,99	-263 651,87	56 739	-21,52
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 455,87		10 455	١
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	47 993,35	-15 742,35	63 735	404.87
RÉSULTAT FINANCIER (Y-VI) RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV+V-VI)				,
RESULTAT FINANCIER (V-VI) RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	47 773,33			
	47 773,33			
	47 773,33			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	47 773,33			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	47 773,33	125,00	-125	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Produits exceptionnels	47 773,33	125,00	-125	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 773,33	125,00	-125	-100,00

Participation des salariés (IX)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	125,00	-125	-100,00 %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnels sur opérations en capital			
Charges exceptionnels sur opérations de gestion			

Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 481 158,10	2 784 891,92	-303 733	-10,90 %
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 433 164,75	2 800 509,27	-367 345	-13,11 %
RÉSULTAT NET	47 993,35	-15 617,35	63 610	407,31 %
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

- 56 -- 57 -

Annexes

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 67 370 378,40 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 47 993,35 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

1-Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

× continuité de l'exploitation,

annuels.

- × permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- × indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les fonds gérés par notre société sont comptabilisés en comptes de tiers, et seuls les produits de gestion prélevés sur la collecte sont inclus dans notre chiffre d'affaires.

En application du Réglement CNC 2008-04 au 1er janvier 2009, les comptes de retenues sur droits sont classés en 751 « autres produits ».

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les

1.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

* immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

Frais de recherche et de développement

Agencements, aménagements, installations

Concession brevets et droits similaires

Matériel de bureau et informatique

Mobilier

* immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

3 ans linéaire

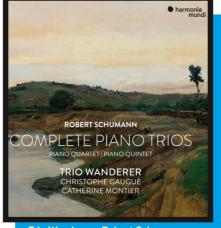
1 an linéaire

5 à 10 ans linéaire

4 à 5 ans linéaire

5 à 10 ans linéaire





Trio Wanderer - Robert Schumann

1.2 - Immobilisations financières et 1.5 - Copie Privée valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - Subventions d'aides à la création

Afin d'améliorer la présentation des flux financiers au titre des aides, les engagements sont, à compter de l'exercice 2015, clairement identifiés au passif du bilan.

Les engagements réglés sur un exercice N, comptabilisés à l'actif, sont déduits des engagements accordés dès le 31 décembre de l'exercice N. Cette comptabilisation des engagements permet d'assurer une meilleure visibilité et un meilleur suivi des engagements non réglés.

Depuis 2018, compte tenu du non-assujettissement à la TVA de la rémunération pour Copie Privée, les producteurs ne doivent plus adresser à la SPPF des factures mentionnant la TVA afin de percevoir ces sommes.

La SPPF adresse à ses ayants droit une note relative au versement de la rémunération pour Copie Privée et une facture au titre de ses frais gestion soumis à la TVA dans les conditions de droit commun.

Les sommes afférentes à la rémunération pour Copie Privée qui sont versées par la SPPF sont bien entendu identiques et de la même nature juridique que celles perçues et reversées par COPIE FRANCE. En effet, COPIE FRANCE procède désormais au reversement de la rémunération pour Copie Privée pour le montant brut prélevé. En parallèle, COPIE FRANCE facture aux sociétés de gestion collective (soit la SCPA pour le collège producteurs) sa prestation de gestion assujettie à la TVA dans les conditions de droit commun. Le même schéma de refacturation est appliqué entre la SCPA et la SPPF.

1.6 - Impact de la pandémie due au covid-19

La crise sanitaire a touché plus particulièrement les revenus de la Rémunération Équitable en provenance de la SPRÉ suite à la fermeture administrative des Discothèques et des Lieux Sonorisés (cafés, hôtels, restaurants, commerces, ..). Le Conseil d'Administration de la SPPF a donc décidé d'augmenter le taux de retenue de ce secteur de 0,5 % et ainsi de le passer à 8,5 % à compter de l'année de droit 2020.

Exonération et aides au paiement Covid 1 et

En raison de la baisse des perceptions de la SPPF en 2020 liée à la crise sanitaire, des sommes exonérées et des aides au paiement Covid 1 et Covid 2 de l'URSSAF ont été obtenues par la SPPF en 2021 d'un montant total de 329 665 euros, dont 75 161 euros ont été comptabilisés en subventions d'exploitation.

2-Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Établissement des états financiers en conformité avec :

- × le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- * les articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code du Commerce

Changement de méthode comptable - Indemnités de fin de carrière :

Jusqu'à l'exercice précédent, la dette actuarielle en matière d'indemnités de fin de carrière était déterminée selon la méthode dite « rétrospective prorata temporis ».

A compter de cet exercice, il a été décidé de calculer cette dette actuarielle selon la nouvelle méthode proposée par l'ANC en novembre 2021 suite à la mise à jour de sa recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013.

Ce changement résultant d'un choix de méthodes est assimilé à un changement de réglementation comptable qui se traduit par un changement de méthode comptable.

Si la dette actuarielle avait été déterminée à la clôture précédente selon la nouvelle méthode de l'ANC, son montant aurait été de 97 040 euros, contre un montant de 108 303 euros selon la méthode rétrospective prorata temporis.

L'impact du changement de méthode a été traité de la manière suivante :

- * A l'ouverture de l'exercice concerné : l'écart de la dette actuarielle entre la méthode rétrospective prorata temporis et la nouvelle méthode ANC choisie a été enregistré en capitaux propres pour
- * A la clôture : la variation de la dette actuarielle déterminée selon la nouvelle méthode a été comptabilisée au compte de résultat pour +771 euros.

- 58 -- 59 -

État des immobilisations

		AUGME	NTATIONS
	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements poste à poste
Frais d'établissement, recherche et développement	2 447 096		169 905
Autres immobilisations incorporelles	79 612		14 895
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	114 657		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	196 428		41 422
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	311 085		41 422
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	152		
Autres titres immobilisés	101 300		
Prêts et autres immobilisations financières	59 383		
TOTAL	160 836		
TOTAL GÉNÉRAL	2 998 628		226 221

	DIMINU	TIONS		
	Par virement de poste à poste	Par cession ou mise Hors Service	Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement		746	2 616 255	2 616 255
Autres immobilisations incorporelles		41 779	52 727	52 727
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			114 657	114 657
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		29 314	208 535	208 535
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		29 314	323 192	323 192
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			152	152
Autres titres immobilisés			101 300	101 300
Prêts et autres immobilisations financières		339	59 044	59 044
TOTAL		339	160 496	160 496
TOTAL GÉNÉRAL		72 179	3 152 670	3 152 670

État des amortissements

	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice	
Frais d'établissement, recherche	2 346 386	125 552	746	2 471 192	
Autres immobilisations incorporelles	73 085	9 611	41 779	40 917	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers	43 673	12 601		56 274	
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	129 298	32 914	29 314	132 898	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	172 971	45 515	29 314	189 172	
TOTAL GÉNÉRAL	2 592 442	180 678	71 840	2 701 281	

	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DÉROG		
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises	
Frais d'établissement, recherche	125 552					
Autres immobilisations incorporelles	9 611					
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements constructions						
Installations techniques, matériels et outillage industriels						
Installations générales, agencements divers	12 601					
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier	32 914					
Emballages récupérables et divers						
TOTAL	45 515					
TOTAL GÉNÉRAL	180 678					

- 60 - - - 61 -

État des provisions

PROVISIONS				
	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Provisions règlementées				
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 $\%$				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations	108 303	771	11 263	97 811
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL DES PROVISIONS	108 303	771	11 263	97 811
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	350 157	14 929		365 087
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS	350 157	14 929		365 087
TOTAL GÉNÉRAL	458 461	15 700	11 263	462 898
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		15 700		
- financières				
- exceptionnelles				
•				

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été x table de mortalité : INSEE 2016-2018 - Données prov. comptabilisée pour 97 811 euros.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

- * taux d'actualisation de 0,98 %
- * méthode de calcul : ANC 2021
- × initiative du départ : le départ intervient à l'initiative du salarié
- × une revalorisation annuelle des salaires de 1 % constant
- taux de charges sociales moyen de 44,7 %
- * âge de départ à la retraite retenu : 67 ans

Au 31/12/2020, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite s'élévait à 108 303 euros.

État des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	59 044		59 044
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 653 688	8 653 688	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	10 007	10 007	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	26 520	26 520	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	3 207 119	3 207 119	
- Divers			
Groupe et associés	5 200 833	5 200 833	
Débiteurs divers	9 409 148	9 409 148	
Charges constatées d'avance	95 990	95 990	
TOTAL GÉNÉRAL	26 662 349	26 603 305	59 044
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Plus 1 an 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	274 684	274 684		
Personnel et comptes rattachés	198 162	198 162		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 130	200 130		
État et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	21 502	21 502		
- Obligations cautionnées	2 634	2 634		
- Autres impôts et taxes	1 199 974	1 199 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	572 672	572 672		
Autres dettes	63 482 444	63 482 444		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	65 952 202	65 952 202		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

- 63 -- 62 -

II - RAPPORT FINANCIER

H - RAPPORT FINANCIER

Produits et avoirs à recevoir

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CRÉANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	598 020
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITÉS	23 313
TOTAL	621 333
•	

Charges à payer et avoirs à établir

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 515
Dettes fiscales et sociales	305 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	
TOTAL	421 600

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	95 990	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	95 990	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1845	153,09
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	226	153,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	74	152,96
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 997	153,09

ANNEXES SPÉCIFIQUES

Droits collectés et affectation des sommes en fin d'exercice

	DROITS RESTANT À RÉPARTIR AU 31/12/2020	PERCEP- TIONS DE L'EXERCICE	PRÉLÈVE- MENTS POUR LA GESTION	MONTANTS AFFECTÉS (CONVEN- TION COL- LECTIVE MUSICIEN)	MONTANTS AFFECTÉS (ART L. 324-17 DU CPI)(B)	MONTANTS AFFECTÉS À DES ŒUVRES SOCIALES (A)	MONTANTS AFFECTÉS À DES ŒUVRES CULTU- RELLES (A)	MONTANTS AFFECTÉS À DES ŒUVRES EDUCA- TIVES (A)	AUTRES AFFECTA- TIONS / RÉGULARI- SATIONS	MONTANTS RÉPARTIS AUX AYANTS DROITS	DROITS RESTANT À RÉPARTIR AU 31/12/2021
NATURE DES RÉMUNÉRATIONS DES DROITS	(1)	(2)	(3)	(3')	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) = (1) + (2) -(3+3'+4+5+6+7+8+9)
Rémunération des droits dont la gestion est confiée par les ayants droits (à détailler selon la nature de la rémunération)											
Vidéomusiques	1 063 076	4 125 530	247 124	171 188					74 705	3 589 653	1 105 936
Droits Phonogrammes	393 580	1 702 035	130 398	17 858						1 314 548	632 811
Droits Télévisions	2 774 822	916 886	77 670	18 543						614 654	2 980 841
2. Rémunération des droits dont la gestion est confiée en application de la loi											
En application de l'article L122-5-3-e (représentation ou la reproduction d'extraits d'oeuvres, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche)											
En application de l'article L. 122-10 (droit de la reproduction par reprographie)											
En application de l'article L. 132-20-1 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État membre de la communauté européenne)											
En application de l'article L 133-1 (prêt en bibliothèque)											
En application de l'article L 134-3 (exploitation numérique des livres indisponibles)	_										
En application de l'article L.217-2 (droit d'au- toriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprête, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la communauté européenne)											
En application de l'article L.214-1 (droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce)	31 556 324	8 997 827	827 777		1 356 669				3	10 802 950	27 566 752
En application de l'article L.311-1 (copie privée des œuvres sonores)	6 911 721	16 656 305	239 626		3 924 450					13 572 643	5 831 307
En application de l'article L.311-1 (copie privée des œuvres audiovisuelles)	107 514	96 719	1 405		22 008					117 885	62 935
En application de l'article L.311-1 (copie privée des œuvres de l'écrit)											
En application de l'article L.311-1 (copie privée des œuvres des arts graphiques)											
Sous total des rémunérations des droits dont la gestion est confiée par les ayants droits et en application du CPI (A)	42 807 037	32 495 302	1 524 000	207 589	5 303 127				74 708	30 012 333	38 180 582
3. Produits financiers affectés aux ayants droits (B)	263 944	206 913								263 937	206 920
Total A+B	43 070 981	32 702 215	1524000	207 589	5 303 127				74 708	30 276 270	38 387 502

Produits Financiers

La SPPF, organisme de gestion collective de droits voisins précise que les produits financiers provenant des sommes perçues en instance de répartition ou de versement aux titulaires de droit sont intégralement attribués aux titulaires des droits.

Sommes perçues mais non encore réparties

Rémunération des droits dont la gestion est confiée par les ayants droit (à détailler selon la nature de la rémunération)	Montant	Année de Perception
	571 822	2021
	154 638	2020
Vidéomusiques	14 813	2019
v ideomusiques	123 955	2018
	109 085	2017
	131 623	< 2016
SOUS TOTAL VIDÉOMUSIQUES	1 105 936	
	182 765	2021
	210 397	2020
Droits Phonogrammes	83 485	2019
Dioles i nonogrammes	-49 361	2018
	-33 729	2017
	239 254	< 2016
SOUS TOTAL DROITS PHONOGRAMMES	632 811	
	542 495	2021
	422 136	2020
Droits Télévisions	481 379	2019
Droits lelevisions	421 526	2018
	548 764	2017
	564 541	< 2016
SOUS TOTAL DROITS TÉLÉVISIONS	2 980 841	
TOTAL A	4 719 588	

En précision :

- * les droits Télévisions, dont la gestion est confiée par les ayants droit, ont été établis par année de droit;
- * les droits relevant de la Rémunération Équitable ont été établis par année de droit, puis en année de perception sachant qu'un tiers des perceptions d'une année de droit N est perçu l'année civile suivante soit en N+1.

Rémunération des droits dont la gestion est confiée en application de la loi	Montant	Année de Perception
En application de l'article L. 122-5-3-e (représentation ou la reproduction d'extraits d'oeuvres, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche)		
SOUS TOTAL 1		
En application de l'article L. 122-10 (droit de reproduction par reprographie)		
SOUS TOTAL 2		
En application de l'article L. 132-20-1 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État membre de la communauté européenne)		
SOUS TOTAL 3		
En application de l'article L. 133-1 (prêt en bibliothèque)		
SOUS TOTAL 4		
En application de l'article L. 134-3 (exploitation numérique des livres indisponibles)		
SOUS TOTAL 5		
En application de l'article L. 217-2 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la communauté européenne)		
SOUS TOTAL 6		
	5 484 481	2021
	5 784 981	2020
En application de l'article L. 214-1	6 337 982	2019
(droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce)	5 109 274	2018
	2 517 493	2017
	2 332 541	< 2016
SOUS TOTAL 7	27 566 752	
	5 501 429	2021
	-22 718 24 522	2020 2019
En application de l'article L. 311-1	17 238	2019
(Copie Privée des œuvres sonores)		
	20 321	2017
SOUS TOTAL 8	290 515 5 831 307	< 2016
3003 TOTAL 8	40 168	2021
	2 880	2020
En application de l'article L. 311-1		2019
(Copie Privée des œuvres audiovisuelles)	31	2018
	49	2017
	19 807	< 2016
SOUS TOTAL 9	62 935	
En application de l'article L. 311-1 (Copie Privée des œuvres de l'écrit)		
SOUS TOTAL 10		
En application de l'article L. 311-1 (Copie Privée des œuvres des arts graphiques)		
SOUS TOTAL 11		
TOTAL B = (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11)	33 460 994	

Sommes réparties mais non encore versées

Rémunération des droits dont la gestion est confiée par les ayants droits (à détailler selon la nature de la rémunération)	Montant	Année de Perception
	575 409	202
	36 766	2020
Vidéomusiques	52 647	2019
Videomusiques	8 191	2018
	20 774	201
	13 320	< 201
SOUS TOTAL VIDÉOMUSIQUES	707 107	
	125 012	2020
	18 554	2019
Droits Phonogrammes	12 049	2018
Dioits Filologianines	11 080	201
	30 578	201
	2 656	< 201
Sous Droits Phonogrammes	199 929	
	58 876	2020
	34 249	2019
Droits Télévisions	14 164	2018
DIOILS TELEVISIONS	27 156	201
	58 916	201
	21 788	< 201
SOUS TOTAL DROITS TÉLÉVISIONS	215 149	
TOTAL A	1 122 185	

Les montants mentionnés ont été établis à partir de leur année de mise en répartition :

- pour le secteur vidéomusiques, les montants sont perçus et répartis majoritairement la même année en N;
- * pour les autres secteurs, il a été considéré que les montants répartis en N non encore versés ont été perçus en N-1.

Rémunération des droits dont la gestion est confiée en application de la loi	Montant	Année de Perception
En application de l'article L. 122-5-3-e		
(représentation ou la reproduction		
d'extraits d'oeuvres, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche)		
SOUS TOTAL 1		
En application de l'article L. 122-10		
(droit de reproduction par reprographie)		
SOUS TOTAL 2		
En application de l'article L. 132-20-1 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État		
membre de la communauté européenne) SOUS TOTAL 3		
En application de l'article L. 133-1		
(prêt en bibliothèque) SOUS TOTAL 4		
En application de l'article L. 134-3		
(exploitation numérique des livres indisponibles)		
SOUS TOTAL 5		
En application de l'article L. 217-2 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre		
de la communauté européenne)		
SOUS TOTAL 6		
	2 185 594	2020
En application de l'article L. 214-1	177 419	2019
(droit de communiquer au public un	154 256	2018
phonogramme publié à des fins de commerce)	126 707	2017
	91 648	2016
	93 569	< 2015
SOUS TOTAL 7	2 829 193	
	2 543 350	2020
_	140 883	2019
En application de l'article L. 311-1 (Copie Privée des œuvres sonores)	102 415	2018
(copie i rivee des œuvres sonores)	38 648 25 718	2017 2016
	22 504	< 2015
SOUS TOTAL 8	2 873 518	(2013
3003 TOTAL 0	6 462	2020
	931	2019
En application de l'article L. 311-1	926	2018
(Copie Privée des œuvres audiovisuelles)	375	2017
	322	2016
	516	< 2015
SOUS TOTAL 9	9 532	
En application de l'article L. 311-1 (Copie Privée des œuvres de l'écrit)		
SOUS TOTAL 10		
En application de l'article L. 311-1 (Copie Privée des œuvres des arts		
graphiques)		
graphiques) SOUS TOTAL 11 TOTAL B = (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11)	5 712 243	

- 66 -

Sommes versées

Rémunération des droits dont la gestion est confiée par les ayants droits (à détailler selon la nature de la rémunération)	Montant
Vidéomusiques	3 657 910
Droits Phonogrammes	1 723 565
Droits Télévisions	780 913
TOTAL A	6 162 388

Rémunération des droits dont la gestion est confiée par les ayants droits (à détailler selon la nature de la rémunération)

En application de l'article L. 122-5-3-e (représentation ou la reproduction d'extraits d'oeuvres, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche)

SOUS TOTAL 1

En application de l'article L. 122-10 (droit de reproduction par reprographie)

SOUS TOTAL 2

En application de l'article L. 132-20-1 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un État membre de la communauté européenne)

SOUS TOTAL 3

En application de l'article L. 133-1 (prêt en bibliothèque)

SOUS TOTAL 4

En application de l'article L. 134-3 (exploitation numérique des livres indisponibles)

SOUS TOTAL 5

En application de l'article L. 217-2 (droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un État membre de la communauté européenne)

SOUS TOTAL 6

En application de l'article L. 214-1 (droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce) 11 093 465

SOUS TOTAL 7	11 093 465
En application de l'article L. 311-1 (Copie Privée des œuvres sonores)	12 327 759
SOUS TOTAL 8	12 327 759
En application de l'article L. 311-1 (pour la Copie Privée des œuvres audiovisuelles)	113 136
SOUS TOTAL 9	113 136

En application de l'article L. 311-1 (pour la Copie Privée des œuvres de l'écrit)

SOUS TOTAL 10

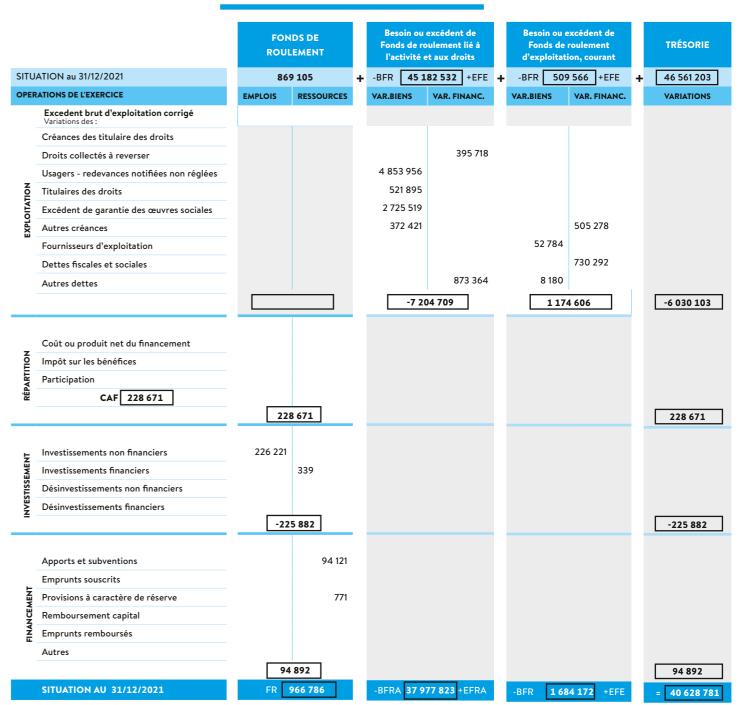
En application de l'article L. 311-1 (pour la Copie Privée des œuvres des arts graphiques)

SOUS TOTAL 11	
TOTAL B = (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11)	23 534 360
TOTAL A+B	29 696 748

Montant des sommes ne pouvant pas être réparties

Montant des sommes ne pouvant pas être réparties	2021
Montant au début de l'exercice	355 442
Montant transféré des sommes répartissables aux sommes non répartissables au cours de l'exercice	118 575
Licence légale	101 747
Droit d'autoriser	16 828
Montant utilisé pour des actions culturelles	
Montant utilisé conformément à la politique générale approuvée par l'Assemblée Générale	
Montant transféré des sommes non répartissables aux sommes répartis- sables au cours de l'exercice	
Montant proposé à l'Assemblée Générale pour utilisation conformément à la politique générale	
MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE	474 017

Tableau de financement



- 68 - - - 69 -

Rapport de transparence





Patricia Kopatchinskaja - Schoenberg



- P.72 Rapport de transparence 2021
- Attestation du Commissaire aux **P.80** Comptes



Malik Djoudi - Troie

III - RAPPORT DE TRANSPARENCE

A. Rapport de transparence 2021

Les rapports prévus
à l'article L. 326-1 du CPI
sont publiés sur le site
internet de la SPPF et
sont maintenus sur ce site,
à la disposition du public,
pendant au moins cinq ans.



Le Concert Spirituel - Vivaldi

Rapport de transparence

I. En application des articles L. 326-1 et R. 321-14 du Code de la Propriété Intellectuelle, la SPPF établit un rapport annuel de transparence.

1° États financiers comprenant un bilan, un compte de résultat, et une annexe, selon des normes fixées par l'Autorité des Normes Comptables.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 sont présentés en partie « II.B Comptes annuels » du présent rapport.

2° Rapport sur les activités de l'exercice

Le rapport d'activité de la SPPF est présenté en partie « l. Rapport d'activité » du présent rapport.

3° Nombre de refus d'octroyer une autorisation d'exploitation conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article L. 324-7 et les principales catégories de raisons motivant ces refus.

La SPPF ne peut autoriser que les exploitations de phonogrammes et/ou de vidéomusiques pour lesquelles elle a été expressément mandatée par ses associés.

Conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article L. 324-7, la SPPF n'a refusé aucune autorisation d'exploitation qui relève de ses mandats de gestion au cours de l'exercice 2021

4° Description de la structure juridique et de la gouvernance de l'organisme de gestion collective.

La SPPF est une société civile à capital variable, ayant la qualité d'organisme de gestion collective à but non lucratif, contrôlée par ses membres. Elle est régie par les dispositions des articles 1832 et suivants du Code Civil et par les dispositions du titre II du Livre III du CPI.

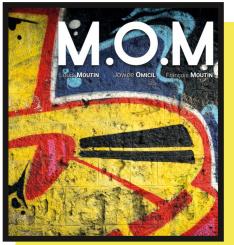
La SPPF est administrée par un Conseil d'Administration constitué de 15 associés, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire. Son Président, élu par le Conseil d'Administration, est gérant de la SPPF.

Un Comité de surveillance a été créé par l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 25 juin 2018, en application des dispositions de l'ordonnance du 22 décembre 2016. Cette instance est composée de 3 associés, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.

La gouvernance de la SPPF est détaillée en annexe « IV.D gouvernance » du présent rapport.

5° Liste des personnes morales que l'organisme contrôle au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce, ainsi que le montant du capital, la quote-part de capital détenue, le résultat du dernier exercice clos, et la valeur comptable nette et brute des titres détenus.

La SCPA, société civile commune entre la SCPP et la SPPF, a un capital de $304,90 \in$, dont la SPPF détient 50 %. Le résultat net de la SCPA pour l'exercice 2021 est une perte de $168\ 266 \in$. La valeur brute des titres détenus est de $152,45 \in$ et ne fait l'objet d'aucune dépréciation.



1.O.M

- 72 -

III - RAPPORT DE TRANSPARENCE



Émilie Loizeau - Icare

6° Montant total de la rémunération versée au cours de l'année précédente, d'une part, aux personnes mentionnées au premier alinéa de l'article L. 323-13, et d'autre part, aux membres de l'organe de surveillance, ainsi que les autres avantages qui leur ont été octroyés.

Une indemnité de déplacement, d'un montant de 117,00 € HT, a été versée à un membre de la Commission des aides de la SPPF, dont le siège social est situé en province, pour exercer ses fonctions au sein de ladite commission. Le montant qui lui a été versé, sur présentation des justificatifs, n'excède pas le coût réel des trajets supporté par celui-ci.

A l'exception de cette indemnité de déplacement, à noter qu'aucun membre du Conseil d'Administration et du Comité de Surveillance de la SPPF, ni leur Président(e) respectif(ive) ne se voit rembourser de note de frais.

7° Montant des revenus provenant de l'exploitation des droits, ventilés par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation, et le montant des recettes résultant de l'investissement de ces revenus ainsi qu'une information sur l'utilisation de ces recettes.

La SPPF gère deux catégories de droits :

- droits gérés dans le cadre de la gestion collective obligatoire (Rémunération Équitable et Copie Privée);
- droits gérés dans le cadre de la gestion collective volontaire (Droit d'Autoriser Phonogrammes et Vidéomusiques).

Les types d'utilisation correspondent au secteur d'activité.

Les produits financiers sont répartis en totalité aux associés et aux ayants droit.

Le montant des revenus provenant de l'exploitation des droits pour 2021 s'élève à 32 495 302 €. Ces montants sont ventilés par catégorie de droit détaillés à la partie « II.B. Comptes annuels » du présent rapport et plus particulièrement à l'annexe spécifique « Droits collectés et affectation des sommes en fin d'exercice ».

8° Informations financières sur le coût de la gestion des droits et des autres services fournis aux titulaires de droits par l'organisme, avec une description complète des éléments suivants :

a) Montant de l'ensemble des frais de fonctionnement et des frais financiers, ventilés par catégorie de droits gérés, et lorsque les coûts sont indirects et ne peuvent être attribués à une ou plusieurs catégories de droits, une explication de la méthode suivie pour l'attribution de ces coûts indirects. Le montant des charges d'exploitation de la SPPF s'élève à 2 433 165 €, celles-ci sont détaillées en partie « II. Rapport Financier » du présent rapport. Ces charges sont couvertes à hauteur de 2 657 120 € par les retenues sur droits auxquelles il convient de reprendre à hauteur de 514 543 € les retenues sur droits à recevoir provisionnés en 2020 au titre des fonds qui auraient dû être perçus par la SPPF en 2020 mais bloqués unilatéralement par la SCPP au niveau de la SCPA.

En raison de la baisse des perceptions de la SPPF en 2020 liée à la crise sanitaire, des sommes exonérées et des aides au paiement Covid 1 et Covid 2 de l'URSSAF ont été obtenues par la SPPF en 2021 d'un montant total de 329 665 €, dont 75 161 € ont été comptabilisés en subventions d'exploitation.

Au regard de ces sommes, le Conseil d'Administration de la SPPF a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPPF de supprimer la retenue pour frais de gestion sur les 25 % de la Copie Privée pour l'année de droit 2021 et ainsi réviser à la hausse le budget des aides sélectives à la production d'albums et de vidéomusiques et au spectacle vivant.

b) Montant des frais de fonctionnement et des frais financiers correspondant uniquement à la gestion des droits, ventilés par catégorie de droits gérés, en distinguant le montant des frais de gestion déduits ou compensés à partir des revenus provenant de l'exploitation des droits ou des recettes résultant de l'investissement de ces revenus, et lorsque les coûts sont indirects et ne peuvent être attribués à une ou plusieurs catégories de droits, une explication de la méthode suivie pour l'attribution de ces coûts indirects. cf. 8a) ci-avant.

c) Montant des frais de fonctionnement et des frais financiers relatifs aux services, autres que la gestion des droits, comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs.

Le montant des frais de fonctionnement relatifs aux services culturels et éducatifs prévus par l'article L. 324-17 du CPI est de 270 040 €. Le coût de la gestion des subventions est supporté par le budget général de la SPPF (cf. 8d). La SPPF ne procède à aucun prélèvement sur le budget alloué aux aides pour financer son fonctionnement.

d) Nature des ressources utilisées pour couvrir

Les frais de fonctionnement relatifs à la gestion des droits et aux services culturels et éducatifs sont financés de la manière suivante :

RESSOURCES EN EUROS	2021
Retenue sur droits sur fonds perçus	2 657 120
Reprise provision sur retenue sur droits à recevoir au titre de 2020	-514 543
Production immobilisée	168 555
Refacturation licence base de données	94 391
Autres produits - Subventions d'exploitation	75 161
TOTAL RESSOURCES	2 480 684

e) Montant des déductions effectuées sur les revenus provenant de l'exploitation des droits, ventilées par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation, ainsi que la finalité de ces déductions.

Ces déductions permettent de couvrir les charges de fonctionnement relatives à la gestion des droits (perceptions et répartitions) et aux services culturels et éducatifs de la SPPF.

TYPE D'UTILISATION	RETENUES SUR DROITS
Licence Légale	2 192 213
Rémunération Équitable	818 907
Copie Privée Sonore	1 367 503
Copie Privée Audiovisuelle	5 803
Droit d'Autoriser	452 368
Vidéomusiques	244 805
Phonogrammes	207 563
Droits Étrangers	12 539
PPL	2 123
VPL	2 320
IMAGIA	(
SIMIM	1 520
GVL	6 576
SOUS TOTAL RETENUES SUR DROIT	2 657 120
Licence Légale	-512 31
Rémunération Équitable	-103 772
Copie Privée Sonore	-408 547
Droit d'Autoriser	-2 224
Phonogrammes	-2 224
SOUS TOTAL REPRISE PROVISION SUR RETENUES SUR DROIT A RECEVOIR	-514 54
TOTAL	2 142 577

f) Pourcentage que représente le coût de la gestion des droits et des autres services fournis aux titulaires de droits par l'organisme par rapport aux revenus provenant de l'exploitation des droits de l'exercice concerné, par catégorie de droits gérés, et lorsque les coûts sont indirects et ne peuvent être attribués à une ou plusieurs catégories de droits, une explication de la méthode suivie pour l'attribution de ces coûts indirects.

Le taux de retenue SPPF phonogrammes, pour les années de droit 2020 et 2021, a été porté à 8,5 % pour les droits en provenance de la SPRÉ pour la Rémunération Équitable, sachant que les taux des autres secteurs sont stables à 8 % et le taux de retenue « vidéomusiques » de 6 % reste inchangé depuis l'année de droit 2007.

Compte tenu de la maîtrise des charges par la SPPF sur 2021 et des exonérations obtenues au titre du Covid 1 et Covid 2 le ratio « charges sur perceptions » est passé de 11 % à 7,5 %.

- 74 - - - 75 -

9° Informations financières sur les sommes dues aux titulaires de droits, accompagnées d'une description complète des éléments suivants :

a) Montant total des sommes réparties aux titulaires de droits, avec une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation.

Le montant des sommes réparties aux associés et aux ayants droit au cours de l'année 2021 s'élève à 30 276 270 €. Une ventilation par catégorie de droits gérés et type d'utilisation est détaillée en partie « I.B Répartitions » du présent rapport.

b) Montant total des sommes versées aux titulaires de droits, avec une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation.

Le montant des sommes versées en 2021 aux titulaires de droits s'élève à 29 696 748 €. Une ventilation par catégorie de droits gérés et type d'utilisation est détaillée en partie « II.B. Comptes annuels » du présent rapport et plus particulièrement à l'annexe spécifique « Sommes versées ».

 c) Fréquence des versements, avec une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation...

Les répartitions sont trimestrielles pour le secteur Vidéomusiques et sont semestrielles pour les autres secteurs de droit.

Les règlements de la SPPF sont effectués à un rythme hebdomadaire. Il n'y a pas de différenciation par catégorie de droits gérés, ni par type d'utilisation, dans les paiements aux bénéficiaires de droits.

d) Montant total des sommes facturées. Le montant total HT des sommes facturées en 2021 s'élève à 33 155 915 €.

e) Montant total des sommes perçues mais non encore réparties aux titulaires de droits, avec une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation, en indiquant l'exercice au cours duquel ces sommes ont été perçues.

Le montant des sommes perçues mais non encore réparties aux titulaires de droits s'élève à 38 180 582 €. Une ventilation par catégorie de droits gérés et type d'utilisation est détaillée en partie « II.B. Comptes annuels » du présent rapport et plus particulièrement à l'annexe spécifique « Sommes perçues non encore réparties ».

f) Montant total des sommes réparties mais non encore versées aux titulaires de droits, avec une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation, en indiquant l'exercice au cours duquel ces sommes ont été perçues.

Le montant des sommes réparties mais non encore versées aux titulaires de droits s'élève à 6 834 428 €. Une ventilation par catégorie de droits gérés et type d'utilisation est détaillée en partie « II.B. Comptes annuels » du présent rapport et plus particulièrement à l'annexe spécifique « Sommes réparties mais non encore versées ».

La SPPF effectue régulièrement des relances auprès de ses associés et ayants droit pour les sommes non réclamées. Cette politique de relances a été activement poursuivie sur 2021 et le montant des sommes réparties mais non encore versées aux titulaires de droits a diminué de 2 340 501 € entre 2020 et 2021.

g) Motifs du non-respect par l'organisme des délais qui lui sont applicables dans le versement des sommes dues aux titulaires de droits conformément à l'article L. 324-12.

Un des motifs principaux du non-respect du délai de 9 mois résulte, d'une part, des enregistrements (phonogrammes ou vidéomusiques) qui sont non encore déclarés et/ou en cours d'identification, et d'autre part de la documentation incomplète et le manque d'information permettant leur identification.

La SPPF souligne que lorsque les enregistrements et bénéficiaires sont identifiés, les factures émises par ces bénéficiaires sont réglées sous 30 jours maximum, sous réserve qu'elles soient conformes aux montants portés sur les avis de crédit/débit émis par la SPPF et en respect avec les règles de forme de facturation (taux de TVA appliqué, numéro de TVA intracommunautaire, numéro de SIRET, ...). Pour les associés/ayants droit étrangers, une attestation de résidence est demandée avant paiement afin d'éviter une double taxation.

h) Montant total des sommes qui ne peuvent être réparties, avec une explication de l'utilisation qui en a été faite.

Le montant des sommes qui ne peuvent être réparties s'élève à 474 017 €. Une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation est détaillée en partie « II.B. Comptes annuels » du présent rapport et plus particulièrement à l'annexe spécifique « Montant des sommes ne pouvant être réparties ».

En application de l'article L. 324-17 du CPI, la totalité des sommes perçues en application des articles L. 214-1, L. 217-2 et L. 311-1 dudit code et qui n'ont pu être réparties, soit en application des conventions internationales auxquelles la France fait partie, soit parce que leurs destinataires n'ont pas pu être identifiés ou retrouvés avant l'expiration d'un délai de 5 ans prévu à l'article L. 324-16 du Code susvisé, sont utilisées aux différents types d'aides définies à l'article R. 321-6.

Ces sommes seront affectées en 2022 aux différents types d'aides en ce qui concerne la licence légale. Pour les autres droits, ces sommes pourront être affectées, sur décision du Conseil d'Administration, soit à des actions culturelles, soit au budget de fonctionnement de la SPPF.

10° Informations sur les relations avec les autres organismes de gestion collective avec une description des éléments suivants :

a) Le montant des sommes reçues d'autres organismes et des sommes versées à d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits et par type d'utilisation ainsi que par organisme.

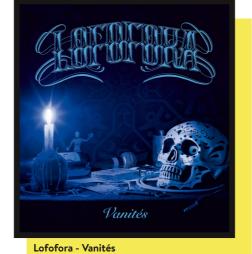
La SPPF reçoit des sommes en provenance d'autres organismes pour un montant de 27 507 059 € dont 192 099 € en provenance de l'étranger.

Les perceptions directes et indirectes de la SPPF se détaillent comme suit :

Gestion collective obligatoire

DROITS EN PROVENANCE DE LA SCPA EN EUROS			
SECTEUR DE DROIT	ORGANISME COLLECTEUR	MONTANT	
Rémunération Équitable	SPRE	8 869 357	
Copie Privée Sonore	COPIE France	16 646 504	
Copie Privée Audiovisuelle	COPIE France -> PROCIREP	93 653	
TOTAL		25 609 514	

DROITS EN PROVENANCE DE LA PROCIREP EN EUROS	
SECTEUR DE DROIT	MONTANT
Copie Privée Audiovisuelle	3 066
TOTAL	3 066



- 76 -

Gestion collective volontaire

DROITS EN PROVENANCE DE LA SCPA EN EUROS		
SECTEUR DE DROIT	ORGANISME COLLECTEUR	MONTANT
Droit d'Autoriser Télévision	SCPA	916 886
Droit d'Autoriser Attentes téléphoniques	SCPA	785 494
TOTAL		1 702 380

DROITS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER EN EUROS	
NOM DE L'ORGANISME COLLECTEUR	MONTANT
SIMIM (Rémunération Équitable, Copie Privée, Droit d'autroriser)	21 004
IMAGIA (Vidéomusiques)	
PPL (Rémunération Équitable)	26 277
VPL (Vidéomusiques)	45 454
GVL (Rémunération Équitable)	96 070
GVL (Copie Privée)	3 294
TOTAL	192 099

DROITS EN PERCEPTION DIRECTE, EN PROVENANCE DES DIFFUSSEURS DIVERS EN EUROS		
SECTEUR DE DROIT MONTAI		
Droit d'Autoriser Phonogrammes	908 167	
Vidéomusiques	4 080 076	
TOTAL	4 988 243	

Au titre de l'exercice 2021, la SPPF a réparti aux organismes de gestion collective étrangers un montant total de droits de 32 800 € (39 278 € en 2020). Ce montant a été reversé exclusivement à la PPL.

b) Montant des frais de gestion et autres déductions effectuées sur les revenus provenant de l'exploitation des droits dus à d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits et par type d'utilisation ainsi que par organisme

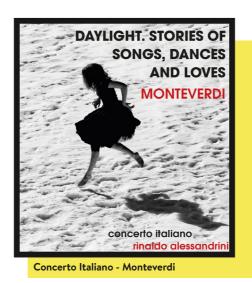
La SPPF applique aux autres organismes de gestion collective les mêmes taux de retenue que ceux qu'elle applique à ses propres membres.

c) Montant des frais de gestion et autres déductions effectuées sur les sommes versées par d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits et par organisme.

Les différents taux appliqués par la SPPF et ceux appliqués en amont par les autres organismes collecteurs sont détaillés en partie « II.A Rapport Financier – analyse du bilan et du compte de résultat ».

d) Montant des sommes réparties directement aux titulaires de droits provenant d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits et par organisme.

Le montant des sommes réparties aux associés et ayants droit au cours de l'année 2021 s'élève à 30 276 270 € Une ventilation par catégorie de droits gérés et type d'utilisation est détaillée en partie « I.B Répartitions » du présent rapport.



II. – Le rapport de transparence annuel comporte également un rapport qui rend compte de l'utilisation des sommes déduites aux fins de la fourniture de services sociaux, culturels ou éducatifs et qui contient les informations suivantes:

1° Montant des sommes déduites aux fins de services sociaux, culturels et éducatifs au cours de l'exercice, avec une ventilation par type de finalité, et pour chaque type de finalité avec une ventilation par catégorie de droits gérés et par type d'utilisation;
Sans objet pour la SPPF.

2° Explication de l'utilisation de ces sommes, avec une ventilation par type de finalité, y compris le montant des frais découlant de la gestion des sommes déduites en vue de financer des services sociaux, culturels et éducatifs et des sommes distinctes utilisées aux fins de services sociaux, culturels et éducatifs.

En exécution des prescriptions de l'article L. 324-17 du CPI, le total des sommes non répartissables par application des critères de l'article L. 214-2 du CPI et 25 % de la rémunération pour Copie Privée doivent être affectés à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes.

RESSOURCES EN EUROS	2021	2020	ECART	EVOLUTION
Rémunération Équitable	1 557 510	2 452 891	-895 381	-36,5 %
Copie Privée Sonore	3 924 450	1 530 582	2 393 868	156,4 %
Copie Privée Audiovisuelle	22 008	30 977	-8 969	-29,0 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	5 503 968	4 014 450	1 489 518	37,1 %
Aide à la création et à la diffusion	5 060 542	6 073 708	-1 013 166	-16,7 %
Aide aux spectacles vivants	113 604	104 676	8 928	8,5 %
Aide à la formation d'artistes	21 450	18 100	3 350	18,5 %
Aides au développement de l'éducation artistique et culturelle				
Actions d'Intérêt Général	172 133	635 946	-463 813	-72,9 %
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	5 367 729	6 832 430	-1 464 701	-21,4 %
DEFICIT/EXCEDENT	136 239	-2 817 980	2 954 219	-104,8 %

SUBVENTIONS REGLÉES EN EUROS	2021	2020	ECART	EVOLUTION
Aide à la création et à la diffusion	5 600 125	6 747 076	-1 146 951	-17,0 %
Aide aux spectacles vivants	108 788	334 396	-225 608	-67,5 %
Aide à la formation d'artistes	38 250	33 450	4 800	14,3 %
Aides au développement de l'éducation artistique et culturelle				
Actions d'Intérêt Général	188 349	703 044	-514 695	-73,2 %
TOTAL	5 935 512	7 817 966	-1 882 454	-24,1 %

- 78 - - - 79 -

III - RAPPORT DE TRANSPARENCE

B. Attestation du Commissaire aux Comptes

SOCIETE CIVILE DES PRODUCTEURS

DE PHONOGRAMMES EN FRANCE (SPPF)

63 Boulevard Haussmann 75008 PARIS

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle communiquées dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 du même code pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sarl Paul Germon et Associés Commissaire aux Comptes

> 10, rue de la Pépinière 75008 PARIS

A l'assemblée générale de la SPPF,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des articles L. 326-8 et R. 321-14 IV du code de la propriété intellectuelle, nous avons établi la présente attestation sur les informations, prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du même code, communiquées dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 dudit code pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des données internes à la gestion de la SPPF en lien avec la comptabilité.

Le rapport de transparence a été arrêté par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination de ces informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par votre société pour produire les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle données dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 du même code :
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- vérifier la concordance de ces informations avec les données internes à l'entité en lien avec la comptabilité :
- vérifier l'exactitude arithmétique des informations produites;
- apprécier si ces informations sont présentées de manière sincère.

La présente attestation tient lieu de rapport spécial au sens des articles L. 326-8 et R. 321-14 IV du code de la propriété intellectuelle.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations prévues aux 1°, 7° à 10° du II et au III de l'article R. 321-14 du code de la propriété intellectuelle figurant dans le rapport de transparence annuel prévu à l'article L. 326-1 du même code.

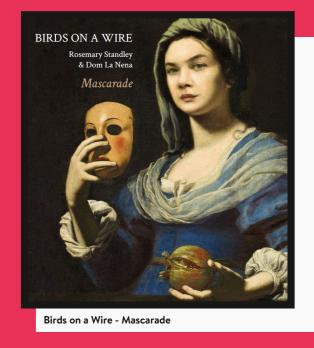
Fait à Paris, le 18 mai 2022

Laurent GANEM

Commissaire aux Comptes///

Sarl Paul Germon et Associés

IV Annexes





AMBRE FLASHBACK	
Ambro Elachback	

1	A.	Commission de contrôle des Organismes de Gestion Collective	P.84
]	B.	Comité de surveillance	P.86
-	c.	Détail des aides	P.88
]	D.	Gouvernance	P.108
	·		



AVISHAI C	OHEN
7050	
GOTHENBURG SYMPHONY	ORCHESTRA

Avishai Cohen - Two Roses

- 83 -

Commission de contrôle des Organismes de Gestion Collective

Instance de contrôle de la SPPF



Mesparrow - Monde sensible

Commission de contrôle des Organismes de Gestion Collective (OGC)

Chaque année la Commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur et des droits voisins, placée auprès de la Cour des comptes, rend un rapport dans lequel elle analyse leur activité.

Ce rapport, adressé au Parlement et au Gouvernement, est rendu public et porté par chaque OGC à la connaissance de ses membres lors de son Assemblée Générale annuelle.

Le 18^{ème} rapport annuel de la Commission de contrôle des OGC, non finalisé à la date des Assemblées de la SPPF du 22 juin 2021, a été publié le 20 juillet 2021 sur le site de la Cour des Comptes :

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/ rapport-annuel-2021

Conformément à l'article L. 327-12 du CPI, ce rapport annuel a été porté à la connaissance des associés sur son site Internet.

Ce rapport présente une analyse des effets sur les comptes et la gestion des OGC, dont la SPPF, des mesures prises en 2020 pour lutter contre le covid-19 et les suites données à ses recommandations dans son rapport annuel de 2017 consacrées à la répartition aux ayants droit.

En 2021, la Commission de contrôle n'a pas effectué de contrôle visant la SPPF mais l'a invité, comme d'autres OGC, à participer à une réflexion collective en vue d'améliorer et de dynamiser ses contrôles portant sur les flux et ratios. A cette occasion, les OGC ont souligné la nécessité que le format des données chiffrées à communiquer à la Commission de contrôle soit semblable aux annexes que les OGC produisent déjà à l'ANC (Autorité des Normes Comptables).

La SPPF a participé courant de l'année à 2 réunions de ce groupe de travail animées par le Rapporteur Général de la Commission de contrôle de gestion des droits d'auteur et des droits voisins, Monsieur Yves Rolland.

Le prochain contrôle sur les flux et ratios n'interviendra qu'à partir de l'été 2023 et portera sur la période 2018 à 2022.

B. Comité de surveillance

Le garant d'une gestion efficace et transparence



Organe de contrôle de l'activité du Conseil d'Administration et du Gérant de la SPPF

Cette instance de contrôle est composée de trois membres obligatoirement associés depuis plus de 5 ans à la SPPF qui sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire pour un mandat de trois ans. Ses membres, rééligibles, ne peuvent ni siéger au Conseil d'Administration ni à une commission de quelle que nature qu'elle soit de la SPPF, et ce, conformément à l'article 11 bis des Statuts.

Les fonctions de membre du Comité sont exclusives de tout autre mandat électif au sein de la SPPF et ne donnent pas lieu à rémunération comme pour celles des administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 22 juin 2021 a réélu les membres du Comité de surveillance pour un mandat de trois ans. Monsieur Julien BANES a été élu Président du Comité de surveillance le 25 novembre 2021, fonction exercée précédemment par Madame Valérie LEVY-SOUSSAN.

Les missions du Comité de surveillance, définies à l'article L. 323-14 du CPI, sont les suivantes :

 contrôler les activités et l'accomplissement des missions du Conseil d'Administration, du Gérant et du Directeur Général, notamment la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale en particulier s'agissant des politiques générales énumérées à l'article L. 323-6 du CPI;

- x contrôler la mise en place de procédures administratives et comptables et de mécanismes de contrôle interne propres à permettre une gestion rationnelle, prudente et appropriée;
- * émettre un avis sur les refus opposés par la SPPF aux demandes de communication de documents présentées par ses associés en application de l'article L. 326-5 du CPI.

Ses membres se réunissent au minimum une fois par semestre. Au cours de l'année 2021, le Comité s'est réuni à trois reprises : les 26 février, 20 mai et 25 novembre.

Le rapport établi par le Comité de surveillance sur ses activités pour l'exercice 2021 sera présenté aux associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2022 par son nouveau Président, Monsieur Julien BANES.

Membres du Comité de surveillance

Valérie LEVY-SOUSSAN	AUDIOLIB
Françoise CANETTI	PRODUCTIONS JACQUES CANETTI
Julien BANES	UPTON PARK PUBLISHING

C. Détails des aides

Aides et bénéficiaires



Karimouche - Folies Berbères

Bénéficiaires

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
#14 RECORDS	MUZICENTER			333	29/01/2021
1 66	CD	P R2B	RAYONS GAMMA	8 000	23/09/2021
1 66	VM	P R2B	MELANCOLIE	4 000	27/05/2021
109 RECORDS	VM	LANDY	MEDUSA	5 000	04/02/2021
150 PRODUCTIONS	PM	VALD & HEUSS L ENFOIRE	HORIZON VERTICAL	11 000	25/03/2021
150 PRODUCTIONS	VM	HEUSS L ENFOIRÉ	BX6	4 000	27/05/2021
150 PRODUCTIONS	VM	HEUSS L ENFOIRÉ	LA MARSEILLAISE	8 000	27/05/2021
18 HEURES 48	CD	OJUN	INIZI	1 000	15/12/2021
18 HEURES 48	SALLE	BLANCHE	MAREE HAUTE / MAREE NOIRE	1 200	14/12/2021
3.14 PRODUCTION	CD	JAZZY BAZZ	MEMORIA	10 000	08/07/2021
3.14 PRODUCTION	VM	JAZZY BAZZ	SABLIER	2 000	15/12/2021
3.14 PRODUCTION	VM	JAZZY BAZZ	PANORAMA	3 000	10/11/2021
3.14 PRODUCTION	VM	PRIVATE CLUB	PRIVATE CLUB - JAZZYBAZZ - EDGE - ESSO LUXUEUX	5 000	25/03/2021
300 RECORDS	VM	TIITOF	BAD BOY	1 000	25/03/2021
300 RECORDS	VM	TIITOF	DEHORS	2 000	25/03/2021
3CG	VM	3 CAFES GOURMANDS	UNE SEULE VIE	4 000	27/05/2021
3CG	VM	TROIS CAFES GOURMAND	L ANNEE PROCHAINE	8 000	23/09/2021
6&7	CD	MARIE FLORE	LP2	30 000	10/11/2021
6&7	PM	JEREMY FREROT	MEILLEURE VIE	32 000	23/09/2021
6&7	PM	LUBIANA	BELOVED	13 000	10/11/2021
6&7	PM	OBOY	NO CRARI	22 000	15/12/2021
6&7	VM	EVER MIHIGO	TOUT VA BIEN	6 000	25/03/2021
6&7	VM	LUBIANA	TAKE ME TO ZION	2 000	08/07/2021
6&7	VM	LUBIANA	MAMY NIANGA	6 000	25/03/2021
6&7	VM	OBOY	NO BLATA	7 000	27/05/2021
6&7	VM	OBOY	TDB	10 000	08/07/2021
6&7	VM	OBOY	LOUIS V	15 000	23/09/2021
6&7	VM	VANILLE	A PART ENTIERE	5 000	27/05/2021
62TV RECORDS SPRL	CD	FRANCOIZ BREUT	FLUX FLOU DE LA FOULE	2 000	25/03/2021
62TV RECORDS SPRL	SALLE	FRANCOIZ BREUT	FLUX FLOU DE LA FOULE	2 040	14/12/2021
75E SESSION RECORDS	CD	SHELDON	SPECTRE	2 000	23/09/2021
75E SESSION RECORDS	SALLE	SHELDON	SPECTRE	1 760	15/10/2021
75E SESSION RECORDS	VM	SHELDON	SPECTRE	2 000	10/11/2021
787 RECORDS	MUZICENTER			475	22/11/2021
88 TOUCHES	CD	SOFIANE PAMART	LP2	10 000	10/11/2021
A CE JOUR	CD	DAVID CAIROL	VERS(E)	3 000	23/09/2021
ACBM	VM	GAEL FAYE	BOOMER	6 000	15/12/2021
ACBM	VM	HIPPOCAMPE FOU	PAS POUR LES JEUNES	500	27/05/2021
ACT MUSIC ET VISION	SALLE	WOLLNY-PARISIEN-LEFEBRE	XXXX	1800	05/08/2021
ACTIVIST MUSIC	VM	L HOMME PARLE	LES ROIS (TITRE PROVISOIRE)	1 000	08/07/2021
ACTIVIST MUSIC	VM	OBII	GET UP (TITRE PROVISOIRE)	1 500	08/07/2021
ACTIVIST MUSIC	VM	SOLEIL NOIR	DOLCE VITA (TITRE PROVISOIRE)	1 000	27/05/2021
ADONE	SALLE	LES FATALS PICARDS	LE SYNDROME DE GÖTEBORG	2 040	14/12/2021
AFFRANCHIS MUSIC	VM	SOFIANE	ATTRAPE MOI SI TU PEUX	7 000	27/05/2021
AFFRANCHIS MUSIC	VM	SOFIANE	J AI PAS ENVIE FT VALD	15 000	04/02/2021
AFFRANCHIS MUSIC	VM	SOOLKING	HELLA FT RIMK	6 000	10/11/2021
AFFRANCHIS MUSIC	VM	SOOLKING	FADA	10 000	27/05/2021
AFFRANCHIS MUSIC	VM	SOOLKING	METAWADA FEAT MOHAMED RAMADAN	12 000	15/12/2021
AIR RYTMO	CD	MORIARTY	VANISHING POINT - LES DEUX VOYAGES DE SUZANNE W.	4 000	25/03/2021
AIR RYTMO	VM	ASTEREOTYPIE	20€	1 000	15/12/2021
AIR RYTMO	VM	ASTEREOTYPIE	AUCUN MEC NE RESSEMBLE A BRAD PITT DANS LA DROME	2 000	10/11/2021
AIR RYTMO	VM	MICK STRAUSS	ALIEN LIBERTINE	2 000	25/03/2021

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DA
AIR RYTMO	VM	MICK STRAUSS	AT NIGHT WHEN IT HURTS	3 000	04/02/202
AIR RYTMO	VM	MICK STRAUSS	CENTRALIA S GHOST	4 000	27/05/202
AIR RYTMO	VM	WATI WATIA ZOREY BAN	PANIER SUR LA TETE, NI CHANTER	3 000	15/12/202
AKA PUBLISHING	VM	IRENE DRESEL	VESTALE	2 000	25/03/202
ALLEZGO PRODUCTIONS	MUZICENTER			223	29/06/202
AMATERASU PROD	VM	DADJU	MON SOLEIL FT ANITTA	15 000	08/07/20
ANOUCHE PRODUCTIONS	VM	GRAND CORPS MALADE	PAS ESSENTIEL	5 000	25/03/20
ANOUCHE PRODUCTIONS	VM	GRAND CORPS MALADE	SOUVENIRS MANQUES	7 000	10/11/20
ANOUCHE PRODUCTIONS	VM	GRAND CORPS MALADE	NOS PLUS BELLES ANNEES	10 000	23/09/20
ANOUCHE PRODUCTIONS	VM	GRAND CORPS MALADE	DERRIERE LE BROUILLARD	15 000	25/03/20
ARCAPROD	VM	COLLECTIF METISSE	BAILANDO EL KUDURO	2 000	25/03/20
ARCAPROD	VM	COLLECTIF METISSE	CALIENTE KUDURO	4 000	27/05/20
ARCHIMUSIC	SALLE	COLLECTIF LA BOUTIQUE ET VINCE	TWINS	1 520	23/02/20
ARIBO	SALLE	MEDICINE MAN ORCHESTRA	MEDICINE MAN ORCHESTRA	1600	04/02/20
ARTSIDE	CD	ILIONA	TETE BRULEE	6 000	10/11/20
ARTSIDE	CD	MHD	MANSA	15 000	08/07/20
ARTSIDE	CD	ZED YUN PAVAROTTI	GIRLFRIEND	7 000	15/12/20
ARTSIDE	PM	ILIONA	TRISTESSE	5 000	08/07/20
ARTSIDE	VM	ILIONA	SI TU M AIMES DEMAIN	3 000	10/11/20
ARTSIDE	VM	ILIONA	GARCON MANQUE	3 000	15/12/20
ARTSIDE	VM	ILIONA	UNE AUTRE VIE	8 000	25/03/20
ARTSIDE	VM	MHD	ILLIMITE	3 000	15/12/20
ARTSIDE	VM	MHD	POLOLO	5 000	08/07/20
ARTSIDE	VM	MHD	SAGACITE	5 000	23/09/20
ARTSIDE	VM	MHD	AFRO TRAP PT. 11 (KING KONG)	12 000	25/03/20
ARTSIDE	VM	NICOLAS SEGUY	LE MONSTRE		10/11/20
ARTSIDE	VM	ZED YUN PAVAROTTI	MERVEILLE	5 000	04/02/20
ASIL - BANZAI LAB	CD	YUDIMAH	ALLINEED	1 000	08/07/20
ASIL - BANZAI LAB	MUZICENTER	1001110 (11	ALLINELD	775	21/01/20
AT(H)OME	CD	DA SILVA	ALBUM 9		04/02/20
AT(H)OME	CD	KENT	ALBUM 18		27/05/20
AT(H)OME	CD	LENINE RENAUD	LE PETIT MUSEE DE LENINE RENAUD		10/11/20
AT(H)OME	CD	LOFOFORA	VANITES 2		08/07/20
AT(H)OME	CD	VILLA FANTOME	ALBUM 1		23/09/20
AT(H)OME	CD	VOLO	ACOUSTIQUE		25/03/20
AT(H)OME	MUZICENTER	7010	, lee oo ii qe z		30/03/20
AT(H)OME	PM	KARIMOUCHE	FOLIES BERBERES		23/09/20
AT(H)OME	PM	LA CARAVANE PASSE	NOMADIC SPIRIT		15/12/20
AT(H)OME	PM	VOLO	AVEC SON FRERE		25/03/20
AT(H)OME	SALLE	TAGADA JONES	A FEU ET A SANG		03/09/20
AT(H)OME	VM	ALEX TOUCOURT	A DEMI-MOT		08/07/20
AT(H)OME	VM	ALEX TOUCOURT	SUR TON CHEMIN		04/02/20
AT(H)OME	VM	CACHEMIRE	CRIEZ		15/12/20
AT(H)OME	VM	HEADCHARGER	MAGICAL RIDE		27/05/20
AT(H)OME	VM	JO WEDIN ET JEAN FELZIN	JAG VILL INTE HORA		08/07/20
AT(H)OME	VM	KARIMOUCHE	L ECUME DES SOURDS		08/07/20
AT(H)OME	VM	LES TIT NASSELS	ELLE SE CACHE		10/11/20
AT(H)OME	VM	LOFOFORA	LES SIRENES		15/12/20
AURASKY MUSIC	MUZICENTER	LOT OT ORA	LES SIIVEINES		08/02/20
		2 MA2	INSDIDE D HISTOIDES VALES		
BADA BING PROD	CD	SAM S	INSPIRE D HISTOIRES VRAIES		10/11/20
BADA BING PROD	VM	SAM S	QUE DIEU NOUS PARDONNE		15/12/20
BADA BING PROD	VM	SAM S	MONEY AMBITION		15/12/2
BALAI STEAK	CD	SQUEEZIE	TBC	8 000	23/09/20

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
BALAI STEAK	VM	SQUEEZIE	MARIO KART	5 000	25/03/2021
BARTOK MANAGEMENT	SALLE	TOINE THYS	ORLANDO	480	18/10/2021
BECAUSE MUSIC	CD	ALEX BEAUPAIN	LOVE ON THE BEAT	20 000	08/07/2021
BECAUSE MUSIC	CD	EARVINHO	KAWASAKI TAPE #2	22 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC	CD	JOYSAD	DUALITE	17 000	27/05/2021
BECAUSE MUSIC	CD	MURRAY CRYSTAL	TWISTED BASES EP	20 000	08/07/2021
BECAUSE MUSIC	CD	SAINT DX	UNMIXTAPE	14 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC	CD	SELAH SUE	PERSONA	25 000	15/12/2021
BECAUSE MUSIC	CD	SKIA	TROP FRAGILE	18 000	10/11/2021
BECAUSE MUSIC	CD	SQUADRA	SUR ECOUTE	22 000	25/03/2021
BECAUSE MUSIC	LIVE STREAMING	SELAH SUE	EXPRESS YOURSELF SESSIONS	8 000	08/07/2021
BECAUSE MUSIC	PM	DENZO	LA SOIF	20 000	15/12/2021
BECAUSE MUSIC	PM	JOYSAD	ESPACE TEMPS	25 000	10/11/2021
BECAUSE MUSIC	PM	LONDON GRAMMAR	CALIFORNIA SOIL	29 000	27/05/2021
BECAUSE MUSIC	SALLE	THE LIMINANAS	DE PELICULA	2 120	14/12/2021
BECAUSE MUSIC	VM	DELV!S	REBELMAN	6 000	04/02/2021
BECAUSE MUSIC	VM	DELV!S	WALK ALONE TRACK		04/02/2021
BECAUSE MUSIC	VM	EARVINHO	TOUR DE PANAME	6 000	04/02/2021
BECAUSE MUSIC	VM	GASPARD AUGE	ESCAPADES	16 000	25/03/2021
BECAUSE MUSIC	VM	JOYSAD	MARIE MARIE	5 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC	VM	JOYSAD		7 000	08/07/2021
BECAUSE MUSIC	VM	JSX	TOUT QUITTER POMPEI FEAT BOOBA		
BECAUSE MUSIC	VM	MAJOR LAZER FEAT AYA	C EST CUIT	12 000 17 000	04/02/2021 27/05/2021
		NAKAMURA			
BECAUSE MUSIC	VM	MURRAY CRYSTAL	OTHER MEN		15/12/2021
BECAUSE MUSIC	VM	MURRAY CRYSTAL	TOO MUCH TO TASTE	10 000	10/11/2021
BECAUSE MUSIC	VM	PARCELS	THEWORSTTHING	15 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SAINT DX	CAN T GET YOU	5 000	25/03/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SAINT DX	ILYA	5 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SELAH SUE	HURRAY	5 000	10/11/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SELAH SUE	HURRAY	25 000	25/03/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SQUADRA	GUADALAJARA	2 000	27/05/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SQUADRA	TOUT DONNER FT SAF	6 000	15/12/2021
BECAUSE MUSIC	VM	SQUADRA	MERO MERO	8 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC	VM	TIMOTHEE JOLY	LAISSE BRILLER (LES ETOILES)	17 000	27/05/2021
BECAUSE MUSIC LIMITED	VM	METRONOMY	LOVE FACTORY	4 000	15/12/2021
BECAUSE MUSIC LIMITED	VM	METRONOMY	RIGHT ON TIME	4 000	15/12/2021
BECAUSE MUSIC LIMITED	VM	METRONOMY	THINGS WILL BE FINE	5 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC LIMITED	VM	METRONOMY	ITS GOOD TO BE BACK	5 000	23/09/2021
BECAUSE MUSIC LIMITED	VM	SHYGIRL	CLEO	4 000	15/12/2021
BEGGARS BANQUET GROUP LIMITED	VM	IBEYI	MADE OF GOLD	20 000	23/09/2021
BEGGARS BANQUET GROUP LIMITED	VM	OLIVER SIMS	HIDEOUS	15 000	15/12/2021
BELIEVE	CD	CHRISTIAN PIERR LA MARCA	WONDERFUL WORLD	21 000	27/05/2021
BELIEVE	CD	EDITION VIVALDI	CANTATE PER SOPRANO I	8 000	10/11/2021
BELIEVE	CD	ENFANTS SAUVAGES	PETRICHOR	12 000	10/11/2021
BELIEVE	CD	IZIA	LONG VOYAGE	40 000	15/12/2021
BELIEVE	CD	MYTH SYZER	POISON	19 000	15/12/2021
BELIEVE	CD	PARA ONE	SPECTRE: MACHINES OF LOVING GRACE	15 000	25/03/2021
BELIEVE	CD	RINALDO ALESSANDRINI	MONTEVERDI - DAYLIGHT	35 000	10/11/2021
BELIEVE	CD	SNEAZZY	38°	33 000	23/09/2021
BELIEVE	FORMATION	HEN YANNI	HEN YANNI	1 650	
BELIEVE	PM	AVISHAI COHEN	TWO ROSES		27/05/2021

- 90 - - 91 -

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
BELIEVE	PM	CHRISTIAN PIERR LA MARCA	CELLO 360	7 000	27/05/2021
BELIEVE	PM	MERYEM ABOULOUAFA	MERYEM	14 000	27/05/2021
BELIEVE	VM	CHIEN NOIR	HISTOIRE VRAIE	4 000	04/02/2021
BELIEVE	VM	DJ PONE	ALLIWANT	4 000	10/11/2021
BELIEVE	VM	NTO	PETIT MATIN	3 500	08/07/2021
BELIEVE	VM	NTO	INVISIBLE	5 000	25/03/2021
BELIEVE	VM	S. PRI NOIR	SI TU SAVAIS	8 000	27/05/2021
BELLUM PROD	CD	CHEU B	WTSKL. VOL 2	4 000	27/05/2021
BETTE GREGOIRE	SALLE	GARCON DE PLAGE	AMOUR AVEUGLE	1 920	27/07/2021
BLACK MILK MUSIC	CD	THE NCY MILKY BAND	BURNIN	2 000	25/03/2021
BLACK PEARL MUSIC	CD	DIDEN	TBC	4 000	25/03/2021
BLACK PEARL MUSIC	VM	DIDEN	REBELOTE	1000	25/03/2021
BLACK PEARL MUSIC	VM	DIDEN	WOMAN NO CRY PART 2	1000	23/09/2021
BLUE LINE ORGANISATION	PM	MOUSS ET HAKIM	DARONS DE LA GARONNE	3 000	15/12/2021
BLUE LINE ORGANISATION	VM	MOUSS ET HAKIM	LE LAIT CAILLE	1 500	08/07/2021
BLUE LINE ORGANISATION	VM	MOUSS ET HAKIM	SAUT DE LANGE	2 000	23/09/2021
BLUE LINE ORGANISATION	VM	MOUSS ET HAKIM	PAYSAME-PAYSAME	2 000	15/12/2021
BRU ZANE	CD	OPERA DE ROUEN	PHRYNE	5 000	15/12/2021
DDI I ZANIE	CD	ORCHESTRE NATIONAL DU	LA DDINICESSE IALINIE	2 500	00/07/2021
BRU ZANE	CD	CAPITOL	LA PRINCESSE JAUNE CESAR FRANCK - COMPLETE SONGS	2 500	08/07/2021
BRU ZANE	CD	VERONIQUE GENS	AND DUETS	2 000	15/12/2021
BSHARP	CD	MOUSSA	PREMIER	1 500	25/03/2021
BSHARP	VM	MOUSSA	PREMIER	2 000	04/02/2021
BYLKA PROD	VM	LA FAMAX	KIWI BANANA	1 000	10/11/2021
BYLKA PROD	VM	NIAKS	PIB	1 000	10/11/2021
CAAN DUN MUSIC	VM	YANISS ODUA	VISER L HORIZON	1 000	27/05/2021
CAAN DUN MUSIC	VM	YANISS ODUA	STAY HIGH	1 000	27/05/2021
CANTABILE	CD	JEAN MARIE MACHADO	CANTOS BRUJOS	1 000	27/05/2021
CANTABILE	SALLE	JEAN MARIE MACHADO	MAJAKKA	2 320	25/11/2021
CAPITANE MUSIC	CD	CODY TURNER	FRIENDS IN HIGH PLACES	2 000	04/02/2021
CAPITANE MUSIC	VM	TURNER CODY AND THE SOLDIERS O	LONELY DAYS IN HOLLYWOOD	1 000	27/05/2021
CAPRICAROLESQUE INDUSTRY	VM	NAZA	КНАРТА	4 000	08/07/2021
CAPRICAROLESQUE INDUSTRY	VM	NAZA	DOSE	4 000	10/11/2021
CAPRICAROLESQUE INDUSTRY	VM	NAZA	LIQUIDE	10 000	25/03/2021
CAPRICAROLESQUE INDUSTRY	VM	NAZA	PAIEMENT VALIDE	11 000	08/07/2021
CARRE MUSIC	CD	DJADJA & DINAZ	COEUR NOIR 2	8 000	23/09/2021
CARRE MUSIC	CD	DJADJA & DINAZ	DJADJA & DINAZ (TITRE PROVISOIRE)	15 000	04/02/2021
CARRE MUSIC	VM	DJADJA & DINAZ	A COEUR OUVERT	5 000	04/02/2021
CARRE MUSIC	VM	DJADJA & DINAZ	BB	9 000	27/05/2021
CARRE MUSIC	VM	DJADJA & DINAZ	PLEIN LES POCHES	10 000	08/07/2021
CASA	CD	METAMORPHOSIS	A RICUPENSA	2 000	10/11/2021
CAVALCADE	SALLE	TURFU	ASTRALE NOUBA	1800	14/12/2021
CHANCY PUBLISHING	MUZICENTER			343	27/01/2021
CHANCY PUBLISHING	VM	E RISER	FA-TALITY	2 000	08/07/2021
CHANDELLE PRODUCTIONS	VM	FRANCIS CABREL	PEUPLE DES FONTAINES	13 000	04/02/2021
CHANDELLE PRODUCTIONS	VM	FRANCIS CABREL	A L AUBE REVENANT	13 000	27/05/2021
CHINESE MAN RECORDS	CD	BAJA FREQUENCIA	SUDAMERICAT	3 000	08/07/2021
CHINESE MAN RECORDS	CD	BOLD	BOLD	3 000	15/12/2021
CHINESE MAN RECORDS	CD	YOUTHSTAR &	OUT PAST CURFEW		27/05/2021
		MISCELLANEOUS			
CHINESE MAN RECORDS	MUZICENTER	DA IA EDECLISIO	DELLOCA	475	22/07/2021
CHINESE MAN RECORDS	VM	BAJA FREQUENCIA	BELICOSA	1 500	08/07/2021
CHINESE MAN RECORDS	VM	BOLD	KILOWATT	2 000	23/09/2021

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
CHINESE MAN RECORDS	VM	BOLD	GINETTE	2 000	15/12/2021
CHINESE MAN RECORDS	VM	YOUTHSTAR &	DROPPING LIKE FLIES	3 000	23/09/2021
CITY MUSIC PRODUCTIONS	SALLE	MISCELLANEOUS ROBYN BENNETT	MOVE	2 120	30/08/2021
CLAP HANDS PRODUCTIONS	CD	GAETAN ROUSSEL	EST-CE QUE TU SAIS?	4 000	23/09/2021
CLAP HANDS PRODUCTIONS	VM	GAETAN ROUSSEL	LA COLERE	3 500	08/07/2021
CLAP HANDS PRODUCTIONS	VM	GAETAN ROUSSEL	JE ME JETTE A TON COU	5 000	04/02/2021
CLAP HANDS PRODUCTIONS	VM	GAETAN ROUSSEL	UNE SECONDE (OU LA VIE ENTIERE)	6 000	10/11/2021
CRAMMED DISCS	CD	AQUASERGE	THE POSSIBILITY OF A NEW WORK FOR AQUASERGE	4 000	08/07/2021
CRAMMED DISCS	VM	AQUASERGE	NUIT ALTEREE	2 000	23/09/2021
CRISTAL PRODUCTION	CD	FRANCOIZ BREUT	GRAND DEMENAGEMENT	1 000	23/09/2021
CRISTAL PRODUCTION	CD	LEO FUSTER	ONA ET LES OISEAUX	1 000	10/11/2021
CRISTAL PRODUCTION	CD	MARIA PORTELLI & ANNE PICASSO	CHANTE VOIX LACTEE	1 000	04/02/2021
CRISTAL PRODUCTION	CD	TELEGRAM	LE LONG DES MERIDIENS	2 000	23/09/2021
CYCLE MUSIC PRODUCTION	SALLE	RYON	ESPERANZA	1 760	14/12/2021
CYCLE MUSIC PRODUCTION	VM	RYON	VECU	2 000	15/12/2021
DANCECODE	MUZICENTER				09/04/2021
DAY AFTER	SALLE	THE VOLUNTEERED	SPACESPHIPONE	1 600	22/10/2021
DAYEDEN MUSIK	VM	KEBLACK	ENCORE ENVIE DE TOI	6 000	04/02/2021
DAYEDEN MUSIK	VM	KEBLACK	TRYPTIQUE / BILLETS MAUVES - BABY MAMA - SHAKE IT	10 000	08/07/2021
DEBOUT SUR LE ZINC	SALLE	DEBOUT SUR LE ZINC	L IMPORTANCE DE L HIVER	4 827	19/11/2021
DEBOUT SUR LE ZINC	VM	DEBOUT SUR LE ZINC	PLUS RIEN A PERDRE	1 000	23/09/2021
DEBOUT SUR LE ZINC	VM	DEBOUT SUR LE ZINC	PASSE ME VOIR	2 000	27/05/2021
DERNIERE BANDE MUSIC	CD	RODOLPHE BURGER	GLUCK AUF!	3 000	27/05/2021
DERNIERE BANDE MUSIC	PM	RODOLPHE BURGER	ENVIRONS	5 000	04/02/2021
DHAOUW PROD	VM	CAMELIA JORDANA	LE MONDE EN MAIN	8 000	25/03/2021
DIGITAL MUSIC SOLUTIONS	VM	THOMAS LELEU	WALK AROUND	2 000	08/07/2021
DIGITALMUNDO	CD	LAYLOW	L ETRANGE HISTOIRE DE M.ANDERSON	7 000	25/03/2021
DIMDOM.PRODUCTION	CD	DOMINIQUE DIMEY	DROITS DEVANT!	2 000	27/05/2021
DISCOGRAPH	PM	DELGRES	4:00 AM	8 000	08/07/2021
DISCOGRAPH	PM	FRANKY GOGO	FAST AND TOO MUCH	5 000	27/05/2021
DISCOGRAPH	PM	NELSON BEER	AND THE THUNDER	5 000	23/09/2021
DISCOGRAPH	PM	RETA	CHAMPION DU MONDE	3 000	23/09/2021
DISCOGRAPH	VM	DELGRES	ASSEZ ASSEZ	2 500	04/02/2021
DISCOGRAPH	VM	DELGRES	ALEAS	2 500	27/05/2021
DISCOGRAPH	VM	NELSON BEER	AND THE THUNDER	2 000	25/03/2021
DIVERSITE	VM	DUBINC	NOS HEROS	4 000	27/05/2021
DIXIEFROG	PM	NATALIA M KING	WOMAN MIND OF MY OWN	3 000	15/12/2021
DIXIEFROG	VM	KAZ HAWKINS	STANDING TALL	3 000	10/11/2021
DOMINO RECORDING	MUZICENTER			893	05/08/2021
DOMINO RECORDING	PM	FRANCOIS & THE ATLAS MOUNTAINS	BANANE BLEUE	5 000	10/11/2021
DUCOS LIONEL	MUZICENTER			585	25/03/2021
DUPORT OLIVIER	CD	MULTI ARTISTS	NAHMA: A GULY POLYPHONY	1 000	23/09/2021
ECHELON RECORDS	CD	MULTI INTERPRETES	ECHELON VOL 2	5 000	25/03/2021
ECHELON RECORDS	CD	VALD	LP 10 (TITRE PAS ENCORE FIXE)	15 000	15/12/2021
ECHELON RECORDS	VM	VALD	ECHELON 2	3 000	25/03/2021
ECHELON RECORDS	VM	VALD	FOOTBALLEUR	10 000	27/05/2021
ECHELON RECORDS	VM	VALD	PAIN DE MIE	10 000	10/11/2021
ED ET PROD DE L HACIENDA	VM	LUMIO	ROAD AND ROSE	1000	25/03/2021
ED. ET PROD. SI ON CHANTAIT	VM	JULIEN CLERC	COMMENT TU VAS?	5 000	08/07/2021
ED. ET PROD. SI ON CHANTAIT	VM	JULIEN CLERC	A BICYCLETTE	5 000	10/11/2021

- 92 - - - 93 -

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
EDITER A PARIS	PM	DIOP WASIS	DE LA GLACE DANS LA GAZELLE	2 000	08/07/2021
EDITER A PARIS	SALLE	DIOP WASIS	DE LA GLACE DANS LA GAZELLE	1 800	12/10/2021
EDS PRODUCTION	CD	CHESTER PAGE	MEMORIES	3 000	10/11/2021
EIKYOU	VM	DR MENDEZ	TRY TO GET AWAY	1 000	08/07/2021
EKLER O SHOCK RECORDS / EOS	VM	ANTONIN	ANTONINO	3 000	23/09/2021
EKLER O SHOCK RECORDS / EOS	VM	POLO & PAN	REQUIEM	4 000	23/09/2021
ELP MUSICONSULTING	VM	CEPHAZ	TOI TU PARS	2 000	27/05/2021
ENCHANTE RECORDS	CD	JAFFNA	HEADLINES	2 000	08/07/2021
ENNA MUSIC FRANCE	VM	PLK	NEXT ONE	15 000	10/11/2021
EVERYTHING S CALM	CD	QUINQUIS	SEIM	10 000	15/12/2021
FAT TUESDAY RECORDINGS FTR	FORMATION	DAMIEN JOURDAN	MOULIN ROUSSE	1 650	26/08/2021
FEEL GOOD PRODUCTION	MUZICENTER			328	03/03/2021
FLYING BOAT	PM	CHARLELIE COUTURE	TRESORS CACHES & PERLES RARES	4 000	23/09/2021
FO FEO PRODUCTIONS	SALLE	FIONA MONBET	MAELSTROM	2 040	14/12/2021
FRATERNITE CANNIBALE	CD	EMILIE MARSH	NEVADA	2 000	23/09/2021
FUTUR	VM	RICKY HOLLYWOOD	LOVE SHY	2 000	25/03/2021
FUTUREPLAY	MUZICENTER			492	02/12/2021
G (GEORGIO)	CD	GEORGIO	SACRE	15 000	04/02/2021
G (GEORGIO)	VM	GEORGIO	COURONNE	2 000	10/11/2021
G (GEORGIO)	VM	GEORGIO	EMOTIONS MASQUEES FT KALASH CRIMINEL	3 000	27/05/2021
G (GEORGIO)	VM	GEORGIO	VERS LE HAUT + FULL MOON FT SPRI NOIR	8 000	27/05/2021
GARDE FOU	CD	PALATINE	TALISMANIE	1000	10/11/2021
GAYA MUSIC	CD	ARNAUD DOLMEN	ADJUSTING	1 500	27/05/2021
GEANTE ROUGE	VM	GIMS	PRENDS MA MAIN	10 000	10/11/2021
GEANTE ROUGE	VM	GIMS	ONLY ONE FT DHURATA DORA	15 000	25/03/2021
GEANTE ROUGE	VM	GIMS	BELLE FT DADJU ET SLIMANE	15 000	25/03/2021
GEANTE ROUGE	VM	GIMS	SANS LIMITE	18 000	27/05/2021
GENESIS	CD	GASPARD AUGE	ESCAPADES	8 000	27/05/2021
HAATHI PRODUCTIONS	CD	ARMAND BULTHEEL	LULLABIES FOR COMPUTERS	1 000	27/05/2021
HAATHI PRODUCTIONS	CD	DIOGO STRAUSZ	FLIGHT OF SAGITTARIUS	8 000	15/12/2021
HAATHI PRODUCTIONS	CD	JOSEPH SCHIANO DI LOMBO	MUSIQUE DE NICHE	2 000	25/03/2021
HAATHI PRODUCTIONS	VM	ARMAND BULTHEEL	SLEEP NODE	2 000	27/05/2021
HAATHI PRODUCTIONS	VM	DIOGO STRAUSZ	FLIGHT OF SAGITTARIUS	2 000	27/05/2021
HALF AWAKE	VM	MUDDY MONK	PARTEE	3 000	23/09/2021
HALF AWAKE	VM	PAPOOZ	NONE OF THIS MATTERS	5 000	23/09/2021
HAMBURGER RECORDS	PM	HOLLYSIZ	THANK YOU ALL I M FINE	10 000	15/12/2021
HAMBURGER RECORDS	VM	HOLLYSIZ	GIVE ME SOMETHING	5 000	23/09/2021
HAMBURGER RECORDS	VM	POLO & PAN	ANI KUNI	3 500	27/05/2021
HAMON YANN PRODUCTIONS	CD	VALOY	DOLMAN	1 000	27/05/2021
HAPPY MUSIC	MUZICENTER			1 780	17/02/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	ANTOINE TAMESTIT	TELEMANN VIOLA CONCERTOS / OVERTURES / FANTASIAS	13 000	10/11/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	ENSEMBLE PYGMALION	JOHANN SEBASTIAN BACH : MATTHAUS-PASSION	19 000	15/12/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	ENSEMBLE RESONANZ	PERGOLESI STABAT MATER	9 000	04/02/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	I.FAUST, A.MELN	IGOR STRAVINSKY : HISTOIRE DU SOLDAT / DUO CONCERTANT / ELEGIE	14 000	27/05/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	MUSIK BERLIN AKADEMIE FUR ALTE	J.S. BACH: COMPLETE BRANDENBURG CONCERTOS	12 500	08/07/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	ROMAIN LEULEU SEXTET	MOVE: THE TRUMPET AS MOVIE STAR	15 000	23/09/2021
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	CD	TRIO WANDERER	ROBERT SCHUMANN COMPLETE PIANO TRIOS, QUARTET & QUINTET	15 000	25/03/2021
HASTA LA MUERTE	VM	MISTER YOU	LA FRAGRANCE FEAT SPRI NOIR	3 000	23/09/2021

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
HASTA LA MUERTE	VM	MISTER YOU	SOLIDE FEAT RHOFF		23/09/2021
HEADBANGERS ENTERTAINMENT	VM	BREAKBOT	REMEDY	12 000	15/12/2021
HOLD ON MUSIC	VM	DE LA ROMANCE	MALDOROR	2 000	23/09/2021
HOLD ON MUSIC	VM	DE LA ROMANCE	DES ETOILES PLEIN LA TETE	3 000	27/05/2021
HOLY DUCK RECORDS	CD	ALEXIS BOURGUIGNON	BACK TO N-O	1500	27/05/2021
HOLY DUCK RECORDS	CD	SOLENN	CA ME RATTRAPERA	1500	27/05/2021
HOLY DUCK RECORDS	TS	SOLENN	HOMMAGES	1 000	08/07/2021
HORION	VM	KIM	CRIMINEL	2 000	23/09/2021
HOWLIN BANANA RECORDS	SALLE	HOORSEES	HOORSEES	1 920	27/07/2021
HYPER FOCAL	CD	EMKAL	A COEUR OUVERT	7 000	15/12/2021
HYPER FOCAL	VM	EMKAL	LA CITE	2 000	08/07/2021
HYPER FOCAL	VM	EMKAL	442	3 000	10/11/2021
HYPER FOCAL	VM	EMKAL	TU DEUH	6 000	15/12/2021
ICONE MUSIC	VM	BLONDINO	LA FOUDRE	2 000	27/05/2021
ICONE MUSIC	VM	BLONDINO	LES MADRILENES	3 000	23/09/2021
IGLOO RECORDS	SALLE	JULIEN TASSIN	MOONDANCER	1600	06/08/2021
INDIFFERENCE PROD	CD	AMEL BENT, CAMELIA JORDANA & V	SORORE	13 000	27/05/2021
INDIFFERENCE PROD	PM	SORORE	SORORE	10 000	10/11/2021
INDIFFERENCE PROD	VM	AMEL BENT, CAMELIA JORDANA & V	SOEUR	12 000	27/05/2021
INDIFFERENCE PROD	VM	SORORE	OU JE VAIS	12 000	15/12/2021
INDIFFERENCE PROD	VM	VITAA & SLIMANE	XY	15 000	23/09/2021
INNACOR (TON ALL PRODUKSION)	SALLE	BADUME S BAND	YAHO BELE / SAY YEAH	1 600	14/12/2021
INTUITIO	VM	PRUDENCE	HERE & NOW	2 000	27/05/2021
IRFAN	CD	LES OGRES DE BARBACK	PITT OCHA 4 TITRE PROVISOIRE	18 000	10/11/2021
JARDINS NOIRS	CD	DJIBZ	SYSTEME D	2 000	27/05/2021
JARDINS NOIRS	CD	LEN	MONNAYEUR	2 000	23/09/2021
JARDINS NOIRS	CD	NIC	VA ET VIENT	3 000	15/12/2021
JARDINS NOIRS	CD	ROMS	PRENDRE	5 000	27/05/2021
JARRING EFFECTS	CD	PAUL BOUTIQUE	SOUNDS LIKE LOVE [SUPERETTE]	2 000	27/05/2021
JARRING EFFECTS	CD	SCHVEDRANNE	VANITY VANITY ALL IS VANITY	3 000	08/07/2021
JARRING EFFECTS	CD	ULTRAMOULE	LE RETOUR	3 000	15/12/2021
JARRING EFFECTS	VM	PAUL BOUTIQUE	NOLLYWOOD	1 000	08/07/2021
JARRING EFFECTS	VM	SCHVEDRANNE	SUR UN VERS DE WHITMAN	2 000	10/11/2021
JARRING EFFECTS	VM	SCHVEDRANNE	VENEZIA	3 000	15/12/2021
JAZZ AND PEOPLE	CD	ROMAIN PILON	FALLING GRACE (TITRE PROVISOIRE)	3 000	27/05/2021
JAZZ AND PEOPLE	PM	BELMONDO QUINTET	BROTHERHOOD	2 000	27/05/2021
JE VAIS T AIMER	CD	JE VAIS T AIMER	JE VAIS T AIMER	10 000	23/09/2021
JE VAIS T AIMER	VM	JE VAIS T AIMER	EN CHANTANT	2 000	10/11/2021
JE VAIS T AIMER	VM	JE VAIS T AIMER	MEDDLEY	3 000	08/07/2021
JEUNE A JAMAIS	FORMATION	ANDY LUIDJE	VOUS ET MOI	1 650	22/02/2021
JLA PRODUCTIONS	CD	HELENE	LP9 (A DEFINIR)	11 000	08/07/2021
JLA PRODUCTIONS	PM	ELSA ESNOULT	4_	9 000	08/07/2021
JLA PRODUCTIONS	PM	ELSA ESNOULT	ELSA ESNOULT CHANTE NOEL	9 000	23/09/2021
JLA PRODUCTIONS	PM	ELSA ESNOULT	5 (CINQ)	12 000	10/11/2021
JLA PRODUCTIONS	PM	HELENE ROLLES	HELENE	7 000	15/12/2021
JLA PRODUCTIONS	VM	ELSA ESNOULT	LES PLUS BELLES HISTOIRES D AMOUR	4 000	10/11/2021
JLA PRODUCTIONS	VM	ELSA ESNOULT	LA BELLE HISTOIRE	5 000	08/07/2021
JLA PRODUCTIONS	VM	ELSA ESNOULT	SOUVIENS TOI	5 000	23/09/2021
JN2B TIGERSUSHI	CD	SHOKO IKEDA	SIMPLE SENTENCES		15/12/2021
JO AND CO	CD	FIVE	FIVE - EP	12 000	04/02/2021

- 94 - - - 95 -

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
JO AND CO	CD	JAMBOREE	JAMBOREE - LP1	20 000	08/07/2021
JO AND CO	CD	MATHILDA	AMORE SACRO EP	7 000	27/05/2021
JO AND CO	PM	JAMBOREE	JAMBOREE	29 000	10/11/2021
JO AND CO	PM	MATHILDA	AMORE SACRO	10 000	15/12/2021
JO AND CO	VM	CHARLIE	ORDINAIRE	4 000	15/12/2021
JO AND CO	VM	CLAUDIO CAPEO	SENZA UNA DONNA FT DAVIDE ESPOSITO	9 000	04/02/2021
JO AND CO	VM	FIVE	A COTE	3 000	15/12/2021
JO AND CO	VM	FIVE	BULLYGANG	4 000	23/09/2021
JO AND CO	VM	GJON S TEARS	SILHOUETTE	6 000	15/12/2021
JO AND CO	VM	GJON S TEARS	TOUT L UNIVERS	22 000	25/03/2021
JO AND CO	VM	HOSHI	PLEURS DE FUMOIR	5 000	23/09/2021
JO AND CO	VM	HOSHI	ET MEME APRES JE T AIMERAI	17 000	27/05/2021
JO AND CO	VM	JAMBOREE	CHANGER LE MONDE	6 000	08/07/2021
JO AND CO	VM	LE MOTIF	OH PARDON	8 000	04/02/2021
JO AND CO	VM	LES FRANGINES	DEVENIR QUELQU UN	9 000	04/02/2021
JO AND CO	VM	MATHILDA	HYPERSEXUAL	3 000	10/11/2021
JO AND CO	VM	MATHILDA	(IT COULD HAVE BEEN) LOVE	11 000	27/05/2021
JO AND CO	VM	RICHARD ORLINSKI	ISEE	25 000	23/09/2021
JO AND CO	VM	SOA	LOIN DE TOI	6 000	08/07/2021
JOYVOX	CD	WE ARE WORLD CITIZENS	LES FABLES DE LA FONTAINE EN CHANSONS	3 000	23/09/2021
JOYVOX	VM	ANGELINA	LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS	2 000	10/11/2021
JOYVOX	VM	WE ARE WORLD CITIZENS	LA CIGALE ET LA FOURMI	2 000	23/09/2021
JUST LOOKING PRODUCTIONS	SALLE	SYLVAIN LUC	SYLVAIN LUC BY RENAUD LETANG	1 520	19/02/2021
JUSTON RECORDS	CD	D ACE	REBOOT	2 000	08/07/2021
JUSTON RECORDS	CD	D ACE	LP3	4 000	10/11/2021
JUSTON RECORDS	CD	DJ KAYZ	EN EQUIPE	5 000	08/07/2021
JUSTON RECORDS	CD	GS°	LP1	6 000	10/11/2021
JUSTON RECORDS	CD	MINISSIA	BUSHIDO	1500	27/05/2021
JUSTON RECORDS	VM	DJ KAYZ	BLED	1500	27/05/2021
JUSTON RECORDS	VM	DJ KAYZ	MASTERCLASS FT LANDY ET RK	3 000	04/02/2021
JUSTON RECORDS	VM	МОНА К	BESOIN DE TOI	1 000	04/02/2021
KAA PRODUCTION	CD	WILLO	ETERNAL JETLAG	4 000	15/12/2021
KAA PRODUCTION	MUZICENTER			1538	02/02/2021
KHANTI MUSIC	CD	PARAMITA AMBIENT	CONSTELLACIO SOLFEGGIO (A STORY OF THE SACRED FREQUENCIES)	3 000	10/11/2021
KIDDERMINSTER	CD	ALEX VAN PELT	GLOBAL CRUSH	2 500	08/07/2021
KIDDERMINSTER	CD	BEN LUPUS	VU D ICI	2 000	08/07/2021
KIDDERMINSTER	MUZICENTER			875	09/04/2021
KIDDERMINSTER	PM	THE PIROUETTES	EQUILIBRE	9 000	15/12/2021
KIDDERMINSTER	SALLE	BEN LUPUS	VUDICI	1 520	16/11/2021
KIDDERMINSTER	SALLE	BEN LUPUS	LA BEAUTE DU JOUR	1 520	14/12/2021
KIDDERMINSTER	VM	ALEX VAN PELT	SNOWFALL	1 000	23/09/2021
KIDDERMINSTER	VM	ALEX VAN PELT	RANDOM PARTY SPLEEN	1 000	15/12/2021
KIDDERMINSTER	VM	BEN LUPUS	BARBARA		08/07/2021
KIDDERMINSTER	VM	BEN LUPUS	LA TEMPETE		10/11/2021
KIDDERMINSTER	VM	THE PIROUETTES	VITAMINES		23/09/2021
KIDDERMINSTER	VM	THE PIROUETTES	OULALA		04/02/2021
KITSUNE MUSIQUE	CD	MATVEI	WINTER COLLECTION		25/03/2021
KITSUNE MUSIQUE	VM	TIM AYRE	MIAMI DRIVE		25/03/2021
KITSUNE MUSIQUE	VM	TIM AYRE	MODERN LIFE		25/03/2021
LA DICTATURE	CD	CHICH	MANNSCHAFT		15/12/2021
LA DICTATURE	CD	JOK AIR	NEW JOK CITY	5 000	23/09/2021

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
LA DICTATURE	VM	JOK AIR	JAMAIS	3 000	23/09/2021
LA DICTATURE	VM	JOK AIR	QUAI 54	4 000	23/09/2021
LA FINCA	CD	JEREMY FREROT	MEILLEURE VIE REEDITION	5 000	10/11/2021
LA FINCA	VM	JEREMY FREROT	A LA VIE QU ON MENE	7 000	15/12/2021
LA FINCA	VM	JEREMY FREROT	FAIS-LE	10 000	08/07/2021
LA TEBWA	MUZICENTER			1 728	17/02/2021
LA TEBWA	SALLE	NIKI DEMILLER	AUTOPSIE DE L HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE	1 760	29/04/2021
LA TEBWA	VM	GOLDEN BUG	TOKOYO NO KUNI	2 000	08/07/2021
LA TEBWA	VM	NIKI DEMILLER	AUTOSPIE DE L'HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE	1 000	27/05/2021
LA TEBWA	VM	NIKI DEMILLER	OFFICE MANAGER	2 000	08/07/2021
LA TEBWA	VM	NIKI DEMILLER	CALL CENTER	3 000	04/02/2021
LAB ORATOIRE	VM	WAXTAILOR	NEVER FORGET	4 000	08/07/2021
LAB ORATOIRE	VM	WAX TAILOR	JUST A CANDLE (FT. MARK LANEGAN)	6 000	04/02/2021
LABEL LABORIE	CD	BENJAMIN BOBENRIETH	TRAVELS II	3 000	25/03/2021
LABEL LABORIE	CD	ERIC SEVA	ADEO	2 000	27/05/2021
LABEL LABORIE	CD	FESTEN	FESTEN	2 000	23/09/2021
LABEL LABORIE	SALLE	LOUIS MOUTIN	M.O.M	1800	30/08/2021
LAMASTROCK	SALLE	DAN GHARIBIAN TRIO	DA SVIDANIYA MADAME	1 600	15/10/2021
LAURENT CARRIER DIFFUSION	SALLE	LAURA PERRUDIN	PERSPECTIVES & AVATARS	1 200	15/10/2021
LDB RECORDS	FORMATION	LECOMTE DE BREGEOT	FRAGMENT	1 650	16/09/2021
LE DABE & ASSOCIES	SALLE	MUSTANG	MEMENTO MORI	2 120	01/12/2021
LE LABO	CD	AN OM & VAYN	PARALLELE	4 000	10/11/2021
LE LABO	VM	AN OM & VAYN	PARALLELE	2 000	10/11/2021
LE SPHINX	SALLE	YAKIR ARBIB	THREE COLORS	480	09/12/2021
LEGEND ALIVE PRODUCTION	VM	ROHFF	LEGEND	10 000	15/12/2021
LEGEND ALIVE PRODUCTION	VM	ROHFF	GM10	12 000	15/12/2021
LES DISQUES NORMAL	SALLE	YES BASKETBALL	GOODBYE BASKETALL	1 800	14/12/2021
LES ED. DE LA DERNIERE PLUIE	PM	EMILY LOIZEAU	ICARE	7 000	10/11/2021
LES ED. DE LA DERNIERE PLUIE	VM	EMILY LOIZEAU	RENVERSE	2 000	27/05/2021
LES ED. GERARD TEMPESTI	CD	KAMALEON	ADN	3 000	27/05/2021
LES ENFANTS SAUVAGES MUSIC	PM	EMMA DAUMAS	L ART DES NAUFRAGES		25/03/2021
LES ENFANTS SAUVAGES MUSIC	SALLE	EMMA DAUMAS	L ART DES NAUFRAGES		25/11/2021
LES SIECLES	CD	LES SIECLES	DEBUSSY, PELLEAS & MELISANDE		23/09/2021
LIFE IS BEAUTIFUL PRODUCTIONS	FORMATION	EDWARD BARROW	UNE VIE ENTIERE		09/09/2021
LITTLE HUMAN	CD	EMEL	MRA		10/11/2021
LITTLE TRIBECA	CD	CYRILLE DUBOIS	GABRIEL FAURE		04/02/2021
LITTLE TRIBECA	CD	FREIBURGER ORCHESTRA	CONCERTI AL ARRABIATA		25/03/2021
LITTLE TRIBECA LITTLE TRIBECA	CD	FREIBURGER ORCHESTRA STEPHANIE MORALY ET	MOZART INCANDESCENCE		23/09/2021 04/02/2021
		ROMAIN DAV			
LITTLE TRIBECA	PM	ALEXANDRA CONUNOVA	VIVALDI LE QUATTRO STAGIONI	2 500	27/05/2021
LITTLE TRIBECA	PM	MORPHING CHAMBER ORCHESTRA	CELLOPERA	5 000	08/07/2021
LITTLE TRIBECA	PM	SIMONE MENEZES	ACCENTS		27/05/2021
LIVING EN MARS	VM	CELINE OLLIVIER	SIROCCO		08/07/2021
LONDON MUSIC STREAM LTD	VM	ALEWYA	CHANNEL HIGH		15/12/2021
LONDON MUSIC STREAM LTD	VM	ALEWYA	JAGNA		08/07/2021
LONDON MUSIC STREAM LTD	VM	ALEWYA	PLAY		15/12/2021
LOW WOOD	CD	HATIK	NOYE		23/09/2021
LOW WOOD	CD	MADAME MONSIEUR	RIEN QU UN HOMME		23/09/2021
LOW WOOD	CD	SO LA LUNE	COELID BLEIL		10/11/2021
LOW WOOD	CD	ZINEE	COEUR BLEU	8 000	10/11/2021

- 96 - - - 97 -

LOW WOOD	BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
CON WOOD	LOW WOOD	VM	ELH KMER	OZARK	2 000	23/09/2021
COW WOOD	LOW WOOD	VM	ELH KMER	ENNEMIS	3 000	25/03/2021
LOW WOOD	LOW WOOD	VM	HATIK	A LA MELANIE	5 000	25/03/2021
LOW WOOD	LOW WOOD	VM	HATIK	Y A RIEN (FEATURING SLIMANE)	14 000	15/12/2021
LOW WOOD VM MADAME MONSIEUR COEURS ABIMES 4 000 25/32/2012 LOW WOOD VM MICHEL ALZEHIMER 3 000 25/32/2021 LUTECE MUSIC VM FRANCISH BABY MAMA 3 000 25/03/2021 LUTECE MUSIC VM FRANCISH PEUR DAMER 4 000 25/03/2021 MISSON DE LA CULTURE DAMIES SALE EDWARD PERBAUD HORS TEMPS 1 600 25/08/2021 MANNVETTE RECORDS SALE AMASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 00 23/09/2021 MANNVETTE RECORDS VM MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 08/07/2021 MANNVETTE RECORDS VM MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 08/07/2021 MANNVETTE RECORDS VM MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 08/07/2021 MELSORE EN SUSC CD CHEVAL FOU COUTEAU CALLE 1 000 27/05/2021 MELORIE SRUSIC CD CD CHEVAL FOU 2 00 20/07/2021 <td< td=""><td>LOW WOOD</td><td>VM</td><td>JANIE</td><td>MONIDOLE</td><td>2 000</td><td>25/03/2021</td></td<>	LOW WOOD	VM	JANIE	MONIDOLE	2 000	25/03/2021
LOW WOODD VM MICHEL ALZHEIMER 3 00 2503/2021 LUTICE MUSIC VM FRANCUSH BARY MAMA 3 00 2705/2021 LUTICE MUSIC VM FRANCUSH PEUR DAMER 4 00 2508/2021 MASON DE LA CULTURE DAMIENS SALE EDWARD PERRAUD HORSTEMPS 1 60 2508/2021 MASON DE LA CULTURE DAMIENS SALE EDWARD PERRAUD HORSTEMPS 1 60 2508/2021 MANNETTE RECORDS SALE MASSILIA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 00 2309/2022 MANNETTE RECORDS VM MASSILIA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 2809/2022 MANNETTE RECORDS VM MASSILIA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 2809/2022 MARELLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2 00 2809/2022 MICHEL CONASZ MUSIQUE MUM MUZICENTER LAYERS 2 00 2909/2022 MICHEL CONASZ MUSIQUE MUM MUZICENTER TROPICAL PRONTO! 1 00 2909/2022 MICHEL CONASZ M	LOW WOOD	VM	MADAME MONSIEUR	QUELQU UN POUR TOI	4 000	25/03/2021
LUTECE MUSIC VIA FRANCLISH BABY MAMA 3 000 2705/2021 LUTECE MUSIC VIA FRANCLISH PEUTD JAINER 4 000 2503/2021 MANSON DE LA CULTURE D AMIEN SALE PEUNDAD PERRAD HORS TEMPS 1 600 006/00/2021 MANNETTE RECORDS SALE MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE (EXAICUI) 5 700 3011/10/202 MANNIVETTE RECORDS VIA MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 000 2309/2021 MANIVETTE RECORDS VIA MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 000 2309/2021 MANIVETTE RECORDS VIA MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 000 2309/2021 MELDISE CD CHEVALFOU COUTEAU CALME 2 000 2909/2021 MELDISE EN SOUS SOL CD CHEWALFOUR LAYERS 2 000 2209/2022 MICHIGUE EN SOUS SOL CD CLEA VINCERTI LAYERS 2 000 2209/2022 MICHIGUE EN SOUS SOL CD CLEA VINCERTI MARINITION CALLER SALE SALE SALE SALE SALE SALE SALE SALE	LOW WOOD	VM	MADAME MONSIEUR	COEURS ABIMES	4 000	25/03/2021
LUTECE MUSIC VM. FRANCLISH PEUR D AIMER 4 000 25/03/2021 MANSON DE LA CULTURE D AMIENS SALLE EDWARD PERRALD HORS TEMPS 1 00 05/03/2021 MANIVETTE RECORDS SALLE MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERIE 2 00 23/09/2021 MANIVETTE RECORDS VM MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTER 2 00 23/09/2021 MANIVETTE RECORDS VM MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTER 2 00 08/07/2021 MARELLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2 00 08/07/2021 MELIOSE SOUS SOL CD CD EDOUARD FRIET PIANDID 1 00 20/09/2021 MELIOSE SOUS SOL CD CD SAYCET LAYERS 2 00 20/09/2021 MICHELL RUSIC CD CLEA VINCENT TROPICLEA 3 3 00 08/09/2021 MICHELL RUSIC CD CLEA VINCENT TROPICLEA 3 3 00 08/09/2021 MELICAS TORDAS MUZICENTER TROPICLEA 3 3 00 08/09/2021 <td>LOW WOOD</td> <td>VM</td> <td>MICHEL</td> <td>ALZHEIMER</td> <td>3 000</td> <td>25/03/2021</td>	LOW WOOD	VM	MICHEL	ALZHEIMER	3 000	25/03/2021
MAISON DÉ LA CULTURE D AMINENS SALLE FÓWARD PERRALID HORS TÉMPS 1 600 08/08/2021 MANNIVETTE RECORDS SALLE MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE (EX AIOLI) 579 30/11/2021 MANIVETTE RECORDS VIA MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2000 2309/2021 MANIVETTE RECORDS VIA MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2500 08/07/2021 MARSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2500 08/07/2021 MELODIE EN SOUS SOL CD CHEVAL FOU COULEAL CALME 2000 29/05/2021 MICHOEL SANDIS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1000 27/05/2021 MICHOEL SANDIS SOL CD CLEA VINCENT! LAYERS 2000 29/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT! MONTIGUET SPECIAL RECORDS 400 2509/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT! MONTIGUET SPECIAL RECORDS 400 2509/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD EU VOD 200	LUTECE MUSIC	VM	FRANGLISH	BABYMAMA	3 000	27/05/2021
MANIVETTE RECORDS SALLE MASSILAS DUND SYSTE SALE CARACTERE (EXAIDLI) 5 709 3011/2021 MANIVETTE RECORDS 15 MASSILAS DUND SYSTE SALE CARACTERE 2 000 2309/2022 MANIVETTE RECORDS VM MASSILAS DUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 0807/2021 MANIVETTE RECORDS VM MASSILAS DUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 0807/2021 MARILLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTEAL CALME 2 000 0807/2021 MELODIE EN SOUS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1 00 2705/2021 MELODIE EN SOUS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1 00 2705/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT TROPICALEA3 3 00 2000/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BIRARD LE COEUR ARRACHE 3 00 2309/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BIRARD LE COEUR ARRACHE 3 00 2509/2022 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS M AURE BIRARD LE COEUR ARRACHE <td>LUTECE MUSIC</td> <td>VM</td> <td>FRANGLISH</td> <td>PEUR D AIMER</td> <td>4 000</td> <td>25/03/2021</td>	LUTECE MUSIC	VM	FRANGLISH	PEUR D AIMER	4 000	25/03/2021
MANIVETTE RECORDS TS MASSILLA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2000 23/09/201 MANIVETTE RECORDS VM MASSILLA SOUND SYSTE ACCAVALOT 2000 23/09/202 MARELLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2000 08/07/2021 MELOSIE CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2000 29/09/2021 MELOSIE RISONSOL CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2000 27/09/2021 MELODIE RISONSOSU CD CHENSTOPHE MARGUET PRONTO! 100 27/09/2021 MICHEL JONASZ MUSICIOU RUM MUZICENTER 148 81/06/2021 3000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 400 22/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 9M LAURE BRIAND EU VOO 200 27/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIAND EU VOO 200 27/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTE	MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS	SALLE	EDWARD PERRAUD	HORS TEMPS	1 600	05/08/2021
MANIVETTE RECORDS VM MASSILIA SOUND SYSTE A CAVALOT 200 2019/2021 MANIVETTE RECORDS VM MASSILIA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2 500 08107/2021 MARSILLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTAND 2 000 08107/2021 MELDISE EN SOUS SOL CD EDOUARD FERLET PRANTO! 1 000 2709/2021 METORES MUSIC CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1 000 2309/2021 MICHEL JONASZ MUSIQUE MUM MUZICENTER LAYERS 2 000 2309/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4 000 2503/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD LE COFUR ARRACHE 3 000 2503/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3 000 151/2/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3 000 151/2/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3 000 151/2/2021 <	MANIVETTE RECORDS	SALLE	MASSILIA SOUND SYSTE	SALE CARACTERE (EX AIOLI)	5 709	30/11/2021
MANIVETTE RECORDS VM MASSILIA SOUND SYSTE SALE CARACTERE 2500 08/07/2021 MARELLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2000 08/07/2021 MELISSE CD EDOUARD FERLET PIANOID 1000 27/05/2021 MELODIE EN SOUS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1000 27/05/2021 MELEORES MUSIC CD SAYCET LAYERS 2000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT TROPICLEA 3 3000 08/07/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4000 25/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD LE COBUR ARRACHE 3000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD NOCTURNES 3000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI HITERRETES NOCTURNES 300 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI HITERRETES NOCTURNES 300 15/12/2021 </td <td>MANIVETTE RECORDS</td> <td>TS</td> <td>MASSILIA SOUND SYSTE</td> <td>SALE CARACTERE</td> <td>2 000</td> <td>23/09/2021</td>	MANIVETTE RECORDS	TS	MASSILIA SOUND SYSTE	SALE CARACTERE	2 000	23/09/2021
MARELLE MUSIC CD CHEVAL FOU COUTEAU CALME 2000 08/07/2021 MELDSE CD EDOUARD FERLET PRONTO! 1000 27/05/2021 MELDSE EN SOUS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1000 27/05/2021 METEGRES MUSIC CD SAYCET LAYERS 2000 23/09/2021 MICHEL JONASZ MUSIQUE MJM MUZICENTER TROPI CLEA 3 3000 08/07/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, LAYER BRIARD, MI 10 ANS 4000 25/03/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD EU VOO 200 27/05/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 200 27/05/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD NOCTURNES 3000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTINERPRITES NOCTURNES 3000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTINERPRITES NOCTURNES 3000 15/12/2021 MIDNIGHT S	MANIVETTE RECORDS	VM	MASSILIA SOUND SYSTE	A CAVALOT	2 000	23/09/2021
MELOSE CD EDOUARD FERLET PIANOID 1 000 27/05/2021 MELODIE EN SOUS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1 000 27/05/2021 MICHOEL SONASTAUSIQUE MIM MUZICERTER LAYERS 2 000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 3 000 08/07/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4 000 25/03/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD LE COEUR ARRACHE 3 000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2 000 27/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD NOCTURNES 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 24/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 24/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM MULTIMITERPRETES NOCTURNES 3 000 15/12/2021	MANIVETTE RECORDS	VM	MASSILIA SOUND SYSTE	SALE CARACTERE	2 500	08/07/2021
MELODIE EN SOUS SOL CD CHRISTOPHE MARGUET PRONTO! 1 000 27/05/2021 METEGRES MUSIC CD SAYCET LAYERS 2000 23/09/2021 MICHEL JONASZ MUSIQUE MUM MUZICENTER LAYERS 2000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4000 25/03/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD LE COEUR ARRACHE 3000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2000 27/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD BU VOO 2000 27/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTINITERPRETES NOCTURNES 3000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3000 16/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO MODD 2000 20/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO MODD 2000 16/12/2021 <	MARELLE MUSIC	CD	CHEVAL FOU	COUTEAU CALME	2 000	08/07/2021
METEORES MUSIC CD SAYCET LAYERS 2 000 23/09/2021 MICHEL JONASZ MUSIQUE AUM MUZICENTER 148 18/06/2022 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT TROPI CLEA 3 3 000 08/07/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, LAYBERRARD MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4 000 25/03/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2 000 27/05/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2 000 27/05/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTINITERPRETES NOCTURNES 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ ADDA 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ ADDA 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ ADDA 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ ADDA 3 000 15/12/20	MELISSE	CD	EDOUARD FERLET	PIANOID	1 000	27/05/2021
MICHEL JONASZ MUSIQUE MJM MUZICENTER 18/86/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, CAURE BRIARD TROPI CLEA 3 3 000 08/07/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, CAURE BRIARD MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4000 25/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2000 27/05/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTITINTERPRETES NOCTURRES 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTITINTERPRETES NOCTURRES 3 000 15/12/2021 MIDNITE VM HAKAI MOOD 2 000 24/02/2021 MIDNITE VM NEJ ON S ABIME 5 000 21/12/2021 MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 21/12/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 25/09/2021 MINARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECI	MELODIE EN SOUS SOL	CD	CHRISTOPHE MARGUET	PRONTO!	1 000	27/05/2021
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT TROPI CLEA 3 3 000 08/07/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEAVINCENT, LAURE BRIARD MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4 000 25/03/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD LE COEUR ARRACHE 3 000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3 000 25/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3 000 25/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 24/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 26/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 26/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 26/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM NEJ AND ARE DIZ NADA 3 000 26/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM N	METEORES MUSIC	CD	SAYCET	LAYERS	2 000	23/09/2021
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD CLEA VINCENT, LAURE BRIARD, LAURE BRIARD, LAURE BRIARD MIDNIGHT SPECIAL RECORDS 4 000 25/03/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD LAURE BRIARD LE COEUR ARRACHE 3 000 23/09/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2 000 27/05/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM HARAE MODO 2 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM HARAE MODO 2 000 04/02/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM HARA	MICHEL JONASZ MUSIQUE MJM	MUZICENTER			148	18/06/2021
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS CD	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	CD	CLEA VINCENT	TROPI CLEA 3	3 000	08/07/2021
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM LAURE BRIARD EU VOO 2000 2705/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3 000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNITE VM HAKAI MOOD 2 000 04/02/2021 MIDNITG VM NEJ ON S ABIME 5 000 23/09/2021 MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 10/11/2021 MIND VM SELIM MAZARI MCECIT 700 08/07/2021 </td <td>MIDNIGHT SPECIAL RECORDS</td> <td>CD</td> <td>*</td> <td></td> <td>4 000</td> <td>25/03/2021</td>	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	CD	*		4 000	25/03/2021
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS PM MULTI INTERPRETES NOCTURNES 3000 15/12/2021 MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNITE VM HAKAI MOOD 2 000 04/02/2021 MIEL NOIR VM NEJ ON S ABIME 5 000 15/12/2021 MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MCHO LOVE 1 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MCHO LOVE 1 000 25/03/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD TANGUY WILLIAMOZARI MOZART	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	CD	LAURE BRIARD	LE COEUR ARRACHE	3 000	23/09/2021
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS VM LAURE BRIARD NAO ME DIZ NADA 3 000 04/02/2021 MIDNITE VM HAKAI MOOD 2 000 04/02/2021 MIEL NOIR VM NEJ ON S ABIME 5 000 15/12/2021 MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 25/03/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 2 2 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 1	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	PM	LAURE BRIARD	EUVOO	2 000	27/05/2021
MIDNITE VM HAKAI MOOD 2 000 04/02/2021 MIEL NOIR VM NEJ ON S ABIME 5 000 15/12/2021 MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MINDA VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MINDA VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MISTER IBE CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 09/07/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIARI CITTE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM MERCLAVOINE ADULTE JAMAIS 35	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	PM	MULTI INTERPRETES	NOCTURNES	3 000	15/12/2021
MIEL NOIR VM NEJ ON S ABIME 5 000 15/12/2021 MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MINARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MISTER IBE CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 09/07/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF HATA WONDERFUL WORLD 10 000 15/12/2021 MIL 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MULIO NICOLAS MUZICENTER 628 <	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	VM	LAURE BRIARD	NAO ME DIZ NADA	3 000	04/02/2021
MIND PM MEDINE GRAND MEDINE 5 000 23/09/2021 MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU CITITRE NON DE	MIDNITE	VM	HAKAI	MOOD	2 000	04/02/2021
MIND VM OUMAR MUCHO LOVE 1 000 10/11/2021 MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MISTER IBE CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#I (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MIL 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 MULIO NICOLAS MUZICENTER LE TRAIN 10 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU CITTRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALL	MIEL NOIR	VM	NEJ	ON S ABIME	5 000	15/12/2021
MIND VM OUMAR 99 PROBLEMES 2 000 25/03/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 10/11/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER YM YEMO LANGA 1 00 06/10/2021 <t< td=""><td>MIND</td><td>PM</td><td>MEDINE</td><td>GRAND MEDINE</td><td>5 000</td><td>23/09/2021</td></t<>	MIND	PM	MEDINE	GRAND MEDINE	5 000	23/09/2021
MIRARE PRODUCTIONS CD EDWIN CROSSLEY MERCER WINTERREISE 5 000 10/11/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 10/11/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER £628 09/12/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU CITIRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUZICEK ONE	MIND	VM	OUMAR	MUCHO LOVE	1000	10/11/2021
MIRARE PRODUCTIONS CD SALOME GASSELIN RECIT 7 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 10/11/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER E 628 09/12/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU CITTER NON DEFINITIE) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUZICEK ONE MUZICENTER SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZEEK ONE<	MIND	VM	OUMAR	99 PROBLEMES	2 000	25/03/2021
MIRARE PRODUCTIONS CD SELIM MAZARI MOZART 3 000 08/07/2021 MIRARE PRODUCTIONS CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 10/11/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIE) 2 000 04/02/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIE) 1 000 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021	MIRARE PRODUCTIONS	CD	EDWIN CROSSLEY MERCER	WINTERREISE	5 000	10/11/2021
MIRARE PRODUCTIONS CD TANGUY WILLIANCOURT DE CESAR FRANCK 12 000 08/07/2021 MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MULIO NICOLAS MUZICENTER E 628 09/12/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUZICER ONE MUZICENTER LUBAMBA 1 800 22/11/	MIRARE PRODUCTIONS	CD	SALOME GASSELIN	RECIT	7 000	08/07/2021
MISTER IBE CD IBRAHIM MAALOUF FIRST NOEL 22 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MOLIO NICOLAS VM YEMO LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLEVIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZICES ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALB	MIRARE PRODUCTIONS	CD	SELIM MAZARI	MOZART	3 000	08/07/2021
MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE) 10 000 10/11/2021 MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MOLIO NICOLAS VM YEMO LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI	MIRARE PRODUCTIONS	CD	TANGUY WILLIANCOURT DE	CESAR FRANCK	12 000	08/07/2021
MISTER IBE VM IBRAHIM MAALOUF WHAT A WONDERFUL WORLD 10 000 10/11/2021 ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZICE OVELOPMENT COMPANY SALLE SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZICEK ONE MUZICENTER 1875 15/10/2021 MUZEEK ONE VM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI<	MISTER IBE	CD	IBRAHIM MAALOUF	FIRST NOEL	22 000	10/11/2021
ML 44 CD MARC LAVOINE ADULTE JAMAIS 35 000 15/12/2021 ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MOLIO NICOLAS VM YEMO LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZICEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZICEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZICEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZICEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021	MISTER IBE	VM	IBRAHIM MAALOUF	FLAVIA#1 (TITRE PROVISOIRE)	10 000	10/11/2021
ML 44 VM MARC LAVOINE LE TRAIN 10 000 15/12/2021 MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MOLIO NICOLAS VM YEMO LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZIECK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT	MISTER IBE	VM	IBRAHIM MAALOUF	WHAT A WONDERFUL WORLD	10 000	10/11/2021
MOLIO NICOLAS MUZICENTER 628 09/12/2021 MOLIO NICOLAS VM YEMO LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZIEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	ML 44	CD	MARC LAVOINE	ADULTE JAMAIS	35 000	15/12/2021
MOLIO NICOLAS VM YEMO LANGA 1 000 08/07/2021 MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU NOUVELLE VIE (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUZICE DEVELOPMENT COMPANY SALLE SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	ML 44	VM	MARC LAVOINE	LE TRAIN	10 000	15/12/2021
MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU (TITRE NON DEFINITIF) 2 000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER MUZEEK ONE MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE MUZEEK ONE WM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE MUZEEK ONE WM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE WM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MOLIO NICOLAS	MUZICENTER			628	09/12/2021
MUSIC ART PRODUCTION CD ZIEU BLEU (TITRE NON DEFINITIF) 2000 04/02/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE DIOP WASIS DE LA GLACE DANS LA GAZELLE 1 600 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MOLIO NICOLAS	VM	YEMO	LANGA	1 000	08/07/2021
MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE OMAR SOSA AN EAST AFRICAN JOURNEY 1 320 26/07/2021 MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUSIC ART PRODUCTION	CD	ZIEU BLEU		2 000	04/02/2021
MUSIC DEVELOPMENT COMPANY SALLE SAM MANGWANA LUBAMBA 1 800 22/11/2021 MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUSIC DEVELOPMENT COMPANY	SALLE	DIOPWASIS	DE LA GLACE DANS LA GAZELLE	1 600	26/07/2021
MUZEEK ONE MUZICENTER 1 875 15/10/2021 MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUSIC DEVELOPMENT COMPANY	SALLE	OMAR SOSA	AN EAST AFRICAN JOURNEY	1 320	26/07/2021
MUZEEK ONE PM ANTHONY COLETTE ELLES 15 000 15/12/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUSIC DEVELOPMENT COMPANY	SALLE	SAM MANGWANA	LUBAMBA	1 800	22/11/2021
MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI FOU DE TOI 5 000 23/09/2021 MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUZEEK ONE	MUZICENTER			1 875	15/10/2021
MUZEEK ONE VM CLEMENT ALBERTINI JE RESTE ICI 7 500 04/02/2021 MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUZEEK ONE	PM	ANTHONY COLETTE	ELLES	15 000	15/12/2021
MUZEEK ONE VM EYMA & ANDY PETITE SOEUR 4 000 25/03/2021 MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUZEEK ONE	VM	CLEMENT ALBERTINI	FOU DE TOI	5 000	23/09/2021
MUZEEK ONE VM MATT POKORA X DADJU SI ON DISAIT 13 000 25/03/2021	MUZEEK ONE	VM	CLEMENT ALBERTINI	JE RESTE ICI	7 500	04/02/2021
	MUZEEK ONE	VM	EYMA & ANDY	PETITE SOEUR	4 000	25/03/2021
MUZUL PRODUCTIONS CD SARAH MAISON SOLEILS 1 000 25/03/2021	MUZEEK ONE	VM	MATT POKORA X DADJU	SI ON DISAIT	13 000	25/03/2021
	MUZUL PRODUCTIONS	CD	SARAH MAISON	SOLEILS	1 000	25/03/2021

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
MY MAJOR COMPANY	CD	JONATHAN JOYCE	EP - JOYCE JONATHAN & IBRAHIM MAALOUF (TBC)	14 000	15/12/2021
MY MAJOR COMPANY	PM	VOG	INTERPRETATION	13 000	23/09/2021
MY MAJOR COMPANY	VM	JONATHAN JOYCE	LES PETITES JOLIES CHOSES	9 000	25/03/2021
MY MAJOR COMPANY	VM	JONATHAN JOYCE	BONJOUR AU REVOIR	11 000	10/11/2021
MY MAJOR COMPANY	VM	JOYCE JONATHAN	A LA VIE COMME A LA MORT	16 000	15/12/2021
MY MAJOR COMPANY	VM	LEA CASTEL & JENNIFER	RESISTER	10 000	08/07/2021
MY MAJOR COMPANY	VM	TIBZ	BYE BYE	16 000	27/05/2021
NEWS NV	CD	BLACK FLOWER	MAGMA	2 000	08/07/2021
NO LIMIT PROD	CD	MULTI INTERPRETES	NO LIMIT	13 000	23/09/2021
NO LIMIT PROD	VM	TAYC	LAISSE MOI TE DIRE FT HAMZA	6 000	10/11/2021
NOTE A BENE	VM	PHARFAR	GOODIE GOODIE	2 000	25/03/2021
ONE CHANCE	CD	TFLOW	GENNA	3 000	27/05/2021
ONE CHANCE	VM	ARVEN	OU SONT LES HOMMES ? PARTIE 3	1 000	23/09/2021
ONE CHANCE	VM	ARVEN	OU SONT LES HOMMES ? PARTIE 2	1 000	23/09/2021
ONE CHANCE	VM	TFLOW	KETAMA (FEAT HORNET LA FRAPPE)	2 000	27/05/2021
ONE CHANCE	VM	TSS	1996	1 000	23/09/2021
ONE HOT MINUTE	FORMATION	SPELIM	COLORZ	1 650	16/09/2021
ONE HOT MINUTE	MUZICENTER			445	15/06/2021
ONE HOT MINUTE	SALLE	SPELIM	COLORZ	1 920	08/12/2021
ONE HOT MINUTE	VM	SPELIM	SIMPLE	2 000	27/05/2021
ONLY PRO	PM	ALONZO	CAPO DEI CAPI VOL 2 & 3	8 500	27/05/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	BENJAMIN APPL	SCHUBERT WINTERREISE	4 000	15/12/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	CAPPELLA MEDITERRANE	L ORFEO	7 500	23/09/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	DUO JATEKOK	CARNAVAL DES ANIMAUX	9 000	27/05/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	JODIE DEVOS & NICOLAS KRUGER	AND LOVE SAID	3 000	04/02/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	JODIE DEVOS & NICOLAS KRUGER	PERGOLESI & HAYDN	4 000	15/12/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	JUSTIN TAYLOR	LA FAMILLE RAMEAU	10 000	04/02/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	LUCILE BOULANGER	BACH & ABEL	4 000	10/11/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	OLGA PASHCHENKO	MOZART CONCERTOS POUR PIANO NOS 17 ET 20	6 000	25/03/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	ORCHESTRE NATIONAL DE BORDEAUX	DEBUSSY, PELLEAS & MELISANDE	10 500	08/07/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	PATRICIA KOPATCHINSKAJA	SOL & PAT	7 500	23/09/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	PATRICIA KOPATCHINSKAJA	PIERROT LUNAIRE	8 000	04/02/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	SANDRINE PIAU	ENCHANTRESSES	9 000	10/11/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	VERONIQUE GENS	PASSION	5 000	27/05/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	CD	VICTOR JULIEN LAFERRIERE	DVORAK & MARTINU, CONCERTOS POUR VIOLONCELLE	5 000	25/03/2021
OUTHERE MUSIC FRANCE	VM	HAENDEL, BALLADES	HANDEL, BALLADES AMOUREUSES	1 000	08/07/2021
OUTHERE SA	SALLE	RAPHAEL IMBERT	ORAISON	1 320	18/10/2021
OVASTAND RECORDS	CD	JAHNERATION	HIGHER	2 000	23/09/2021
OVASTAND RECORDS	CD	TRACY DE SA	IN POWER	2 000	27/05/2021
OVASTAND RECORDS	VM	JAHNERATION	LET ME KNOW	1000	27/05/2021
OVASTAND RECORDS	VM	JAHNERATION	HIT SONG	1 000	23/09/2021
OVASTAND RECORDS	VM	TRACY DE SA	FLIRTAHOLIC	1 000	27/05/2021
OVASTAND RECORDS	VM	TRACY DE SA	IN BETWEEN	3 000	04/02/2021
PANENKA MUSIC	FORMATION	AMBRE	TBA	1 650	16/09/2021
PANENKA MUSIC	FORMATION	POGO CAR CRASH CONTROL	TETE BLEME	1 650	16/09/2021
PANENKA MUSIC	PM	POGO CAR CRASH CONTROL	TETE BLEME	5 000	25/03/2021
PANENKA MUSIC	PM	TSEW THE KID	AYNA	27 000	08/07/2021
PANENKA MUSIC	VM	AMBRE	BESOIN DE PLAIRE	2 000	08/07/2021

- 98 - - - 99 -

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DAT
PANENKA MUSIC	VM	JUNIOR BVNDO	CANDY SHOP	4 000	23/09/202
PARADIZE MUSIC	CD	GERARD DARMON	ITINERAIRE BIS	2 000	25/03/202
PARAMOUR	VM	SALLY	SHOOT FT CHILLA-J OANNA-ALICIA-KANIS -VICKY R	2 000	25/03/202
PEGAZZ & L HELICON	SALLE	PAUL JARRET	EMMA	1 800	15/06/202
PEGAZZ & L HELICON	SALLE	PAUL JARRET	GHOST SONGS	1 800	15/06/202
PETIT BISCUIT MUSIC	VM	PETIT BISCUIT	I FORGOT WHAT S LOVE	15 000	27/05/202
PIAS FRANCE	CD	ARNO ET SOFIANE PAMART	VIVRE (TBC)	12 000	25/03/202
PIAS FRANCE	CD	MULTI ARTISTS	HERITAGE GOLDMAN	14 000	15/12/202
PIAS FRANCE	CD	NICOLETTA	AMOURS ET PIANOS (TBC)	15 000	10/11/202
PIAS FRANCE	FORMATION	LAURA CAHEN	UNE FILLE	1 650	23/04/202
PIAS FRANCE	FORMATION	VAY	COEUR	1 650	23/04/202
PIAS FRANCE	MUZICENTER				11/02/202
PIAS FRANCE	PM	LAURA CAHEN	UNE FILLE	13 500	08/07/202
PIAS FRANCE	PM	MOTTRON	GIANTS	21 000	04/02/202
PIAS FRANCE	PM	TEXAS	HI	25 000	23/09/202
PIAS FRANCE	VM	AN OM & VAYN	TORTUGA	13 500	08/07/202
PIAS FRANCE	VM	ARNO ET SOFIANE PAMART	SOLO GIGOLO	2 000	27/05/202
PIAS FRANCE	VM	L OR DU COMMUN	NEGATIF	11 000	27/05/202
PIAS FRANCE	VM	LAURA CAHEN	DANS MON LIT	2 000	27/05/202
PIAS FRANCE	VM	LAURA CAHEN	LA JETEE	3 000	04/02/202
PIAS FRANCE	VM	NICOLETTA	IL EST MORT LE SOLEIL	3 000	10/11/202
PIAS FRANCE	VM	SCYLLA	CHANSON D AMOUR	8 000	25/03/202
PIAS FRANCE	VM	SOLAL ROUBINE	LAVIE	2 000	10/11/202
PIAS FRANCE	VM	VAY	HUMAIN	2 000	27/05/202
PIAS FRANCE	VM	VAY	ON SE PERD DE VUE	3 000	10/11/202
PIAS FRANCE	VM	VAY	VAGUE	4 000	04/02/202
PLAY 2	CD	ANNE SILA	A NOS COEURS	40 000	23/09/202
PLAY 2	CD	BAPTISTE VENTADOUR	BAPTISTE VENTADOUR	35 000	08/07/202
PLAY 2	CD	KANOE	MAUVAISE GRAINE	10 000	08/07/202
PLAY 2	CD	SAYS Z	ROUGE	20 000	15/12/202
PLAY 2	CD	VALENTINA	VALENTINA	22 000	08/07/202
PLAY 2	MUZICENTER			10 000	11/06/202
PLAY 2	PM	ANNE SILA	A NOS COEURS	25 000	15/12/202
PLAY 2	PM	GAETAN ROUSSEL	EST CE QUE TU SAIS ?	34 000	27/05/202
PLAY 2	PM	HATIK	VAGUE A L AME	34 000	27/05/202
PLAY 2	PM	JOKAIR	NEW JOK CITY	25 000	15/12/202
PLAY 2	PM	JOKAIR	VIEME REPUBLIQUE		25/03/202
PLAY 2	PM	JULIEN CLERC	TERRIEN		10/11/202
PLAY 2	PM	JULIEN CLERC	LES JOURS HEUREUX		15/12/202
PLAY 2	PM	JULIEN CLERC	TERRIEN		25/03/202
PLAY 2	PM	KANOE	MAUVAISE GRAINE		15/12/202
PLAY 2	PM	NEGRITO	LE BIEN ET LE MAL		15/12/202 27/05/202
PLAY 2	PM	THES	SQUARE BLEU		
PLAY 2 PLAY 2	PM PM	VALENTIA VINCENT NICLO & LES	PLUS LOIN QU UN REVE ESPERANTO	28 000	10/11/202 25/03/202
		PRETRES OR			
PLAY 2	PM	WERE VANA	ILES ET ELLE	35 000	23/09/202
PLAY 2	SALLE	BAPTISTE VENTADOUR	BAPTISTE VENTADOUR	2 040	08/10/202
PLAY 2	SALLE	JOKAIR	NEW JOK CITY	5 278	19/11/202
PLAY 2	VM	ANNE SILA	C EST QUOI	15 000	23/09/202
PLAY 2	VM	AWA IMANI	JE LE VEUX	7 000	27/05/202
PLAY 2	VM	CINCO	PERSONNELLEMENT	5 000	23/09/202
PLAY 2	VM	HOPEN	AVEC UN SI	6 000	27/05/202
PLAY 2	VM	JOK AIR	CE SOIR JE SORS	16 000	04/02/202

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
PLAY 2	VM	KALASH	DONNER		25/03/2021
PLAY 2	VM	KALASH	OULA		04/02/2021
PLAY 2	VM	KANOE	BONKASA	7 000	10/11/2021
PLAY 2	VM	KANOE	J RECUPERE	9 000	23/09/2021
PLAY 2	VM	NEGRITO	JOLIE	5 000	23/09/2021
PLAY 2	VM	PHILIPPINE	PARLONS DE NOUS	5 000	10/11/2021
PLAY 2	VM	SAYS Z	ANANAS	5 000	08/07/2021
PLAY 2	VM	SQUEEZIE	ARRETEZ	10 000	23/09/2021
PLAY 2	VM	UNITE	UNITE 2	8 000	25/03/2021
PLAY 2	VM	UNITE	KALITADA	10 000	08/07/2021
PLAY 2	VM	VALENTIN	Y A PAS QUE LES GRANDS QUI REVENT	9 000	27/05/2021
POP NOIRE	CD	LYSISTRATA	TROUBLE DONT LAST	3 000	10/11/2021
POP NOIRE	CD	MALVINA MEINIER	MERCEDES	2 000	23/09/2021
PRODUCTIONS JACQUES CANETTI	CD	PIERRE ARDITI	GEORGES BRASSENS ELLE EST A TOI	3 000	08/07/2021
PUNK PUNK CLUB	CD	ANWAR	CETTE CHANSON 2EME ALBUM - TBC	7 000	23/09/2021
PUNK PUNK CLUB	CD	IMANY	VOODOO CELLO	15 000	04/02/2021
PUNK PUNK CLUB	FORMATION	SAANDIA	SAANDIA	1650	16/09/2021
PUNK PUNK CLUB	VM	IMANY	WONDERFUL LIFE	10000	04/02/2021
QLF RECORDS	VM	DTF	TANGERINE		25/03/2021
QLF RECORDS	VM	DTF	BOYZ	12 000	23/09/2021
QUATUOR ANCHES HANTEES	TS	QUATUOR ANCHES HANTEES	OPERA SANS DIVA	1000	27/05/2021
RAGEOT EDITEUR	CD	ELSA LEPOIVRE	MONSIEUR BACH	2 000	23/09/2021
RAGEOT EDITEUR	CD	LAURENT NATRELLA	HERACLES	2 000	08/07/2021
RAGEOT EDITEUR	CD	NATALIE TUAL ET GILLES	BULLE ET BOB DANS LA CABANE	3 000	25/03/2021
RAGEOT EDITEUR	CD	PASCAL PARISOT	SUPERCHAT A LA RECHERCHE DU PAON PERDU	3 000	23/09/2021
RECORD MAKERS	VM	COLA	DON T FORGET YOUR	3 000	08/07/2021
			NEIGHBORHOOD		
RECORD MAKERS	VM	COLA BOYY	KID BORN IN SPACE	2 000	27/05/2021
RECORD MAKERS	VM	TELLIER SEBASTIEN	OUI	7 000	25/03/2021
REFLET	CD	JOON MOON	CHRYSALIS	3 500	08/07/2021
REFLET	CD	SARAH LENKA	EP 1		10/11/2021
REFLET REPTILE	SALLE	JOON MOON	CHRYSALIS SILENT PARTNERS		28/07/2021
REPTILE	MUZICENTER	TCHEWSKY & WOOD	SILENT PARTNERS		15/12/2021 18/06/2021
RIOT	CD	TRIBE FROM THE ASHES	TRIBE FROM THE ASHES		27/05/2021
RUPTURE ART AND BOOKS	CD	HAWKSLEY WORKMAN	THE GOD THAT COMES		27/05/2021
RUPTURE ART AND BOOKS	CD	HAWKSLEY WORKMAN	ALMOST A FULL MOON		27/05/2021
RUPTURE ART AND BOOKS	CD	JAMES THE PROPHET	LP3		27/05/2021
RUPTURE ART AND BOOKS	CD	LE7EPT	VERY VERY SLIGHTLY		04/02/2021
RUPTURE ART AND BOOKS	VM	BILL DERAIME	UN JOUR TU TROUVES		04/02/2021
RUPTURE ART AND BOOKS	VM	JAMES THE PROPHET	G.O.P (FEAT KALASH CRIMINEL)		04/02/2021
\$76	CD	KEVIN HEARTBEAT	DEBT LEVEL ALRIGHT		15/12/2021
SAYYES	SALLE	KORIN F	L ARBRE EXPONENTIEL		22/09/2021
SCARLETT PRODUCTIONS	CD	JEAN LOUIS MURAT	LA VRAIE VIE DE BUCK JOHN	8 000	23/09/2021
SCORPIO MUSIC	VM	AMAD 99 & DJ R	HEY MACARENA		23/09/2021
SCORPIO MUSIC	VM	BEBEW	JFLY	6 000	27/05/2021
SCORPIO MUSIC	VM	BEBEW	LAISSE NOUS FAIRE	8 000	15/12/2021
SCORPIO MUSIC	VM	JOHN REVOX	VOIS SUR TON CHEMIN	2 000	15/12/2021
SCORPIO MUSIC	VM	LES TWINS	STRANGER	23 000	27/05/2021
SCORPIO MUSIC	VM	LES TWINS	MIRROR	25 000	23/09/2021
SCORPIO MUSIC	VM	LUNA SKYE	INNOCENT	4 500	08/07/2021

- 100 -

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
SCORPIO MUSIC	VM	ORYANE & JILLIONNAIRE	ANDALE FEAT MECAL TEJA	6 000	27/05/2021
SCORPIO MUSIC	VM	SUSANOO	JOIE DE VIVRE	2 000	15/12/2021
SCORPIO MUSIC	VM	SUSANOO	EGOTRIP	18 000	10/11/2021
SCORPIO MUSIC	VM	T GARCIA & DJ ASSAD	LOSSA	2 000	10/11/2021
SCORPIO MUSIC	VM	T GARCIA & DJ ASSAD	HASTA LUEGO	4 000	27/05/2021
SCORPIO MUSIC	VM	T GARCIA & DJ ASSAD	CASE DEPART	12 000	23/09/2021
SCORPIO MUSIC	VM	WILLY WILLIAM	GOOD VIBES	23 000	25/03/2021
SECHEZ VOS LARMES	VM	MENSIS	VICE ET VERSA	2 000	15/12/2021
SEED BOMBS MUSIC	MUZICENTER			653	24/03/2021
SEVENTH RECORDS	CD	MAGMA	KOBAIA AETERNA	3 000	10/11/2021
SHINOBEE	CD	ALMA MANGO	COCKTAIL	1 000	27/05/2021
SIDELINE	VM	ARMA JACKSON	FLASH	2 000	25/03/2021
SIRVENTES	CD	LA MAL COIFEE	ROGE	1 000	27/05/2021
SOULBEATS RECORDS	MUZICENTER			328	22/04/2021
SOUND OF SHADES	CD	LEO DESSI	SOMEBODY NEW	1 000	08/07/2021
SPACE PARTY	CD	JOTA EFE	T.O.T	4 000	27/05/2021
SPACE PARTY	MUZICENTER			4 743	12/07/2021
SPACE PARTY	VM	JOTA EFE	TE VAS O TE QUEDAS	1 000	10/11/2021
SPACE PARTY	VM	JOTA EFE	BYE-BYE	2 000	08/07/2021
SPACE PARTY	VM	NELL WIDMER	DECROCHE	2 000	15/12/2021
SPACE PARTY	VM	NOLA		1000	25/03/2021
			COMMENT TU VAS		
SPACE PARTY	VM	NOLA	LA LETTRE	1000	08/07/2021
SPACE PARTY	VM	NOLA	LE TEMPS SOUFFLERA		15/12/2021
SPACE PARTY	VM	PZK	DANS MA TETE	2 000	08/07/2021
SPKTAQLR	CD	DINOS	MEMENTO		27/05/2021
SPKTAQLR	CD	DOSSEH	DOSSAVELI	5 000	25/03/2021
SPKTAQLR	CD	PLASSARD MARIE DINOS	NACARAT		27/05/2021 10/11/2021
SPKTAQLR	VM VM	KOUNTA	93 MESURES FA SOL LA SI DO	10 000	
SPKTAQLR SUTHER KANE FILMS					25/03/2021 25/03/2021
	CD VM	ZAHO	RESILIENCE DEMAIN	10 000	10/11/2021
SUTHER KANE FILMS		CHILLA			
SUTHER KANE FILMS	VM	CHILLA DJ ABDEL ET MEDI MAYZ	TOI MON AMOUR C M B B (C EST MARSEILLE BEBE)		27/05/2021
SUTHER KANE FILMS SUTHER KANE FILMS	VM				08/07/2021 10/11/2021
SUTHER KANE FILMS	VM	ZAHO	DOUCEMENT		04/02/2021
	VM	ZAHO	MA LUNE FIREBIRDS		08/07/2021
SYNTHESE AUDIO ET CREATION	CD VM	BILL CARROTHERS PASCALIS PROJECT	NEVESOMOST		08/07/2021
TACET TERRIER RECORDS	CD	TERRIER	NAISSANCE		04/02/2021
TERRIER RECORDS	PM	TERRIER	NAISSANCE		23/09/2021
THREE DYKES AND A HALF	CD	HEIMATT	ZWEI		04/02/2021
TIGRANE RECORDS	CD	FRANCOIS HENRI	NOUVELLE VILLE		04/02/2021
		MOHA MMZ			15/12/2021
TPLG RECORDS TPLG RECORDS	CD VM	MOHA MMZ	EUPHORIA CAUCHEMAR		15/12/2021
TURENNE MUSIC	VM	BLEU TOUCAN	DANS LE MILLE		25/03/2021
	VM				10/11/2021
TURENNE MUSIC		CAMILLE LELLOUCHE	TESOU		04/02/2021
TURENNE MUSIC	VM	SEB	FEELING SANS DANICHNIE		
TURENNE MUSIC	VM	TESSAE	SANS RANCUNE		15/12/2021
TWIN MUSIC	VM	AMBRE	FAIS-MOI DANSER KALISTA		27/05/2021
TWINI MILICIC	\ /A A		NAIINIA	2 000	10/11/2021
TWIN MUSIC	VM	CELESTA			15/12/2021
TWIN MUSIC	VM	STEPHANE	GREEN DREAM	5 000	
TWIN MUSIC TWIN MUSIC	VM VM	STEPHANE TERENCE JAMES	GREEN DREAM LOSING MY HEAD	5 000 2 000	15/12/2021 15/12/2021
TWIN MUSIC TWIN MUSIC UNDERDOG RECORDS	VM VM CD	STEPHANE	GREEN DREAM	5 000 2 000 2 000	15/12/2021 27/05/2021
TWIN MUSIC TWIN MUSIC	VM VM	STEPHANE TERENCE JAMES	GREEN DREAM LOSING MY HEAD	5 000 2 000 2 000 713	15/12/2021

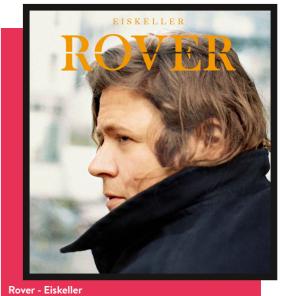
BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
UNDERDOG RECORDS	VM	DOWDELIN	SIME LOVE	2 000	04/02/2021
UNDERDOG RECORDS	VM	GOODSON	C EST FAUX	1000	25/03/2021
UNDERDOG RECORDS	VM	JOHN MILK	DON T BLAME THE HAMMER	1000	25/03/2021
UNIVERSEUL	CD	ODEZENNE	1200 METRES EN TOUT	6 000	27/05/2021
UNIVERSEUL	VM	ODEZENNE	SAN PELLEGRINO	2 000	23/09/2021
UNIVERSEUL	VM	ODEZENNE	GERANIUM	3 000	25/03/2021
UNIVERSO EM FOGO	CD	FEU CHATTERTON	PALAIS D ARGILE	20 000	04/02/2021
UNIVERSO EM FOGO	VM	FEU CHATTERTON	MONDE NOUVEAU	3 000	27/05/2021
UPTON PARK PUBLISHING	MUZICENTER			955	17/03/2021
UPTON PARK PUBLISHING	PM	GRAND PALLADIUM	GRAND PALLADIUM	4 000	25/03/2021
UPTON PARK PUBLISHING	PM	THE HYENES	VERDURES	4 000	23/09/2021
UPTON PARK PUBLISHING	PM	THIS IS SHIT	/// (TRIPLE SLASH)	3 500	27/05/2021
UPTON PARK PUBLISHING	SALLE	CANCRE	DOUBLE EP	1 200	14/12/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	BIGGER	INFECTIOUS JOKER	1 000	15/12/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	BIGGER	EVEN WITH LIES	1 000	15/12/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	BIGGER	LES MYOSOTIS	2 500	23/09/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	CANCRE	LA TETE AU CIEL	1 000	25/03/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	CANCRE	ETRANGLER	1 500	27/05/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	JOSE	PARAISO	1000	25/03/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	JOSE	JOSE JOSE JOSE	2 000	08/07/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	ROSE TIGER	COULD BE A FANTASY	3 500	08/07/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	SKOPITONE SISKO	REMEMBER TOMORROW	1 000	15/12/2021
UPTON PARK PUBLISHING	VM	SKOPITONE SISKO	MIRACLES	2 500	23/09/2021
VAI LA BOTT	SALLE	SISKA	MAUVAISE GRAINE	2 120	14/12/2021
VELVET COLISEUM	MUZICENTER	313101	777 TO 77 NOE OTO NITE		24/06/2021
VERSATILE	CD	GILB R	ON DANSE COMME DES FOUS	2 000	27/05/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	CD	ALBIN DE LA SIMONE	HAPPY END	4 000	08/07/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	CD	CATS ON TREES	ALIE		15/12/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	CD	MULTI ARTISTS	TOT OU TARD - 25 ANS	23 000	23/09/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	FORMATION	ACHOUN SOFIA (SHAKA PONK)	APELOGIES	1 650	16/02/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	MUZICENTER	(SHAKA PONK)		2 225	05/02/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	PM	VIANNEY	N ATTENDONS PAS		10/11/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SALLE	CHILOO	PROMESSE A TENIR		19/11/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	CATS ON TREES	PLEASE PLEASE PLEASE		27/05/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	EMMA PETERS	FOU		25/03/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	FOE	C ETAIT BIEN HIER		25/03/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	MATHIEU BOOGAERTS	I WONT FOLLOW		04/02/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	NOE PRESZOW	CETTE ROUTE-LA		25/03/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	PHILIPPE CAMPION	CES ANNEES LA	11 000	27/05/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	VIANNEY	LA FILLE DU SUD		08/07/2021
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VM	VIANNEY	POUR DE VRAI		04/02/2021
VIAVOX	SALLE	ANTOINE BOYER ET YEORE KIM	TANGRAM	1600	26/07/2021
VICTORIE MUSIC	VM	ALAIN SCHNEIDER	MOI MOI MOI	1 000	27/05/2021
VICTORIE MUSIC	VM	ALAIN SCHNEIDER	VIVEMENT QU ON SE TOUCHE		08/07/2021
VIETNAM SARL	CD	HEY HEY MY MY	BLUE BLUE	5 000	27/05/2021
VIETNAM SARL	PM	KCIDY	LES GENS HEUREUX	3 000	
VIETNAM SARL	SALLE	CHEVALREX	PROVIDENCE		26/08/2021
VIETNAM SARL	VM	CHEVALREX	AU CREPUSCULE		15/12/2021
VIETNAM SARL	VM	PHARAON DE WINTER	QUART NORD EST		08/07/2021
VIETNAM SARL	VM	PHARAON DE WINTER	LA VIDEO		04/02/2021
VILMAMUSICA	CD	PAULINE CROZE	APRÈS LES HEURES GRISES		25/03/2021
VILMAMUSICA	VM	PAULINE CROZE	JE SUIS UN RENARD	2 000	23/09/2021

- 102 - - 103 -

BENEFICIAIRES	TYPE D AIDE	PROJET	TITRE	MONTANT EN EUROS	DATE
VOLUME SONORE	CD	SALAH GAOUA	NOS AILLEURS	3 000	04/02/2021
W.T.P.L.	CD	FRESH K	TOUT VA BIEN	1 000	08/07/2021
W.T.P.L.	CD	JJR	IL N Y A PLUS D ITALIE	1 000	08/07/2021
W.T.P.L.	CD	PLANETE BOLINGO	LES TRANSES HUMANISTES	1 000	27/05/2021
W.T.P.L.	VM	CULT NOBODY S	GOOD BYE HONEY	1 000	04/02/2021
W.T.P.L.	VM	FRESH K	TOUT VA BIEN	1 000	15/12/2021
WAGRAM MUSIC	CD	BIGA RANX	ST. SOLEIL - TAPE	5 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	CD	DOMINIQUE A	TBC	25 000	23/09/2021
WAGRAM MUSIC	CD	MALIK DJOUDI	TROIE	12 000	08/07/2021
WAGRAM MUSIC	CD	MAXENCE	TOUT EST TROP BEAU	19 000	27/05/2021
WAGRAM MUSIC	CD	ORELSAN	CIVILISATION	27 000	10/11/2021
WAGRAM MUSIC	CD	SEIN	ANIMAL NOCTURNE	8 000	08/07/2021
WAGRAM MUSIC	CD	SOMAESTRO	SOMAESTRO	9 000	04/02/2021
WAGRAM MUSIC	CD	YVES JAMAIT	PARENTHESE 2	10 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	PM	BIGA RANX	SUNSET CASSETTE	10 000	27/05/2021
WAGRAM MUSIC	PM	LONEPSI	TOUTES LES NUITS DU MONDE	11 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	PM	ORELSAN	CIVILISATION	28 000	15/12/2021
WAGRAM MUSIC	PM	SASSO	ENFANT2LARUE VOL.1	14 000	27/05/2021
WAGRAM MUSIC	VM	AYO	I LL BE RIGHT HERE	1 000	15/12/2021
WAGRAM MUSIC	VM	KALIKA	CHAUDASSE	4 000	08/07/2021
WAGRAM MUSIC	VM	LISA PARIENTE	A L ENVERS	3 000	15/12/2021
WAGRAM MUSIC	VM	LISA PARIENTE	GARCE	5 000	08/07/2021
WAGRAM MUSIC	VM	LISA PARIENTE	123	9 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	VM	LONEPSI	CE QUE JE VIS ME MANQUE DEJA FT SOFIANE PAMART	8 000	23/09/2021
WAGRAM MUSIC	VM	MALIK DJOUDI	QUELQUES MOTS	2 000	15/12/2021
WAGRAM MUSIC	VM	MALIK DJOUDI	POINT SENSIBLE	5 000	08/07/2021
WAGRAM MUSIC	VM	MAXENCE	PARFUM D ETE	10 000	23/09/2021
WAGRAM MUSIC	VM	МОНА К	BABY J AI MAL / J ETAIS LA	4 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	VM	MOJI X SBOY	MA GO & MEDECINE	13 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	VM	PIERRE DE MAERE	REGRETS	7 000	25/03/2021
WAGRAM MUSIC	VM	PIERRE DE MAERE	UN JOUR JE MARIERAI UN ANGE	10 000	10/11/2021
WARRIORECORDS	TS	MANSFIELD TYA	MONUMENT ORDINAIRE	3 500	08/07/2021
WEDGE	VM	IMARHAN	ADAR NEWLAN	2 500	15/12/2021
WELL DONE SIMONE	SALLE	SAMUEL STROUK	NOUVEAUX MONDES	2 040	18/10/2021
WELL DONE SIMONE	SALLE	SAMUEL STROUK	NOUVEAUX MONDES	2 040	14/12/2021
WIOROWSKI FLORENT	MUZICENTER			538	22/01/2021
WOULDI PRODUCTION	CD	PIHPOH	CESURE	3 500	27/05/2021
WOULDI PRODUCTION	FORMATION	CHILOO	SECONDE VUE	1650	26/08/2021
X RAY PRODUCTION	CD	ILLUSTRE	HEY VIE DANSE! (TITRE PROVISOIRE)	3 000	23/09/2021
X RAY PRODUCTION	MUZICENTER			1 470	11/02/2021
X RAY PRODUCTION	PM	ASIAN DUB FOUNDATION	ACCESS DENIED	5 000	23/09/2021
X RAY PRODUCTION	PM	DEGIHEUGI	FOREGLOW	3 000	10/11/2021
X RAY PRODUCTION	VM	ILLUSTRE	INDIGO	1000	04/02/2021
Y & W	VM	GUIZMO	10 ANS APRES	2 500	15/12/2021
YOTANKA PRODUCTIONS	CD	BIRRD	WHEELS	3 900	10/11/2021
YOTANKA PRODUCTIONS	CD	H BURNS	BLUE LIGHTS (TBC)	7 500	08/07/2021
YOTANKA PRODUCTIONS	MUZICENTER			965	23/02/2021
YOTANKA PRODUCTIONS	PM	TAMPLE	GLORY	10 000	15/12/2021
		DDIEG GLIEDVENIG	AR SPILHENN	4.000	23/09/2021
YOTANKA PRODUCTIONS	VM	BRIEG GUERVENO	AR SPILITEININ	4 000	23/09/2021

Action d'Intérêt Général

BÉNÉFICIAIRES	ТҮРЕ	MONTANT EN EUROS
BISE FESTIVAL	Subvention fonctionnement 2021	7 000
DISQUAIRE DAY	Subvention fonctionnement 2021	4 500
FAIR	Subvention fonctionnement 2021	8 850
JAZZÉ CROISÉ	Subvention fonctionnement 2021	2 750
LA CULTURE AVEC LA COPIE PRIVÉE	Cotisation 2021	525
MAMA	Subvention fonctionnement 2021	10 000
OVH - PRIX DES INDÉS	Facturation nom de domaine 2021	8
RESEAU PRINTEMPS	Subvention fonctionnement 2021	6 000
TOUS POUR LA MUSIQUE	Subvention fonctionnement 2021	4 500
UPFI	Contribution annuelle 2021	120 000
VOIX DU SUD	Subvention fonctionnement 2021	3 000
VOX	Subvention fonctionnement 2021	5 000



- 104 -- 105 -

Organismes ayant bénéficié de subventions trois années de suite

	MONTANT EN EUROS		
NOM DES BÉNÉFICIAIRES	2019	2020	2021
DISQUAIRE DAY	9 000	4 500	4 500
LA CULTURE POUR LA COPIE PRIVÉE	525	820	525
MAMA	15 000	10 000	10 000
RÉSEAU PRINTEMPS	9 000	6 000	6 000
TOUS POUR LA MUSIQUE	9 000	4 500	4 500
UPFI	120 000	120 000	120 000
TOTAL AIDE A LA CRÉATION ET A LA DIFFUSION	162 525	145 820	145 525
VICTOIRES DE LA MUSIQUE	(*)	103 050	(**)
TOTAL AIDE AUX SPECTACLES VIVANTS	-	103 050	-
FAIR	17 700	8 850	8 850
JAZZÉ CROISÉ	5 500	2 750	2 750
VOIX DU SUD	9 600	4 800	4 800
TOTAL AIDE A LA FORMATION D'ARTISTES	32 800	16 400	16 400
TOTAL GÉNÉRAL	195 325	265 270	161 925

(*) En 2018, 68 700 € au titre de 2019 (**) En 2020, 34 350 € au titre de 2021



Ayants droit ayant bénéficié de subventions trois années de suite

Aide à la Création et à la diffusion

150 Productions La Tebwa Rageot Editeur Discograph 18 Heures 48 Diversité Lab Oratoire Record Makers 3CG Ed. Et Prod. Si On Label Laborie Say Yes 6&7 Chantait Scarlett Productions Les Disques Normal 62tv Records Sprl Ekler O Shock Records Little Human Scorpio Music 787 Records / Eos Little Tribeca Seed Bombs Music Feel Good Production Acbm Low Wood Sideline Activist Music Fo Feo Productions Lutece Music Space Party Affranchis Music Fraternite Cannibale Maison De La Culture Spktaqlr Air Rytmo Futureplay D'Amiens Suther Kane Films Allezgo Productions Haathi Productions Midnight Special Records Synthese Audio Et Amaterasu Prod Half Awake Miel Noir Creation Aribo Hamon Yann Productions Mister Ibe Turenne Music Artside Happy Music Molio Nicolas Underdog Records Asil - Banzai Lab Harmonia Mundi Musique Muzeek One Universeul At(H)ome Horion My Major Company Upton Park Publishing Because Music Indifference Prod Note A Bene Velvet Coliseum Because Music Limited Intuitio One Hot Minute Versatile Vf Musiques (Tot Ou Tard) Beggars Banquet Group Jarring Effects Only Pro Limited Jazz And People Outhere Music France Victorie Music Believe Jn2b Tigersushi Ovastand Records Vietnam Sarl Blue Line Organisation Jo And Co Panenka Music Volume Sonore Cavalcade Joyvox Paramour W.T.P.L. Chancy Publishing **Just Looking Productions** Petit Biscuit Music Wagram Music Chinese Man Records Juston Records Pias France Wedge X Ray Production Crammed Discs Kaa Production Play 2 Cristal Production Kidderminster QIf Records Yotanka Productions Digital Music Solutions La Finca Quatuor Anches Hantees

Aide aux spectacles vivants

Aide à la formation d'artistes

At(H)ome Viavox Upton Park Publishing

Vietnam Sarl

- 106 -- 107 -

D. Gouvernance

Bureau & Conseil d'Administration



Bureau & Conseil d'Administration

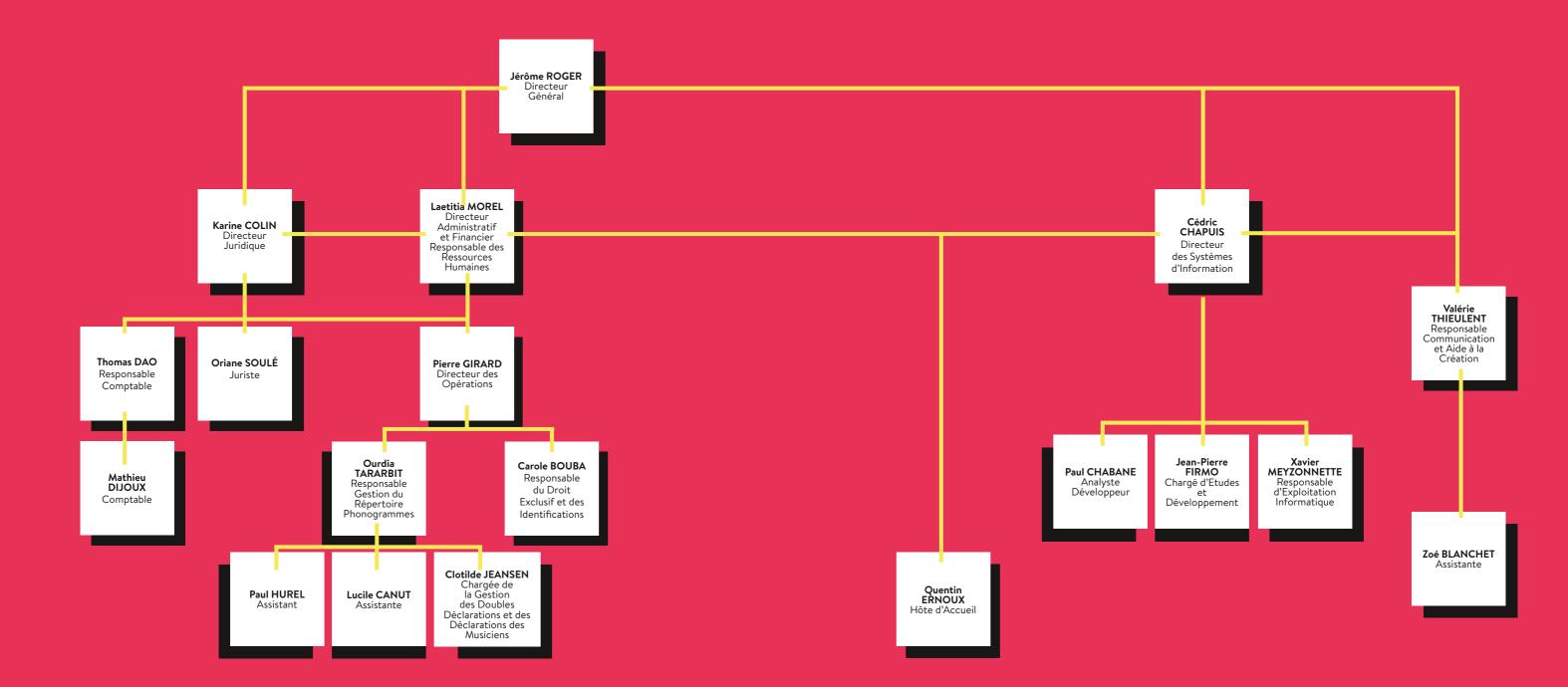
Bureau

Président - Gérant	PASCAL NÈGRE	6&7
Vice-Président(e)s	Emmanuel de BURETEL	Because Music
	Nicole SCHLUSS	Derrière les Planches
	Laurent DIDAILLER	Pias
	Julien GODIN	Play Two
	Anthony BELOLO	Scorpio Music
	Vivien GOUERY	Yotanka Productions
Trésorier	Romain VIVIEN	Believe
Trésorier Adjoint	Sébastien SAUSSEZ	Jo&Co
Secrétaire Général	Stéphane LAICK	At(H)ome

Conseil d'Administration

Pascal NÈGRE	6&7
Stéphane LAICK	At(H)ome
Emmanuel de BURETEL	Because Music
Romain VIVIEN	Believe
Nicole SCHLUSS	Derrière les Planches
Sébastien SAUSSEZ	Jo&Co
Michael GOLDMAN	My Major Company
Nicolas TALAR	Onze Pomme Music
Laurent DIDAILLER	Pias
Julien GODIN	Play Two
Anthony BELOLO	Scorpio Music
Hichem BONNEFOI	Suther Kane Films
Vincent FRÈREBEAU	VF Musiques (Tôt Ou Tard)
Stephan BOURDOISEAU	Wagram Music
Vivien GOUERY	Yotanka Productions

Organigramme



Crédits

Directeur de la publication

Pascal Nègre

Rédaction

L'équipe de la SPPF

Design

 $\verb|contact@watsonmoustache.com||$

Photo de couverture

Étienne Boulanger (Unsplash)

Contact

SPPF 63, bd Haussmann

ISSN 2551-2684

Nous suivre

- f SPPF les labels indépendants
- $@ @sppf_les_labels_independants \\$
- SPPF



P.R2B - Rayon gamma



Retrouvez nous sur:



O @SPPF_

(a) (a) sppf_les_labels_independents

(in SPPF

www.sppf.com